

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

1884

Année 1884

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME TRENTE-UNIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

63, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR

19, RUE HAUTEFEUILLE

1885

HISTOIRE NATURELLE
DES
COLÉOPTÈRES
DE FRANCE
— SUITE —
PAR C. REY

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 décembre 1884

PRÉFACE

Depuis longtemps s'imposait la nécessité d'une deuxième édition des Palpicornes. Mulsant lui-même en avait formé le projet, lorsque la mort est venue l'enlever à la science et à ses amis. Il avait même réuni, à cet effet, une grande quantité de notes et relevé la description de plusieurs espèces récemment découvertes en France. Je crois donc accomplir un devoir, en mettant à exécution une de ses intentions dernières.

La nouvelle édition que je présente aujourd'hui, compte plus de cent soixante espèces françaises, au lieu que celle de 1844 n'en donnait qu'une soixantaine. Depuis cette dernière époque, la plupart des variétés, signalées avec soin par Mulsant, sont devenues des espèces distinctes. En outre, il en a été publié une foule d'autres dans les Revues ou Annales de différentes Sociétés savantes, et surtout dans les diverses revisions de genres qui ont paru sur cette famille. J'en ai moi-même ajouté un certain nombre. Ma tâche était donc tracée d'avance et elle s'est bornée, pour ainsi dire, à réunir, contrôler et coordonner tous ces matériaux disséminés. Mais, je m'empresse de le reconnaître, elle m'eût été bien moins

facile et mon travail, moins complet, sans les généreuses communications de plusieurs de mes collègues. Je citerai entre autres :

MM. Abeille de Perrin, de Marseille ; Bourgeois, de Paris ; C. Brisout de Barneville, de Saint-Germain-en-Laye ; Dubois, de Versailles ; Fauvel, de Caen ; des Gozis, de Montluçon ; A. Grouvelle, de Nice ; F. Guillebeau, du Plantay (Ain) ; Hervé, de Morlaix ; Lethierry, de Lille ; Valery Mayet, de Montpellier ; E. Olivier, de Moulins ; L. Pandellé, de Tarbes ; A. Puton, de Remiremont ; E. Revelière, de Porto-Vecchio (Corse) ; l'abbé Carret et MM. Godart et Jacquet, de Lyon, etc.

Je les prie d'agréer ici l'expression sincère de ma reconnaissance.

TRIBU

DES PALPICORNES

CARACTÈRES. *Corps* de forme diverse. *Tête* grande. *Labre* généralement court, transverse, parfois caché ou recouvert. *Mandibules* courtes, arquées souvent peu saillantes, ordinairement bidentées au sommet (1). *Palpes maxillaires* très développés, aussi longs ou plus longs que les antennes, de 4 articles ; les *labiaux* petits, de 3 articles. *Menton* grand, corné, transverse. *Yeux* grands, aussi développés en dessous qu'en dessus. *Antennes* relativement courtes, insérées sous les côtés de l'épistome, au devant des yeux ; de 6 à 9 articles (2), dont le premier ou scape plus ou moins allongé et les 3 à 5 derniers formant la massue. *Prothorax* le plus souvent transverse. *Écusson* triangulaire ou ogival, rarement subsemi-circulaire. *Elytres* grandes, toujours cornées. *Médiépimères* transverses, parfois obliques, atteignant les hanches intermédiaires. *Postépisternums* plus ou moins allongés, le plus souvent subparallèles, rarement annihilés. *Postépimères* petites ou cachées. *Tarses* de 5 articles, très rarement de 3.

Le développement des palpes maxillaires, au moins aussi longs que les antennes, justifie le nom de *Palpicornes* imposé par Latreille.

Je ne rappellerai pas l'étude des parties extérieures du corps, ni la vie

(1) Parfois même tridentées ou quadridentées au sommet de leur tranche interne (*Berosus*), d'autres fois simples (*Helophorus*), rarement longuement quadridentées intérieurement (*Hydrophilus*).

(2) Dans la faune des Coléoptères du bassin de la Seine (p. 289), il faut lire : antennes de 6 à 9 articles, au lieu de 6 à 7.

évolutive, ni les mœurs et habitudes des insectes parfaits déjà suffisamment signalées par Mulsant. Mais, sans parler des nombreuses espèces décrites isolément çà et là dans les diverses Annales ou Revues, je vais donner ici, en abrégé, l'historique des *Palpicornes* depuis 1844, époque de la première édition.

HISTORIQUE

1849. — Kiesenwetter, dans la *Linnaea Entomologica* (t. IV, p. 156), donne une excellente monographie ou révision du genre *Hydraena*, dans laquelle il décrit un certain nombre d'espèces inconnues de Mulsant et plusieurs autres tout à fait nouvelles.

1854. — Lacordaire, dans son *Genèra* (I, p. 446), nous présente une nouvelle classification des *Palpicornes* bien plus naturelle que celle suivie jusqu'alors, en commençant par les grosses espèces, et que je crois devoir rapporter ici :

- I. Le 2^e article des 4 tarsi postérieurs long, le 1^{er} très court.
 - a. Les mêmes tarsi rémiformes. Une épine sternale. HYDROPHILIDES.
 - aa. » » » non rémiformes. Point d'épine sternale. HYDROBIDES.
- II. Les 4 premiers articles des tarsi courts, égaux. SPERCHÉIDES.
- III. » » » à 1^{er} article peu distinct. HÉLOPHORIDES.
- IV. Le 1^{er} article des tarsi allongé. SPHÉRIDIDES.

1855. — Jacquelin Du Val, dans son *Genera* (1855, p. 85), change le nom de *Palpicornes* en *Hydrophilides*, qu'il partage en *Hydrophilites*, *Sperchéites*, *Hélophorites* et *Sphéridites*. Tout en supprimant les *Hydrobites* qu'il réunit avec raison aux *Hydrophilites*, il suit le même ordre que Lacordaire, c'est-à-dire qu'il commence par les grandes espèces, qui sont les mieux douées sous le rapport de la natation, bien qu'elles ne le soient pas autant que les *Hydrocanthares*.

1859. — Thomson, dans son *Skandinaviens Coleoptera* (I, p. 14), établit dans ses *Palpicornes* deux groupes, les *Hydrophilii* et *Sphaeridiota* qui répondent exactement aux *Hydrophilides* et *Géophilides* de Mulsant. Mais, dans la classification du premier groupe, il commence par les *Limnébides*, place à leur suite les *Ochthébides*, *Hydrochides*, *Sperchéides* et *Hydrophilides*, classification qui me paraît bien moins logique que celle indiquée précédemment par Lacordaire et Jacquelin Duval.

1860. — Plus tard le même auteur, dans la suite du même ouvrage (t. II), crée plusieurs genres nouveaux, savoir : 1^o le genre *Asiobates*

(p. 73), auquel il donne pour types les *Ochthebius rufomarginatus* et *pygmaeus* d'Erichson; — 2° le genre *Anchialus* qu'il base sur le *Berosus spinosus* d'après le caractère unique des épines terminales des élytres (1); — 3° le genre *Enochrus*, fondé sur le *Philydrus bicolor* de Paykull et de Gyllenhal; — 4° enfin le genre *Anacaena*, représenté par l'*Hydrobius globulus* de Paykull.

1866. — Gerhardt, dans le *Berliner Zeitschrift*, X, p. 395), fait paraître une revision du genre *Limnebius*, où il ne reconnaît que 4 espèces.

1867. — Thomson, dans le tome IX du *Skandinaviens Coleoptera* (p. 113), donne le tableau analytique des familles et des genres, ajoute quelques nouvelles espèces à son tome II et de nombreuses observations, surtout sur le genre *Cercyon*. Il y crée le genre *Paracymus* (p. 120) en faveur de l'*Hydrobius aeneus*.

1868. — Dans le volume suivant (t. X, p. 297), le même auteur publie une revision du genre *Helophorus* et une autre (p. 310) du genre *Laccobius*, dans lesquelles il fait connaître plusieurs espèces nouvelles.

1868. — La même année, dans le tome II de leur volumineux catalogue, Gemminger et de Harold adoptent la classification de Jacquelin Duval et imposent au genre *Hydroüs* de Brullé le nom de *Hydrochaeres* de Latreille, créé en 1825, et au *Cyllidium* d'Erichson, celui de *Chaetarthria* de Stephens, publié en 1832 et admis depuis par Waterhouse.

1870. — Sharp, dans l'*Entomologist's Monthly Magazine* (VI, p. 253), donne une revision du genre *Anacaena* de Thomson.

1872. — Dans le *Zeitschrift Entomol. de Breslau* (extr. p. 15), Schwarz publie une revision du genre *Philydrus* de Solier.

1872. — La même année paraît, dans le *Bulletin de la Société d'Italie* (IV, p. 35), une revision du genre *Limnebius*, dans laquelle Baudi signale quelques espèces nouvelles.

1874. — Dans le tome XVIII du *Berliner Zeitschrift* (p. 305), Rottenberg fait paraître une excellente revision du genre *Laccobius*, auquel il ajoute quelques espèces intéressantes.

1874. — La même année, dans l'*Entomologist's Monthly Magazine de Londres* (vol. XI), paraît une note détaillée de Sharp sur le genre *Hydroscapha* de Leconte, qu'il regarde comme la base d'une nouvelle famille de Coléoptères, mais que je crois devoir réunir aux Palpicornes.

1875. — Kiesenwetter, dans le *Berliner Zeitschrift* (p. 229), donne une

(1) Cette coupe avait déjà été indiquée par Hope, sous le nom d'*Enoplurus*.

nouvelle revision du genre *Anacaena*, et, la même année et dans le même ouvrage (p. 294), de Heyden en fait paraître une, plus complète que celle de Schwarz du genre *Philydrus*, ainsi que quelques observations sur le genre *Helochares* (t. XIX, p. 396).

1876. — Gerhardt, dans le *Berliner Zeitschrift* (XX, p. 169), publie une deuxième revision du genre *Limnebius*, plus explicite que celle qu'il a donnée dix ans auparavant, mais avec quelques erreurs de synonymie quant aux dernières espèces.

1881. — M. Bedel, dans sa *Faune des Coléoptères du bassin de la Seine* (t. I, p. 289), où il témoigne d'une grande érudition, d'une critique judicieuse et d'un rare esprit d'observation, élève à la hauteur du genre le sous-genre *Henicorus* de Mulsant, créé par Stephens en 1827, et dont il modifie avec raison l'orthographe. Il substitue le nom d'*Hydrocharis* Leconte (1855) à celui de *Hydrochares*, antérieurement indiqué par Latreille. Il crée le genre *Cymbiodyta* déjà signalé par Pandellé, sous le nom de *Cymbula*, mais inédit, et lui donne pour base le *Philydrus marginellus* de Fabricius. Il change le nom d'*Hydrochus* en *Hydrochoüs* adopté par les Latins. Il croit devoir commencer par les *Hydrochoïdes* et les *Hélophorides* qu'il fait suivre des *Sperchèides* et *Hydrophilides*, pour finir, comme tous les autres auteurs, par les *Sphéridides*.

1882. — Enfin, par un travail d'ensemble des plus patients et de longue haleine, dans le tome XX de son *Abeille*, l'abbé de Marseul a eu l'heureuse inspiration de rassembler en un seul faisceau tous les matériaux plus ou moins récents, concernant la tribu des Palpicornes ou Hydrophilides et qui se trouvaient dispersés dans divers ouvrages, annales ou opuscules, et de nous montrer ainsi la marche progressive et les découvertes de la science relativement à cette tribu, sans négliger de nous faire part de ses observations particulières, épargnant par là à l'amateur l'achat de divers ouvrages très coûteux et à la fois un temps précieux qu'il aurait mis à les compiler (1).

Je partage les Palpicornes en deux groupes principaux :

- A. Le 1^{er} article des tarsi postérieurs très court et toujours moins long que le 2^e. I. HYDROPHILIDES.
 AA. Le 1^{er} article des tarsi postérieurs allongé, toujours plus long que le 2^e, les 1^{er} à 4^e graduellement moins longs. . II. GÉOPHILIDES.

(1) J'indiquerai, quand il y aura lieu, à la fin des genres ou des espèces, les auteurs et les ouvrages anciens ou récents qui auront signalé des larves ou leurs métamorphoses.

PREMIER GROUPE

HYDROPHILIDES

CARACTÈRES. Le 1^{er} article des tarsi postérieurs très court et toujours moins long que le 2^e, souvent en partie caché ou peu apparent en dessus. Tibias et tarsi intermédiaires et postérieurs souvent ciliés. Mœurs aquatiques. Larves hexapodes.

Le groupe des Hydrophilides peut être divisé en 3 familles distinctes

Prothorax sans sillons ni fossettes, généralement plus étroit en avant qu'en arrière où il est aussi large ou un peu moins large que les élytres. Écusson grand, triangulaire. Labre

visible en dessus, saillant, non caché par l'épistome. Écusson en triangle plus ou moins allongé. Cuisses comprimées et plus ou moins élargies à la base ou vers leur milieu. Le 2^e article des tarsi presque toujours plus long que le 3^e (1). . . 1^{re} fam. HYDROPHILIENS.

invisible en dessus, caché par l'épistome qui est largement échancré en avant. Écusson allongé. Cuisses subcylindriques. Les 2^e à 4^e articles des tarsi courts et subégaux. Tibias pluricarénés. . . 2^e fam. SPERCHÉENS.

creusé de sillons ou de fossettes profondes, non plus étroit en avant qu'en arrière où il est toujours sensiblement moins large que les élytres. Écusson petit, semi-circulaire ou subogival. Cuisses peu ou point renflées. 3^e fam. HÉLOPHORIENS.

PREMIÈRE FAMILLE

HYDROPHILIENS

CARACTÈRES. Tête inclinée ou verticale. Labre très apparent, non caché par l'épistome. Antennes de 9 ou rarement de 7 ou 8 articles. Prothorax plus ou moins rétréci en avant, rarement subparallèle, aussi large ou un peu moins large en arrière que les élytres, sans sillons ni fossettes, à angles postérieurs le plus souvent obtus. Tarsi postérieurs, et aussi les intermédiaires, à 2^e article allongé. Forme plus ou moins ovale ou ovale-oblongue, parfois subhémisphérique.

Cette famille peut se subdiviser en 4 branches.

Antennes

de 8 ou 9 articles. *Yeux* rarement saillants, souvent subdéprimés, en partie voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* aussi large à sa base que les élytres. *Écusson* en triangle équilatéral ou un peu plus long que large. *Ventre*

de 5 arceaux libres et découverts. *Elytres* non tronquées au sommet, recouvrant tout l'abdomen, avec ou sans strie suturale. *Corps* ovale ou ovale-oblong, parfois subhémisphérique. 1^{re} br. HYDROPHILAIRES.

de 5 arceaux, les 2 premiers excavés et recouverts de 2 grandes plaques écailleuses. *Elytres* non tronquées, à strie suturale. *Corps* subglobuleux. 2^e br. CHÉTARTHRIAIRES.

de 7 arceaux. *Elytres* plus ou moins tronquées au sommet, souvent plus courtes que l'abdomen, sans strie suturale. *Corps* ovale ou ovale-oblong. 3^e br. LIMNOBIAIRES.

de 7 articles. *Yeux* saillants, semiglobuleux, libres. *Prothorax* un peu plus étroit en arrière que les élytres. *Écusson* en triangle allongé. *Corps* ovalaire ou oblong. 4^e br. BÉROSAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE

HYDROPHILAIRES

CARACTÈRES. *Tête* transverse ou trapézoïdiforme, plus ou moins engagée dans le prothorax. *Yeux* rarement saillants, souvent subdéprimés, généralement en partie voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* rétréci en avant, aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres. *Écusson* en triangle équilatéral ou un peu plus long que large. *Elytres* recouvrant tout l'abdomen, avec ou sans strie suturale. *Ventre* de 5 arceaux. Le 2^e article des tarsi intermédiaires et postérieurs allongé.

Cette branche donne lieu aux genres suivants :

Antennes

de 9 articles. Trochanters postérieurs en onglet, fortement liés au fémur. Mésosternum et métasternum

non intimement unis, ce dernier sans épine prolongée sensible. Tarses intermédiaires et postérieurs

faiblement comprimés. Métasternum

non relevé en carène en avant. Élytres

creusées d'une strie suturale. Epistome

plus ou moins échancré. Palpes maxillaires

assez courts, assez épais, à peine allongés, grêles, bien plus longs
aussi longs que les antennes, à der- que les antennes, à dernier
nier article plus long que le 3^e. article
Taille petite. Prosternum

intimement unis, simultané-
ment relevés en carène con-
tinue et prolongée en pointe
en arrière. Tarses intermé-
diaires et postérieurs for-
tément comprimés, rémifor-
mes. Prosternum

petit, relevé en forme de languette trian-
gulaire et creusée en gouttière. Pointe mé-
tasternale dépassant fortement les hanches
postérieures. Epistome avancé à ses angles
antérieurs. Taille très grande. . . . HYDROPHILUS.

relevé en crête comprimée et tranchante.
Pointe métasternale ne dépassant pas les
trochanters postérieurs. Epistome simple-
ment tronqué. Taille assez grande. . . HYDROUS.

relevé en avant en carène sensible et subarquée.
Prosternum caréné. Métasternum relevé en lame
verticale. Epistome tronqué. Elytres à strie sutu-
rale. Cuisses postérieures presque glabres. Taille
moyenne. . . . LIMNOXENUS

largement tronqué. Palpes maxillaires assez
allongés, à dernier article plus long que le 3^e.
Crête mésosternale triangulaire. Cuisses
postérieures tomenteuses. Taille moyenne. HYDROBIUS.

peu allongés, à dernier article subégal
au 3^e. Base du prothorax faiblement
rebordée. Taille médiocre. . . . ENOCRUS.

moins long que le 3^e. Base du
prothorax faiblement rebor-
dée. Crête mésosternale
comprimée, plus ou moins sail-
lante. Taille médiocre ou assez
petite. . . . PHILYDRUS.

aussi long que le 3^e. Base du
prothorax non rebordée. Crê-
te mésosternale en pointe
conique. Taille assez petite. CYMBIODYTA.

finement caréné. Prothorax
non rebordé à la base. Crête
mésosternale en triangle com-
primé. Cuisses postérieures
presque glabres. Dessus du
corps bronzé. . . . PARACYMUS.

nullement caréné. Prothorax
faiblement rebordé à la base.
Crête mésosternale nulle ou
réduite à une pointe posté-
rieure. Cuisses postérieures
tometeuses. Dessus du corps
non bronzé. . . . BRACHYPALPUS.

sans strie suturale. Mésosternum sans carène. Palpes
maxillaires très allongés. Taille médiocre. . . . HELOCHARES.

de 8 articles. Élytres sans strie suturale. Trochanters postérieurs
allongés, à sommet détaché du fémur. Corps subovale ou sub-
hémisphérique. Taille petite. . . . LACCOBIUS.

Genre *Hydrophilus*, HYDROPHILE; Geoffroy.

GEOFFROY, Hist. des Ins. I, 180. -- MULSANT, Palp. 107. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. 36, pl. 29, fig. 131.

ÉTYMOLOGIE : ὕδωρ, eau; φίλος, ami.

CARACTÈRES. *Corps* ovale-oblong, convexe, très grand, atténué en avant et surtout en arrière.

Tête grande, trapézoïdiforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* tronqué en avant, mais avancé en forme de dent à ses angles (1). *Labre* très court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, arquées, tridentées intérieurement (2). *Palpes maxillaires* allongés, grêles, plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très court : le 2^e très long, en massue arquée : le 3^e un peu moins long, sublinéaire : le dernier bien plus court, subfusiforme, subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e assez épais, en massue suballongée et subcomprimée : le dernier plus étroit et plus court, subfusiforme, subtronqué au bout. *Menton* grand, trapézoïdiforme, arrondi en avant.

Yeux gros, assez saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} grand, assez large, arqué, comprimé : le 2^e oblong, plus étroit, plus court, subcylindrique : les 3^e à 5^e très courts, fortement contigus : les 6^e à 9^e formant ensemble une massue perfoliée, irrégulière : le 6^e glabre, en cornet servant de base à la massue : les trois derniers duveteux : les 7^e et 8^e prolongés en dedans en forme de croissant : le dernier comprimé, subsécuroïdiforme ou en ovale irrégulier.

Prothorax transverse, largement et bisinueusement échancré au sommet et à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Écusson grand, en triangle subéquilatéral, parfois subrétréci en pointe.

Élytres ovales-oblongues, rétrécies en arrière, rebordées sur les côtés.

Prosternum court, refoulé par le mésosternum, relevé dans son milieu

(1) L'épistome est séparé du front par une très fine suture peu distincte, en angle obtus, à ouverture en avant, et cela dans la plupart des genres suivants.

(2) Ces dents sont allongées et elles-mêmes bidentées.

en une petite languette oblique, creusée en gouttière et à pointe dirigée en avant. *Anté-épisternums* grands, triangulaires. *Mésosternum* et *mé-tasternum* intimement unis, subégalement et simultanément relevés dans leur milieu en carène obtuse, subélargie au mésosternum chez les ♂, postérieurement prolongée en une épine dépassant fortement les trochanters des cuisses postérieures. *Médiépisternums* grands, transverses. *Mé-tasternum* très grand, obliquement coupé en arrière. *Postépisternums* oblongs ou suballongés, un peu plus étroits postérieurement. *Postépimères* petites, étroites, lanciformes.

Ventre de 5 arceaux, subégaux dans leur milieu.

Hanches légèrement distantes. Les *antérieures* subglobuleuses ; les *intermédiaires* plus grandes, oblongues, obliques, déprimées ; les *postérieures* en forme de grande lame, transverse, oblique, déprimée, allongée, subarquée en arrière.

Pieds robustes, les *antérieurs* plus courts. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* plus courts, graduellement atténués à leur base, armés à leur sommet interne de deux fortes épines, acérées, inégales, plus courtes dans les antérieurs.

Tarses à 1^{er} article très court, en forme de coin ou d'onglet ; les *antérieurs* courts, avec les 2^e à 4^e articles très courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* un peu plus longs que les tibias, comprimés, longuement et densément ciliés à leur arête supérieure, très brièvement pectinés à leur arête inférieure (1), rêmiformes ou propres à la natation, à 2^e article allongé, plus long que les deux suivants réunis : le 3^e oblong, le 4^e sub-oblong : le dernier un peu plus long que le 3^e. *Ongles* petits, grêles, arqués, armés à leur base en dessous d'un crochet, souvent nul ou obsolète : les *antérieurs* des ♂ grands, inégaux.

Obs. Les insectes de ce genre sont de très grande taille. Ils vivent dans les eaux stagnantes où ils se nourrissent principalement de substances végétales et souvent aussi de jeunes mollusques aquatiques. Quoique bien plus organisés pour la natation que les genres suivants, ils font jouer leurs pattes l'une après l'autre, au lieu de les faire mouvoir simultanément comme les Hydrocanthares, dont ils sont loin, du moins à leur état parfait, d'avoir les mœurs aussi carnassières.

La larve et les métamorphoses de l'*Hydrophilus* sont très connues. Elles ont été indiquées ou décrites avec plus ou moins de détails par :

(1) Suivant que le tarse est tourné, c'est parfois l'inverse qui paraît avoir lieu.

- MOUFFET (*Ins. Theat.* 1600, p. 320).
 FRIECH (*Beschreib.* 1720, 2^e part. p. 26, pl. VI.
 DE GEER (*Mém.* 1752, t. IV, *Mém.* VIII, p. 369).
 LYONNET (*Mém. post.* p. 133, pl. XIII, fig. 1-2).
 LESSER (*Ins. Theol.* t. II, fig. 12-16).
 MIGER (*Ann. Museum*, 1809, t. XIV, p. 445, pl. 28).
 AUDOUIN et BRULLÉ (*Hist. nat. Col.* 1835, t. II, p. 253, pl. XI, fig. 1-6).
 STURM (*Deuts. Ins.* t. IX, p. 106).
 WESTWOOD (*Intr.* 1839, t. I, p. 125, fig. 8, 11-12).
 DUTROCHET (*Mém. s. Anim. et Végét.*).
 ERICHSON (*Wieg. Archiv.* 1841, I, p. 108).
 MULSANT (*Palpic.* 1844, p. 106-108).
 CANDÈZE (*Mém. Liège*, 1853, pl. I, fig. 7).
 RUPERTSBERGER (*Biologie*, p. 112).
 LETZNER (*Jahr. Ges.* 1853, p. 211, pl. 2, fig. 31-35, *Hydr. aterrimus*).

Le genre *Hydrophilus* se borne à quatre espèces françaises, savoir :

- a. *Ventre relevé en carène sur toute sa longueur. Corps ovale-oblong.*
- b. *Angle sutural des élytres armé d'une petite épine. Lobe interne du 8^e article des antennes un peu moins grêle et à peine moins coudé-prolongé que celui du 7^e.*
- c. *Plaque de l'onychium antérieur ♂ subangulairement arrondie au sommet, avec les deux ongles élargis vers leur extrémité. Forme ovale-oblongue. 1. PICEUS.*
- cc. *Plaque de l'onychium antérieur ♂ largement tronquée-sub-échancrée au sommet, avec l'ongle externe seul subélargi vers son extrémité. Forme plus allongée. 2. ANGIUSTIOR.*
- bb. *Angle sutural des élytres subarrondi, sans épine. Lobe interne du 8^e article des antennes sensiblement moins grêle et moins coudé-prolongé que celui du 7^e. Plaque de l'onychium antérieur ♂ triangulaire-oblongue, avec l'ongle externe seul dilaté. 3. PISTACEUS.*
- aa. *Ventre relevé simplement en faite sur le 3^e arceau seulement. Lobes internes des 7^e et 8^e articles des antennes subégalement grêles et prolongés. Epine suturale émoussée, souvent rudimentaire. Plaque de l'onychium antérieur ♂ en triangle subéquilatéral, avec les deux ongles acérés. Corps moins oblong. 4. ATERRIMUS.*

1. *Hydrophilus piceus*, LINNÉ.

Ovale-oblong, assez convexe, lisse, glabre, luisant et d'un brun noir olivâtre en dessus, d'un noir brillant en dessous avec la poitrine et le 1^{er} arceau ventral mats et soyeux, la base des antennes et les palpes roux.

Elytres striées postérieurement, armées d'une petite épine à leur angle sutural. Ventre caréné sur toute sa longueur. Pieds d'un noir luisant, avec les hanches et la base des cuisses antérieures mates et duveteuses.

♂ Le 5^e article des tarsi antérieurs fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire, garnie en dessous de petites cupules, avec les ongles inégaux, dilatés au bout (1), inermes inférieurement. Carène mésosternale subélargie en navette, creusée d'une fossette allongée assez profonde.

♀ Le 5^e article des tarsi antérieurs simple, à ongles non dilatés, égaux, armés d'un crochet en dessous. Carène mésosternale subdéprimée, non élargie, à peine sillonnée.

Dytiscus piceus, LINNÉ, Faun. Suec. 214, 764.

Le grand Hydrophile, GEOFFROY, Hist. des Ins. I. 182, pl. III, fig. 1, a, b (♀).

Hydrophilus ruficornis, DE GEER, Mém. t. IV, 371, pl. 14, fig. 1, 2 (♀).

Hydrophilus piceus, FABRICIUS, Syst. Ent. 228, 1. — OLIVIER, Ent. n° 39, 9, I, pl. 1, fig. 2, a, b, c, d. — LATREILLE, Hist. nat. t. 10, 61. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 113, 1. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. nat. Ins. II, 274, pl. 11, fig. 1 (♀). — ERICHSON, Col. March. I, 206, 1. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Ins. Col. II, 49, 1, pl. 3, fig. 7 (♂). — HEER, Faun. Helv. I, 483, 1. — MULSANT, Palp. 108, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 225, 1. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 141 (♂). — THOMSON, Skand. Col. II, 90, 1. — BEDL. Faun. Col. Seine, I, 305 et 325.

Long. 0,040 à 0,045; — larg. 0,018 à 0,023.

Corps ovale-oblong ou subelliptique, assez convexe, lisse, glabre, luisant et d'un brun noir olivâtre en dessus.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe. *Epistome* grand, offrant en avant 2 lignes de points enfoncés, obliquement disposées et recourbées en crosse en dehors au-devant des yeux. *Front* creusé, vers le bord interne de ceux-ci, d'une impression oblique, densément ponctuée; marqué, sur son disque, de 2 très petites fossettes ponctiformes, écartées et transversalement disposées, et, sur le vertex, d'une très fine ligne longitudinale. *Labre* subtronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. *Palpes* d'un roux fauve. *Menton* lisse. *Yeux* d'un noir luisant.

(1) Pour voir cela, il faut les regarder en face et par devant.

Antennes rousses et glabres, avec la massue souvent plus ou moins obscure et ses 3 derniers articles mats et duveteux : les 7^e et 8^e longuement ciliés vers le sommet de leur lobe interne, qui est un peu moins grêle et à peine moins prolongé dans le 8^e.

Prothorax transverse, deux fois au moins aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, subarquément rétréci en avant et subarrondi aux angles; convexe; marqué de chaque côté de 2 groupes de points enfoncés; creusé vers son tiers antérieur de 2 petites impressions obliques, densément pointillées et un peu plus écartées entre elles que des côtés; offrant, en outre, quelques petits points enfoncés le long de certains endroits des bords antérieur et postérieur.

Écusson en triangle à côtés subcurvilignes, parfois atténué au sommet en pointe mousse.

Élytres de 4 à 5 fois aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, rétrécies en arrière après leur milieu et subarrondies tout à fait à leur sommet où elles offrent une petite épine à leur angle sutural; assez convexes; plus ou moins sillonnées et relevées en gouttière vers le milieu de leur côté externe; marquées, dès le milieu de leur longueur, de 10 fines stries d'abord obsolètes et graduellement plus accusées en arrière où elles se réunissent par paire: les 2 suturales et les 2 externes parallèles, les autres divergentes en avant. Les 2^e, 4^e et 6^e intervalles et moins distinctement le 8^e, parés d'une rangée irrégulière de petits points, celle du 6^e antérieurement raccourcie, les autres avancées jusqu'à la base.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec la poitrine, le 1^{er} arceau ventral et la marge latérale des autres très finement chagrinés, mats et revêtus d'un léger duvet soyeux et doré. *Ventre* longitudinalement relevé en carène sur tous ses arceaux.

Pieds robustes, d'un noir luisant avec toutes les hanches et la base des cuisses antérieures très finement chagrinées, mates et duveteuses. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias antérieurs* bistriés-frangés sur leur arête externe; les *intermédiaires* et *postérieurs* densément et râpeusement ponctués en dehors, ceux-là, de plus, distinctement ciliés-frangés en dessus. *Tarses antérieurs* courts; les *intermédiaires* et *postérieurs* très allongés, garnis à leur côté externe d'une frange de longs cils fauves et serrés (1).

¶ (1) Suivant que le tarse est tourné, cette arête externe ou supérieure paraît souvent être l'arête inférieure.

PATRIE. Cette espèce habite toutes les parties de la France, dans les mares, fossés et autres eaux stagnantes. Elle n'est pas rare aux environs de Lyon et en Provence.

OBS. Elle varie beaucoup pour la taille, pour la convexité et l'ampleur des élytres. Les antennes sont tantôt rousses à massue brune, tantôt entièrement rousses, sauf toutefois le 6^e article servant de base à la massue, lequel reste souvent d'une teinte plus obscure.

La larve de l'*Hydrophilus piceus* est connue depuis longtemps. Lyonnet, un des premiers, en a fait connaître les mœurs et les habitudes (*Recherches sur l'anat. et les métam. des Insectes*, p. 133, pl. 12, fig. 47-50 et pl. 13). Elle est carnassière et elle se nourrit surtout des Mollusques qui infestent les plantes aquatiques. On doit aussi d'intéressants détails sur la vie évolutive de cet insecte à Roesel (*Ins. Belustig.* t. II), Lancret (*Nouv. Bull. Soc. philom.* t. II, n^o 32, p. 74), Miger (*Ann. Mus. Hist. nat.* t. XIV, p. 441, pl. 28), Audouin et Brullé (*Hist. nat. des Ins.* II, 254), et surtout Chapis et Candèze (*Cat. des larv. de Col.* 46, pl. 1-7). Mulsant a donné de cette même larve une description détaillée, accompagnée de quelques observations (*Palp.* p. 108).

2. *Hydrophilus angustior*, REY.

Ovale-allongé, subconvexe, lisse, glabre, luisant, d'un brun noir olivâtre en dessous avec la poitrine et le 1^{er} arceau ventral mat et soyeux, la tige des antennes et les palpes d'un roux de poix.

♂ Le 5^e article des tarsi antérieurs fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire, garnie en dessous d'une série arquée de petites cupules, densément ciliée en arrière et largement tronquée-subéchancrée au sommet, avec les ongles inégaux, inermes inférieurement, l'externe plus grand, subélargi vers son extrémité. Carène mésos-ternale naviculaire, creusée d'une fossette elliptique très profonde.

♀ Le 5^e article des tarsi antérieurs simple, à ongles subégaux, non élargis vers le sommet, armés d'un crochet en dessous. Carène mésos-ternale étroite, fusiforme, subdéprimée, à peine impressionnée sur son milieu.

Long. 0,035 à 0,038; — larg. 0,016 à 0,018.

PATRIE. Fréjus, Hyères, en avril, surtout dans les eaux saumâtres.

Obs. Je ne donne cette espèce que sous toute réserve. Toutefois, je ferai remarquer qu'elle a autant de droits que le *pistaceus* de représenter une espèce distincte de *piceus*. En effet, elle est moindre, plus allongée et plus étroite que celui-ci. La plaque de l'onychium antérieur ♂ est toujours largement tronquée-subéchancrée au sommet, avec l'angle externe seul subélargi vers son extrémité, et la carène mésosternale ♂ creusée d'une fossette plus profonde. J'en ai vu trois échantillons identiques.

3. *Hydrophilus pistaceus*, LAPORTE.

Ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, luisant et d'un noir olivâtre en dessus, d'un noir brillant en dessous avec la poitrine et le 1^{er} arceau ventral mats et soyeux, la base des antennes et les palpes roux. Elytres striées postérieurement, subarrondies et sans épine à leur angle sutural. Ventre caréné sur toute sa longueur. Pieds d'un noir luisant, avec les hanches et la base des cuisses antérieures mates et duveteuses.

♂ Le 5^e article des tarses antérieurs fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire oblongue, avec les ongles inégaux, inermes en dessous, l'externe seul dilaté. Carène mésosternale légèrement élargie en navette allongée et concave.

♀ Le 5^e article des tarses antérieurs simple, à ongles non dilatés, égaux, armés d'un crochet en dessous. Carène mésosternale à peine élargie, simplement sillonnée.

Hydrophilus pistaceus, DAHL, Cat. DEJEAN, 1837, p. 147. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 1840, 30, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 225, 2.

Hydrophilus inermis, LUCAS, Expl. Alg. 244, pl. 23, fig. 3. — LEPRIEUR, Ann. Fr. 1854, 69, pl. 3, fig. III, 3. — J. DUVAL, Ann. Fr. 1837, 88. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 304, note.

Long. 0,038 à 0,042 ; — larg. 0,019 à 0,021.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle a été prise dans la France méridionale, aux environs de Montpellier et d'Agen. Je l'ai capturée moi-même, en juin, près d'Hyères, dans les eaux douces.

Obs. On a émis des doutes sur la validité de cette espèce qui ressemble

beaucoup à l'*H. piceus*. Quant à moi, je la crois distincte à cause d'un concours de caractères constants. La forme générale est un peu plus ramassée. Les élytres, un peu plus convexes en arrière sur la région suturale, sont moins rétrécies vers leur extrémité, avec leur angle sutural subarrondi et toujours sans épine. Le lobe interne du 8^e article des antennes est sensiblement moins grêle et moins prolongé que celui du 7^e. La plaque triangulaire du 5^e article des tarsi antérieurs ♂ est moins large et moins obtuse, avec l'angle externe seul dilaté, au lieu qu'ils le sont tous deux chez l'*H. piceus* ♂. De plus, la saillie mésosternale des ♀ est un peu moins étroite et plus fortement sillonnée que dans le sexe correspondant de l'espèce précédente, avec le sillon toujours plus prolongé en arrière, etc. (1),

4. *Hydrophilus aterrimus*, ESCHSCHOLTZ,

Ovale-suboblong, convexe, lisse, glabre, luisant et d'un noir à peine olivâtre en dessus, d'un noir brillant en dessous avec la poitrine et le 1^{er} arceau ventral mats et soyeux, les antennes et les palpes roux. Elytres striées postérieurement, armées à leur angle sutural d'une épine émoussée. Ventre subcaréné sur le 5^e arceau seulement. Pieds d'un noir luisant, avec les hanches et la base des cuisses antérieures mates et duveteuses.

♂ Le 5^e article des tarsi antérieurs fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire, subéquilatérale, à sommet interne émoussé, avec les ongles inermes en dessous, tous deux acérés, inégaux, l'externe plus long et brusquement coudé. Carène mésosternale lanciforme, peu élargie, distinctement sillonnée.

♀ Le 5^e article des tarsi antérieurs simple, à ongles non dilatés, égaux, armés d'un crochet en dessous. Carène mésosternale à peine élargie, distinctement sillonnée.

Hydrophilus aterrimus, ESCHSCHOLTZ, Entomogr. I, 128. — ERICHSON, Col. March. I, 206, 2. — HEER, Faud. Helv. I, 483, 2. — MULSANT, Palp. 110. — FAIRMAIRE

(1) D'ailleurs, dans la séance de la Société entomologique de France du 14 septembre 1883. (p. 69-73), M. Leprieur a parfaitement levé tous les doutes sur la validité de l'*H. pistaceus* Lap. (*inermis* Luc.) En effet, indépendamment de l'épine suturale, il existe un caractère dominant dans la différence de forme des plaques de l'onychium antérieur des mâles.

, et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 226, 3. — THOMSON, Skand. Col. II, 90, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 304, note.
Hydrophilus morio, STURM, Ins. IX, 109, pl. 215. — DEJEAN, Cat. 3^e éd., 147.

Long. 0,038; — larg. 0,020.

PATRIE. Cette espèce, propre au nord de l'Europe, à l'Allemagne et à la Suisse, a été trouvée aux environs de Strasbourg par feu Linder. Saucerotte l'avait déjà indiquée de la même localité.

Obs. Elle est encore d'une forme plus ramassée et plus convexe que *pistaceus*. La massue des antennes est d'un roux assez clair, avec les 8^e et 9^e articles plus dégagés et plus visiblement pédicellés, et les lobes internes des 7^e et 8^e subégalement grêles et prolongés. Le prothorax est un peu plus étroit que les élytres qui sont un peu plus élargies vers les épaules, avec leur angle sutural armé d'une épine émoussée ou rudimentaire, et leurs stries apparentes dès avant le milieu, ce qui a lieu rarement chez *pistaceus* et jamais chez *piceus*. Enfin, le ventre est subcaréné ou simplement relevé en faite sur le dernier article seulement, et souvent la carène est raccourcie en avant; la pointe métasternale, un peu moins prolongée, est moins droite, subarquée et un peu dirigée en bas, etc.

La plaque de l'onychium antérieur ♂ est subéquilatérale, avec les ongles tous deux acérés.

La larve de l'*Hydrophilus aterrimus* a été décrite et figurée par Letzner, qui en a donné l'histoire (*Jahrb. Schles. Gesell.*, 1853, 211, pl. 2, fig. 31-35), et plus récemment par Schioedte (*Natur. Tidss.*, 1862, p. 216, pl. III, fig. 20-21).

Genre *Hydrous*, HYDRÔÉ; Linné (inédit).

AUDOUIN et BRULLÉ. Hist. des Ins. II, 275. — MOLSANT, Palp. 111. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. 87, pl. 29, fig. 142. — *Hydrochares*. LATREILLE, Fam. nat. 366 (1).

ÉTYMOLOGIE : ὕδωρ, eau.

CARACTÈRES. Corps assez régulièrement ovale-oblong, assez grand, convexe, obtusément arrondi en arrière.

(1) Gemminger et de Harold adoptent le nom d'*Hydrochares* donné par Latreille, antérieur, il est vrai, à l'application exacte qu'Audouin et Brullé avaient faite de celui d'*Hydrous*; mais, avant la publication des Familles naturelles, Leach (*Zool. Miscell.*, t. 3, 94, 1817) avait imposé le nom linnéen aux grands-Hydrophiles. Il n'y a nul inconvénient à le rétablir en changeant la destination.

Tête grande, trapézoïdiforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* très court, sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, arquées, paraissant bidentées au sommet. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très court : le 2^e très long, en massue à peine arquée : le 3^e un peu moins long, sublinéaire : le dernier bien plus court, subfusiforme, mousse au bout. *Palpes labiaux* très courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e assez épais, en massue oblongue : le dernier un peu plus étroit, plus court, subelliptique, mousse au bout. *Menton* grand, transverse, à peine arrondi en avant.

Yeux gros, assez saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} grand, oblong, assez large, subarqué, comprimé : le 2^e suballongé, plus étroit, un peu plus court, subcylindrique : les 3^e à 5^e petits, très courts, contigus : les 6^e à 9^e formant ensemble une massue perfoliée, irrégulière : le 6^e glabre, en cornet servant de base à la massue : les 3 derniers duveteux : les 7^e et 8^e légèrement prolongés en dedans en forme de croissant : le dernier comprimé, irrégulier, subpentagonal.

Prothorax transverse, largement échancré au sommet et à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Élytres ovales-oblongues, obtuses et arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés.

Prosternum court, relevé dans son milieu en une carène comprimée (1). *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* et *métasternum* intimement unis, subégalement et simultanément relevés dans leur milieu en carène étroite, subdentée en avant (2), postérieurement prolongée en pointe ne dépassant pas les irochanters des cuisses postérieures. *Médi-épisternums* grands, transverses. *Métasternum* très grand, subobliquement coupé en arrière. *Postépisternums* suballongés, à peine plus étroits postérieurement. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux : le 1^{er} plus court dans son milieu, les suivants subégaux, le 5^e parfois un peu moins court.

Hanches légèrement distantes, les *antérieures* plus rapprochées, sub-

(1) L'épine terminale de la carène prosternale, manquant dans une des espèces, ne saurait être un caractère générique.

(2) La dent est très petite et dirigée en arrière.

globuleuses ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, sub-obliques, déprimées ; les *postérieures* en forme de grande lame transverse, suboblique, déprimée, allongée, subarquée en arrière.

Pieds plus ou moins robustes, les *antérieurs* plus courts. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* à peu près aussi longs, subatténués à leur base, armés à leur sommet interne de deux assez fortes épines inégales, plus courtes dans les antérieurs. *Tarses* à 1^{er} article très court, en forme de coin ou d'onglet, seulement visible en dessous ; les *antérieurs* courts, avec les 2^e à 4^e articles courts et graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs ou à peine plus longs que les tibias, subcomprimés, longuement ciliés en dessus, brièvement pectinés en dessous, plus ou moins rémiformes ou propres à la natation, à 2^e article allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : le 3^e oblong, le 4^e suboblong : le dernier un peu plus long que le 3^e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, armés en dessous d'une petite dent.

Obs. Les *Hydrous* sont de taille assez grande. Ils ont les mêmes mœurs que les *Hydrophilus*, dont ils diffèrent, outre la taille, par leur forme non atténuée en arrière, par leur lame prosternale non creusée en gouttière, relevée en carène comprimée, par la carène mésosternale subdentée en avant, par la pointe métasternale bien plus courte et ne dépassant pas les trochanters des hanches postérieures, et par les postépimères cachées. De plus, les lobes internes des 8^e et 9^e articles des antennes ne sont pas ciliés. Enfin, le labre est plus distinctement cilié en avant et l'épistome non avancé en forme de dent à ses angles antérieurs ; le 2^e article des palpes maxillaires est moins arqué, et les tarses intermédiaires et postérieurs relativement un peu moins longs. Dans les deux sexes, la carène mésosternale se montre également étroite et le dernier article des tarses antérieurs est simple, e.c. (1).

Deux espèces françaises seulement rentrent dans le genre *Hydrous*.

- a. *Carène prosternale* subhorizontale, armée postérieurement d'une forte épine, obliquement dirigée en bas. *Palpes* et *pièds* d'un brun noir. *Tibias* et *tarses intermédiaires* et *postérieurs* assez robustes. 1. CARABOÏDES.

(1) Le *Tropisternus apicipalpis* de Chevrolat (Col. Mex. Cent. I, 3^e fasc. n. 54. 1834 ; — Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 53, 3) a été indiqué à tort par Mulsant (Op. Ent. VII, 160, 1856), d'après M. Robert du Luc, comme ayant été rencontré dans les montagnes des Maures (Var). C'est une espèce essentiellement américaine, ainsi que tous ses congénères. Le genre, par son prosternum creusé en gouttière, semble faire le passage des *Hydrophilus* aux *Hydrous* et *Hydrobius*.

- aa. *Carène prosternale* déclive d'avant en arrière, sans épine postérieurement. *Palpes* et *pièds* roux, avec la base des cuisses et les tibias intermédiaires et postérieurs rembrunis. *Tibias* et *tarses intermédiaires* et *postérieurs* assez grêles. 2, FLAVIPES.

1. *Hydrous caraboides*, LINNÉ.

Ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, brillant et d'un noir olivâtre en dessus, d'un noir mat et duveteux en dessous, avec les antennes rousses à massue brune. Elytres à peine striées, avec des séries de points enfoncés sur les intervalles alternes, les extérieures plus confuses. Carène prosternale armée d'une épine en arrière. Tibias et tarses intermédiaires et postérieurs assez robustes.

♂ Ongles de tous les tarses brusquement coudés en forme de grappin.

♀ Ongles de tous les tarses plus grêles, simplement arqués.

Dytiscus caraboides, LINNÉ, Faun. Suec. 214, 765.

Dytiscus scarabaeoides, SCHRANK, Enum. Ins. 198, 371.

L'*Hydrophile noir picoté*, GEOFFROY, Hist. des Ins. I, 183, 2.

Hydrophilus nigricornis, DE GEER, Mém. IV, 376, 2.

Hydrophilus caraboides, FABRICIUS, Syst. ent. 228, 2. — OLIVIER, Ent. III, n. 39, 11, 2, pl. II, fig. 8. — LATREILLE, Hist. nat. 10, 62, pl. 81, fig. 7. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 114, 2. — STURM, Deut. Faun. IX, 113, pl. 216. — ERICHSON, Col. March. I, 207, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 483, 3.

Hydrous caraboides, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 276, pl. II, fig. 2. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 52, 1. — MULSANT, Palp. 112, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 226, 1. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 142. — THOMSON, Skand. Col. II, 91, 1.

Hydrocharis caraboides, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 305 et 326.

Variété a. Taille moindree. Forme plus étroite. Cuisses et tibias antérieurs roussâtres, ainsi que les palpes.

Hydrous caraboides, var. B, *intermedius*, MULSANT, Palp. 113. — Var. *flavipes*, THOMSON, Skand. Col. IX, 120 (1).

Long. 0,015 à 0,018 ; — larg. 0,007 à 0,008.

(1) C'est à tort que Thomson, à propos de sa variété du *caraboides*, cite *flavipes*. Ce dernier, identique à celui de la France méridionale, n'a pas d'épine postérieure à la carène prosternale, caractère organique qui n'eût pas échappé à l'observateur suédois.

Corps ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, brillant et d'un noir olivâtre en dessus.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe. *Épistome* grand, offrant en avant deux impressions arquées et fortement ponctuées, situées au devant des yeux et à ouverture en arrière. *Front* creusé le long du bord interne de chaque œil d'un sillon ponctué. *Labre* sensiblement sinué et cilié dans le milieu de son bord antérieur. *Palpes* bruns avec les articulations et le sommet roussâtre. *Menton* assez fortement ponctué. *Yeux* d'un noir brillant, parfois marbré.

Antennes rousses et glabres, avec la massue obscure et ses trois derniers articles mats et duveteux : les 7^e et 8^e médiocrement prolongés en croissant à leur côté interne.

Prothorax transverse, environ deux fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, arcuement rétréci en avant et subarrondi aux angles ; convexe ; marqué de chaque côté d'une striole de points enfoncés, située derrière les yeux et subparallèle au bord antérieur, et en avant, de 2 autres strioles semblables, obliques, plus écartées entre elles que des côtés et placées vers le premier tiers environ ; offrant en outre, après le milieu des côtés, un groupe de points enfoncés, épars, ceux de devant se serrant suivant une ligne oblique, avec quelques points rares et peu distincts le long des bords antérieur et postérieur, et d'autres plus nombreux dans la première moitié des rebords latéraux.

Écusson triangulaire, à côtés à peine curvilignes.

Élytres 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, obtuses et arrondies en arrière ; convexes ; marquées de très fines stries obsolètes, peu apparentes, avec 5 séries de gros points enfoncés, sur les intervalles alternes : les deux premières plus régulières, avancées jusqu'à la base, à points serrés : les autres plus confuses, à points plus fins et plus espacés : la 3^e raccourcie en avant.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et finement duveteux, avec la région médiane du 5^e arceau ventral lisse et brillante, excepté à sa base. *Repli du prothorax* très lisse, celui des élytres lisse en dehors, chagriné en dedans.

Pieds assez robustes, d'un noir brillant, avec la base des cuisses antérieures parée d'une plaque chagrinée, mate et tomenteuse. *Cuisses* plus ou moins comprimées, ponctuées à leur face inférieure, les intermédiaires plus densément. *Tibias* éparsément ponctués et épineux ; les épines plus serrées et disposées en série longitudinale, sur leur arête externe ;

les *antérieurs* très brièvement ciliés de fauve, en dessous. *Tarses antérieurs* courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, garnis supérieurement de longs cils fauves et serrés.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans presque toute la France. Elle n'est pas rare en Provence.

Obs. La variété *intermedius*, des environs de Lyon, est moindre, plus étroite, un peu moins largement arrondie en arrière et d'une teinte un peu plus verdâtre. Les pieds sont moins noirs, avec les cuisses et tibias antérieurs roux ou roussâtres. Les palpes sont de cette dernière couleur, et les antennes sont testacées à massue rembrunie. Quant à la coloration, elle fait donc passage à l'espèce suivante

L'*H. scrobiculatus* de Panzer (*Faun. Germ.* 67, 11) n'est qu'une anomalie du *caraboides*, à élytres couvertes d'inégalités.

La larve de l'*Hydrous caraboides* a été décrite et figurée pour la première fois par Roesel (*Insect. Belustig.* t. 2, pl. IV, fig. 5 à 7 ; 8 nymphe), et, après lui, par Lyonnet (*Recherches*, 1^{re} part. 129, pl. XII, fig. 47, 48 nymphe et 50 tête grossie); Harris (Aurelian, pl. 26, fig. *e-i*); Miger (*Ann. Mus. Hist. nat.* t. 14); Sturm (*Deut. Faun.* IX, 113, pl. 216); Westwood (*Introd.*, 1839, I, p. 126, fig. 8), et Mulsant (*Palp.* III), qui tous ont donné, plus ou moins, des détails intéressants sur les évolutions de cet insecte. Sturm, entre autres (pl. 216, fig. *b, c, d*), a parfaitement figuré la larve et la nymphe. Plus tard, Schioedte est venu ajouter des données nouvelles et des dessins nouveaux à tout ce qui avait déjà paru sur les premiers états de l'*Hydrous caraboides* (*Nat. Tidss.* 1862, III, 1, p. 215, pl. IV, fig. 1-4 ; — V, fig. 1, et VI, fig. 2).

2. *Hydrous flavipes*, STEVEN.

Ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, brillant et d'un noir un peu verdâtre en dessus, d'un noir presque mat et duveteux en dessous, avec les pieds roux et les tarsi intermédiaires et postérieurs plus obscurs, les palpes et les antennes d'un roux testacé, celles-ci à massue brune. Élytres presque indistinctement striées, avec des séries de points enfoncés sur les intervalles alternes, les extérieures plus confuses. Carène prosternale sans épine en arrière. Tibias intermédiaires et tibias postérieurs assez grêles.

- ♂ *Ongles* de tous les tarsi brusquement coudés en forme de grappin.
 ♀ *Ongles* de tous les tarsi plus grêles, simplement arqués.

Hydrophilus flavipes, STEVEN in SCHOENHERR, Syn. Ins. II, 3.

Hydrous flavipes, MULSANT, Palp. 114. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. F. I, 226, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 303, note.

Long. 0,013 à 0,015 ; — larg. 0,006 à 0,007.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les fossés, en Languedoc et en Provence (1). — (A R).

Obs. Quoique bien voisine de la précédente, elle en est pourtant essentiellement distincte. La taille est toujours moindre, la forme un peu plus étroite et la couleur généralement moins noire et tirant souvent sur le verdâtre. Les cuisses, surtout les intermédiaires, sont moins densément ponctuées. Les tibias et les tarsi intermédiaires et postérieurs sont plus grêles. Les palpes, d'une couleur plus claire, sont d'un roux testacé, avec le bout du dernier article des maxillaires souvent un peu rembruni. Les pieds sont roux avec les hanches et les trochanters noirs, et l'extrême base des cuisses et les genoux un peu enfumés. Comme dans l'*H. caraboides*, les hanches et trochanters antérieurs sont mats et tomenteux, ainsi qu'une plaque basilaire des cuisses attenantes. Enfin, ce qui est concluant par dessus tout, la structure de la carène prosternale n'est plus la même ; au lieu d'être horizontale et épineuse, elle est déclive et sans épine, caractère organique d'une grande valeur ; de plus, sa tranche est moins émoussée.

Genre *Limnoxenus*, LIMNOXÈNE ; Motschoulsky.

MOTSCHOUlsKY, Étud. entom., 1859, p. 128.

ÉTymOLOGIE : λίμνη, marais ; ξένος, hôte.

CHARACTÈRES. *Corps* ovale-oblong, moyen, très convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, trapézoïdiforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* très court, à peine sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* très peu saillantes, arquées. *Palpes maxillaires* suballongés, peu grêles, à peine plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : le 2^e assez allongé, droit, un peu en

(1) C'est par erreur que Mulsant me cite comme l'ayant pris aux environs de Lyon. L'insecte auquel il fait allusion, est l'*H. caraboides* var. *intermedius*.

massue : le 3^e bien plus court, obconique : le dernier bien plus long que le 3^e, subfusiforme, subarqué, mousse au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e en massue oblongue : le dernier un peu plus court, droit au côté interne, subarqué au côté externe (1). *Menton* grand, trapézoïdiforme, arrondi en avant.

Yeux assez gros, peu saillants, voilé; en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} assez long, assez épais, subarqué : le 2^e aussi épais à sa base que le 1^{er}, mais plus court, conique : les 3 suivants plus étroits, graduellement un peu plus épais : le 3^e oblong : les 4^e et 5^e courts, fortement contigus : les 6^e à 9^e formant ensemble une massue oblongue : le 6^e très court, glabre, servant de base à la massue : les 3 derniers duveteux : les 7^e et 8^e courts, transverses : le dernier subcomprimé, subcirculaire ou en ogive courte et obtuse.

Prothorax transverse, largement et bisinueusement échancré au sommet et à la base (2), rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales-oblongues, arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, ponctuées-striées, creusées postérieurement d'une strie suturale.

Prosternum court, relevé dans son milieu en une carène saillante, subcomprimée, subhorizontale et ciliée sur sa tranche. *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* fortement relevé dans son milieu en une carène comprimée, horizontale et ciliée sur sa tranche, libre et non liée en arrière à celle du métasternum. *Médiépisternums* assez grands, un peu obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, avancé entre les hanches intermédiaires en une carène subarquée, au moins aussi élevée que celle du mésosternum ; prolongé en arrière en une pointe courte, ne dépassant pas même le lobe interne des hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, un peu rétrécis en languette obtuse tout à fait vers leur sommet. *Postépimères* cachées ou à peine distinctes.

Ventre de 5 arceaux : le 1^{er} plus court dans son milieu : les 2^e à 4^e graduellement un peu plus courts, le 5^e un peu moins court.

(1) Ce côté externe, ainsi que dans le genre *Hydrous*, présente une longue soie près du sommet. Ce léger signe se reproduit dans d'autres genres, je n'y reviendrai pas.

(2) Plus faiblement à la base.

Hanches légèrement distantes. Les *antérieures* subcontiguës, subglobuleuses ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, ovales, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en forme de lame allongée, transverse, déprimée, subarquée extérieurement à son bord apical.

Pieds assez robustes, les *antérieurs* un peu plus courts. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, les *antérieures* seules tomentueuses à leur base. *Tibias* presque aussi longs que les cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs, tous sublinéaires et plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de deux fortes épines inégales. *Tarses* à 1^{er} article très court, en forme de coin ou d'onglet, seulement visible en dessous ; les *antérieurs* courts, avec les 2^e à 4^e articles graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, au moins aussi longs que les tibias, subcomprimés, longuement et densément ciliés en dessous, très brièvement ciliés-frangés en dessous, légèrement rémiformes, à 2^e article allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : le 3^e fortement oblong, le 4^e oblong : le dernier plus long que le 3^e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, subangulés ou à peine dentés en dessous.

Obs. L'insecte sur lequel est basée cette coupe générique, a été jusqu'à présent réuni au genre *Hydrobius*. Mais, par la structure des diverses pièces de la poitrine, il a beaucoup plus de rapports avec les *Hydrous*, et l'on peut dire qu'il forme la transition entre ces deux genres. En effet, les *Limnoxenus* diffèrent des *Hydrous* par leur taille moindre et leur forme un peu plus convexe. Les palpes maxillaires sont plus courts et un peu plus épais, avec leur dernier article plus long que le 3^e. La carène prosternale est horizontale et ciliée sur sa tranche, sans épine. Il en est de même de celle du mésosternum, qui est libre et non liée à celle du métasternum. Celui-ci n'est relevé en carène qu'à sa partie antérieure, entre les hanches intermédiaires, et sa pointe postérieure, réduite à un angle aigu, ne dépasse pas même le lobe interne des hanches. De plus, les 8^e et 9^e articles des antennes ne sont nullement prolongés en croissant à leur côté interne. Le labre est moins sinué au sommet. Les tibias sont plus linéaires, et les angles sont moins visiblement dentés en dessous, etc. (1).

(1) Jacquelin Duval (Gen. Hydroph. 1853, 83) avait, du reste, signalé cette forme intermédiaire, remarquable par la structure des carènes mésosternale et métasternale et des tarsi intermédiaires et postérieurs, qui la lie aux *Hydrous* ; mais il n'avait pas cru devoir en faire la base d'une coupe générique.

Ce genre est réduit à une seule espèce française, qui a les mêmes mœurs et habitudes que les *Hydrous*.

1. *Limnoxenus oblongus*, HERBST.

Ovale-oblong ou saballongé, très convexe, finement et densément ponctué, presque glabre, d'un noir verdâtre luisant en dessus, moins brillant en dessous, avec les tarsi, les palpes et les antennes roux, la massue de celles-ci brune. Élytres ponctuées-striées, creusées d'une strie suturale dans leur dernière moitié. Cuisses antérieures tomenteuses en devant, au moins dans leur tiers basilaire.

♂ Ongles des tarsi antérieurs et intermédiaires légèrement recourbés en grappin.

♀ Ongles de tous les tarsi simplement arqués.

Hydrophilus oblongus, HERBST, Nat. VII, 300, 6, pl. 113, fig. 10.

Hydrophilus picipes, DUMÉRII, Dict. XXII, 237. — STURM, Deut. Faun. X, 4, 1.

Hydrobius oblongus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 281. — ERICHSON, Col. March. 207, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 1. — MULSANT, Palp. 120, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 228, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 308 et 326, 1.

Hydrobius picipes, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 53, 2.

Long. 0,008 à 0,009 ; — larg. 0,004 à 0,0045.

Corps ovale-oblong ou même suballongé, très convexe, finement et densément ponctué, presque glabre, d'un noir verdâtre luisant, en dessus.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe. Épistome grand, offrant en avant, de chaque côté, une ligne oblique de gros points enfoncés. Front creusé vers le bord interne de chaque œil d'une striole oblique de gros points enfoncés. Labre à peine sinué en avant. Palpes d'un roux parfois assez foncé. Menton ponctué. Yeux noirs, brillants, souvent marbrés.

Antennes d'un roux testacé, glabres, avec les 3 derniers articles de la massue obscurs, mats et duveteux : les 7^e et 8^e transverses ; le dernier plus grand.

Prothorax trapézoïdiforme, environ une fois et deux tiers aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, arcuement rétréci

en avant, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits mais subémoussés; convexe; offrant de chaque côté du disque, outre la ponctuation générale, une série subcirculaire de points enfoncés plus gros, largement interrompue intérieurement en se rapprochant du dos et étroitement vers les bords latéraux.

Écusson triangulaire, à côtés à peine curvilignes, à ponctuation presque analogue à celle du dessus du corps.

Elytres environ deux fois et demie aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, souvent subcomprimées sur les côtés, assez étroitement arrondies en arrière; très convexes; marquées, outre la ponctuation foncière, de dix rangées striales de points enfoncés plus gros: la suturale creusée dans sa dernière moitié en une strie graduellement plus profonde postérieurement: les 3^e, 5^e, 7^e et 9^e géminées ou accompagnées en dedans de points un peu plus forts: les 6^e et 7^e souvent effacées en avant: la 10^e ou submarginale divergeant du rebord pour aller se confondre avec la 9^e vers le tiers antérieur environ (1).

Dessous du corps finement et rugueusement chagriné-ponctué, d'un noir peu brillant, revêtu d'un très léger duvet grisâtre, avec le repli des élytres et surtout du prothorax plus lisse.

Pieds assez robustes, d'un noir brillant, avec les hanches antérieures chagrinées et tomenteuses, et les tarses d'un roux ferrugineux. *Cuisses* subcomprimées, éparsement ponctuées; les *antérieures* chagrinées, mates et tomenteuses dans leur tiers basilaire au moins; les *intermédiaires* plus ponctuées et légèrement pubescentes à leur base. *Tibias* éparsement ponctués, plus ou moins épineux; les *antérieurs* bisérialement en dessus, unisérialement mais plus finement en dessous. *Tarses antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, brièvement ciliés en dessous, garnis en dessus de longs cils fauves et serrés.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France. Elle est plus répandue dans les contrées méridionales.

Obs. Pour la structure des diverses pièces de la poitrine, elle a plus d'analogie avec les espèces du genre *Hydrous* qu'avec celles du genre *Hydrobius*, dont elle a seulement la taille et l'aspect général.

L'*Hydrophilus picipes* de Fabricius est un *Cutops*.

(1) Tous ces gros points paraissent parés d'une soie couchée, très courte et à peine distincte. Mulsaut compte une 11^e rangée, pour moi insignifiante, composée de points écartés et sans ordre, réduite à la région humérale.

Genre *Hydrobius*, HYDROBIE; Leach.

LEACH. Zool. Miscell. 1817, 92. — Mulsant, Palp. 118. — J. Duval, Gen. Hydroph. 87, pl. 29, fig. 143.

ÉTYMOLOGIE : ὕδωρ. eau; βίωω. je vis.

CARACTÈRES. Corps ovale ou ovale-oblong, moyen, convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, trapézoïdiforme, sensiblement engagée dans le prothorax. Epistome tronqué en avant. Labre très court, subtronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. Mandibules très peu saillantes, arquées. Palpes maxillaires suballongés, peu grêles, un peu plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : le 2^e allongé, droit, un peu en massue : le 3^e assez allongé, obconique : le dernier bien plus long que le 3^e, en fuseau subarqué, mousse au bout. Palpes labiaux courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e en massue oblongue : le dernier à peine plus court, un peu plus étroit, subelliptique. Menton grand, transverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} assez long, assez épais, subarqué : le 2^e un peu moins épais à sa base que le 1^{er}, bien plus court, suboblong, conique : les 3 suivants plus étroits, graduellement plus épais et plus courts, fortement contigus : le 3^e oblong ou suboblong : les 4^e et 5^e très courts : les 6^e à 9^e formant ensemble une massue oblongue : le 6^e très court, glabre, servant de base à la massue : les 3 derniers duveteux : les 7^e et 8^e courts, transverses, perfoliés : le dernier subcomprimé, en ogive courte et obtuse.

Prothorax transverse, largement et bisinueusement échancré au sommet et à la base (1), rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés.

Écusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales ou ovales-oblongues, arrondies en arrière, finement

(1) Plus faiblement à la base, qui paraît parfois simplement bisinueusement tronquée.

rebordées sur les côtés, creusées postérieurement d'une strie suturale, ponctuées-striées ou striées-ponctuées.

Prosternum très court, sans carène saillante, parfois à peine relevé en faite vers sa pointe médiane. *Anté-épisternums* assez grands, irréguliers. *Mésosternum* relevé dans son milieu en une crête comprimée, tantôt pointue ou angulaire, tantôt tronquée ou subarrondie, un peu renversée en arrière d'où elle émet de sa base un mince filet enfoui entre les hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, obliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé à son bord postérieur, nullement caréné à sa base, simplement prolongé en angle entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, arrondis à leur sommet. *Post-épimères* cachées ou à peine distinctes.

Ventre de 5 arceaux : le 1^{er} plus court dans son milieu : les 2^e à 4^e graduellement à peine plus courts, le dernier un peu plus long.

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleuses, les autres très légèrement distantes ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, suboblique et subparallèle.

Pieds médiocres, les *antérieurs* un peu plus courts. *Trochanters* petits, en onglet ; les *postérieurs* plus allongés. *Cuisses* subcomprimées, glabres seulement dans leur dernière moitié ou leur dernier tiers. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous sublinéaires et plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de deux épines inégales, assez fortes (1). *Tarses* à 1^{er} article très court, en onglet, seulement visible en dessous ; les *antérieurs* assez courts, avec les 2^e à 4^e articles graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, faiblement comprimés, longuement et peu densément ciliés en dessus, brièvement ciliés-frangés en dessous, non ou peu rémiformes, à 2^e article assez allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis : le 3^e fortement oblong, le 4^e un peu plus court : le dernier plus long que le 3^e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, obtusément dentés en dessous à leur base.

Obs. Les *Hydrobius* ne sont pas aussi nageurs que les genres précédents, quoique vivant comme eux dans les marécages et eaux stagnantes.

(1) Ils sont, de plus, brièvement pectinés-frangés au sommet supéro-interne de leur troncation, et cela dans presque tous les genres, mais d'une manière peu distincte dans les petites espèces.

Ils diffèrent des *Limnoxenus* par des caractères notables qui sont loin de faire soupçonner l'analogie de leur forme générale. En effet, le prosternum n'est pas relevé en carène sensible ; la lame mésosternale n'a pas une tranche horizontale aussi développée et elle n'offre qu'une crête pointue ou subarrondie, ou parfois subtronquée, et le métasternum n'est point caréné en avant. Les palpes maxillaires sont relativement un peu moins courts, et les tarses intermédiaires et postérieurs moins comprimés, moins ciliés en dessus et moins rémiformes. En outre, toutes les cuisses sont tomentenses, excepté leur dernier tiers, caractère plutôt spécifique qui va se reproduire plus ou moins dans les genres suivants.

Deux espèces françaises sont réunies dans ce genre. En voici les différences :

- a. *Élytres* ponctuées-striées. *Écusson* un peu moins densément pointillé que les élytres. *Crête mésosternale* arrondie. *Corps* ovale-oblong, très densément pointillé. *Tarses* roux. *Taille* moyenne. . . . 1. CONVEXUS.
- aa. *Élytres* striées-ponctuées (1). *Écusson* pointillé de même que les élytres. *Crête mésosternale* pointue. *Corps* ovale, densément pointillé. *Sommet des cuisses, tibias et tarses* roussâtres. *Taille* moindre. 2. FUSCIPES.

1. *Hydrobius convexus*, ILLIGER (inédit).

Ovale-oblong, convexe, très finement et très densément pointillé, d'un noir olivâtre luisant en dessus, peu brillant en dessous, avec les tarses, les palpes et les antennes roux, la massue de celles-ci rembrunie. Écusson un peu moins densément pointillé que les élytres. Celles-ci ponctuées-striées, creusées d'une strie suturale dans leur dernière moitié. Crête mésosternale arrondie sur sa tranche. Toutes les cuisses tomentenses, au moins dans leur moitié basilaire.

♂ *Ongles des tarses antérieurs et intermédiaires assez brusquement arqués.*

♀ *Ongles de tous les tarses plus grêles, régulièrement arqués.*

(1) Il est à propos de rappeler ici la différence établie entre les expressions : *ponctuées-striées* et *striées-ponctuées*. La première veut dire : *points en série*, et la deuxième, à *stries ponctuées*.

Hydrobius convexus, DEJEAN, Cat. 3^e éd. 148. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. de Ins. II, 282. — MULSANT, Palp. 118, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 228, 3. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 307, note.

Long. 0,009 à 0,011 ; — larg. 0,005 à 0,006.

Corps ovale-oblong, convexe, très finement et très densément pointillé, d'un noir olivâtre luisant, en dessus.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe. *Épistome* offrant en avant une rangée transversale d'assez gros points enfoncés, gémignée, interrompue dans son milieu. *Front* creusé de chaque côté, vers le bord interne des yeux, d'une fossette subarquée et assez fortement ponctuée. *Labre* à peine sinué en avant. *Palpes* roux. *Menton* ponctué. *Yeux* brunâtres, brillants, souvent marbrés.

Antennes d'un roux testacé, glabres, à massue rembrunie ; les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux ; les 7^e et 8^e transverses ; le dernier plus grand.

Prothorax trapézoïdiforme, presque deux fois aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, arcuement rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs un peu moins ; convexe ; offrant de chaque côté du disque, outre la ponctuation générale, une série subcirculaire de points enfoncés plus gros et irrégulièrement gémignés, largement interrompue intérieurement et étroitement vers les bords latéraux.

Écusson triangulaire, à côtés faiblement curvilignes, à ponctuation un peu moins fine et un peu moins serrée que celle des élytres.

Élytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, parfois subcomprimées sur les côtés, plus ou moins arrondies en arrière ; convexes ; marquées, outre la ponctuation foncière, de dix rangées striales de points enfoncés plus gros, moins apparents en avant : la suturale creusée dans sa dernière moitié en une strie graduellement plus profonde postérieurement : les 3^e, 5^e, 7^e et 9^e accompagnées en dedans de points irréguliers bien plus forts : la 10^e divergeant dès le sommet du rebord latéral pour aller se réunir à la 9^e vers le tiers antérieur, avec une série de points semblables le long des côtés, épars et sans ordre en arrière, plus serrés et comme disposés en deux rangées vers la base : tous ces gros points donnant en partie naissance à de petits poils pâles, couchés et peu distincts.

Dessous du corps finement et subrugueusement chagriné-ponctué, d'un

noir peu brillant et duveteux, le duvet plus long sur le métasternum. *Repli du prothorax* un peu roussâtre. *Crête mésosternale* arrondie, sub-crénelée et ciliée sur sa tranche. *Ventre* obscurément maculé de roux sur les côtés des arceaux.

Pieds médiocres, noirs, avec les tarses roux (1). *Cuisses* densément pointillées, mates et tomenteuses au moins dans leur première moitié, très éparsément ponctuées, luisantes et glabres vers leur extrémité (2). *Tibias* éparsément ponctués, plus ou moins épineux. *Tarses antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, brièvement ciliés en dessous, garnis en dessus de longs cils fauves et peu serrés.

PATRIE. On trouve cette espèce dans les eaux douces et saumâtres, en Provence et en Languedoc. Elle est peu commune.

Obs. Elle a l'aspect luisant du *Limnoxenus oblongus*, mais, à part les caractères génériques, elle est plus grande, un peu moins convexe et moins comprimée sur les côtés, etc.

Le catalogue allemand de 1883 lui rapporte le *Paulinieri* de Guérin.

2. *Hydrobius fuscipes*, LINNÉ.

Ovale, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix bronzé et brillant en dessus, plus mat en dessous, avec l'extrémité des cuisses, les tibias et les tarses roussâtres, les palpes et les antennes d'un roux testacé, le bout de ceux-là et la massue de celles-ci rembrunis. *Ecusson* pointillé comme les élytres. Celles-ci striées-ponctuées, plus profondément en arrière. *Crête mésosternale* pointue. Toutes les cuisses tomenteuses dans leurs deux tiers basilaires.

♂ *Ongles des tarses antérieurs* assez fortement arqués.

♀ *Ongles des tarses antérieurs* plus légèrement arqués.

Scarabaeus aquaticus, LINNÉ, Faun. Suec. 139, 404.

Dytiscus fuscipes, LINNÉ, Faun. Suec. 214, 766; — Syst. nat. II, 264, 4.

Hydrophile noir strié, GEOFFROY, Hist. Ins. I, 184, 4.

Hydrophilus fuscipes, DE GEER, Mém. IV, 377, 3. — OLIVIER, Ent. III, n. 39.

(1) Les éperons des tibias sont d'un roux de poix plus ou moins foncé, ce qui a lieu souvent quand les tarses sont roux ou testacés.

(2) Comme presque toujours, les hanches antérieures et le lobe interne des autres sont tomenteux.

12, 6, pl. II, fig. 9, *a*, *b*. — LATREILLE, Hist. Nat. X, 63, 6. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 114, 3.

Hydrophilus scarabaeoides, FABRICIUS, Syst. Ent. 228, 4.

Hydrobius fuscipes, CURTIS, Brit. ent. 243, 1. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 281, pl. 12, fig. 3. — STURM, Deut. Faun. X, 5, 2, pl. 216. — ERICHSON, Col. March., I, 208, 2. — MULSANT, Palp. 122, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 227, 1. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 143. — THOMSON, Skand. Col. II, 92, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine. I, 308 et 326, 2.

Hydrobius scarabaeoides, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 55, 1.

Variété *a*. Corps brièvement ovale. *Stries des élytres effacées en avant.*

Hydrobius subrotundus, STEPHENS, II, 128, 4.

Variété *b*. Corps oblong. *Stries des élytres effacées en avant (aestivus, Rey).*

Variété *c*. Corps ovale, d'un vert bronzé en dessus, testacé en dessous.

Hydrobius aeneus, SOLIER, Ann. Ent. Fr. III, 214 (1834).

Long. 0,006 à 0,007; — larg. 0,0035 à 0,0045.

PATRIE. Cette espèce est commune dans toute la France, même dans la région méditerranéenne.

Obs. Comme elle est très connue, je ne la décrirai pas plus amplement. Elle est bien distincte de l'*H. convexus* par sa taille moindre, par sa forme moins oblongue et ses élytres creusées de stries plus ou moins profondes. La ponctuation générale est un peu moins fine et moins serrée, et celle de l'écusson analogue à celle des élytres. La crête mésosternale est pointue et peu ciliée, parfois submucronée. Enfin, les tibias, ainsi que l'extrémité des cuisses, sont toujours d'un roux plus ou moins foncé, avec les tarses plus clairs, etc.

La forme du corps est plus ou moins ovale, assez courte chez la variété *subrotundus*, plus oblongue et un peu subcomprimée sur les côtés chez la variété *aestivus*. De plus, dans cette dernière, les stries des élytres sont plus étroites, moins profondes, plus effacées en avant, avec la ponctuation générale plus légère et la crête mésosternale tronquée, peut-être accidentellement (Hyères).

L'*H. aeneus* n'est qu'une variété immature. L'*H. Rottenbergi* de Gerhardt ne me parait qu'une variété à forme plus ramassée. Du reste,

H. fuscipes varie non seulement quant aux stries, mais encore pour la structure de la crête mésosternale et la couleur des pieds. Ceux-ci sont généralement d'un noir bronzé avec les genoux et les tibias plus ou moins roussâtres et les tarses un peu plus pâles.

L'H. picicrus Thomson (Soc. Ent. Fr. Bullet., 28 novembre 1883, p. 203 ; Pet. not. Ent.) différerait du *fuscipes* par sa taille moindre et sa forme plus ramassée et plus convexe, par les angles postérieurs du prothorax encore plus obtus et par ses genoux et tibias d'une couleur plus obscure (1).

Miger (Ann. Mus., 1809, 14) et E. Cussac (Ann. Ent. Fr. 1855, p. 246) ont fait connaître la larve et les métamorphoses de l'*Hydrobius fuscipes*. Schioedte plus tard (Nat. Tidss. 1862, III, 1, p. 217, pl. IV, fig. 5 et V, fig. 2-4), y a ajouté de plus amples détails.

Genre *Enochrus*, ENOCRE ; Thomson.

THOMSON, Skand. Col. II, 93.

ETYMOLOGIE : ἔνωχος, pâle.

CARACTÈRES. Corps ovale, très convexe, arrondi en arrière. Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. Épistome échancré en avant. Labre très court, sinué à son bord antérieur. Mandibules cachées (1). Palpes maxillaires peu allongés, assez épais, à peine plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : le 2^e allongé, à peine arqué, un peu en massue : le 3^e bien plus court, subobconique : le dernier subfusiforme, subégal au 3^e, mousse au bout. Palpes labiaux courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e oblong : le dernier subégal au précédent, subatténué, mousse au bout. Menton grand, subtransverse, subarrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

(1) On fait plusieurs espèces aux dépens de l'*H. fuscipes* d'après la forme plus ou moins ramassée, les stries plus ou moins marquées et les tibias plus ou moins obscurs. D'après ce que j'en ai vu, j'ai été amené à réunir en une seule espèce toutes ces diverses nuances, ainsi que l'a fait le catalogue de Berlin, 1882.

(1) Elles sont enfouies entre le labre et le menton qui sont rapprochés.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} suballongé, assez épais : le 2^e plus court, à peine moins épais à sa base que le précédent, conique : le 3^e plus étroit, court : les 4^e et 5^e très courts, fortement contigus : le 6^e encore plus court, plus large, perfolié, glabre, servant de base à la massue : celle-ci oblongue, formée de 4 articles, compris le 6^e : les 3 derniers duveteux : les 7^e et 8^e transverses : le dernier plus grand, ovale.

Prothorax transverse, échancré au sommet et bisinueusement tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés (1).

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres ovales, arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde et de plusieurs autres obsolètes.

Prosternum court, relevé, sur sa ligne médiane, en carène obsolète ou en faite seulement. *Antépisternums* assez grands, subtriangulaires. *Mésosternum* relevé dans son milieu en carène comprimée, à pointe antérieure plus saillante. *Médiépisternums* assez grands, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, brièvement angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis à leur sommet. *Postépimères* peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux : le dernier un peu moins court.

Hanches très légèrement distantes ; les *antérieures* subglobuleuses : les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, obliques, non sail-lantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, sub-arquée en arrière.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous, sublinéaires et épineux surtout sur leur arête externe, armés à leur sommet interne de 2 épines assez fortes, inégales. *Tarses* à 1^{er} article très court, en onglet. Les *antérieurs* courts, avec les 2^e à 4^e articles, courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, moins longs que les tibias, à peine comprimés, non rémiformes, légèrement ciliés en dessous, parés en dessus de quelques rares et longs cils ; à 2^e article assez allongé, subégal aux 2 suivants réunis : le 3^e oblong, le 4^e suboblong : le dernier subégal au 2^e. *Ongles* petits, grêles, arqués, subdentés en dessous.

Obs. La seule espèce de ce genre, peu nageuse, vit dans les marais

(1) La base paraît très finement et très obsolètement rebordée, vue d'un certain jour.

et autres eaux stagnantes. L'épistome échancré, le dernier article des palpes maxillaires subégal au pénultième, les cuisses presque entièrement tomenteuses, telles sont les principales différences qui séparent les *Enochrus* des *Hydrobius*.

1. *Enochrus bicolor*, PAYKULL.

Ovale, très convexe, finement et densément pointillé, d'un testacé brillant, avec le sommet des palpes rembruni, le dessous du corps et les pieds brunâtres, la tête noire à tache antéoculaire testacée. Élytres obso-
lètement striées-punctuées en arrière, creusées d'une strie suturale pro-
fonde, effacée en avant. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet.

♂ Ongles des tarsi antérieurs sensiblement recourbés en grappin, distinctement dentés en dessous.

♀ Ongles de tous les tarsi simplement arqués, obtusément dentés en dessous.

Hydrophilus bicolor, PAYKULL, Faun. Suec. I, 184, 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 121, 10.

Hydrobius bicolor, STURM, Deut. Faun. X, 7, pl. 217, fig. A, B. — MULSANT, Palp. 124, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 228, 4. — THOMSON, Skand. Col. II, 94, 1.

Hydrophilus atricapillus, STEPHENS, III. Brit. II, 131, pl. 14, fig. 6.

Philydrus bicolor, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 53, 5.

Philydrus melanocephalus, J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 144. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 310 et 328. 1.

Long. 0,0045 ; — larg. 0,003.

Corps ovale, très convexe, finement et densément pointillé, d'un testacé brillant en dessus, d'un brun noirâtre en dessous, avec la tête noire parée en avant de 2 taches testacées.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe, d'un noir brillant, parée au-devant des yeux d'une grande tache triangulaire testacée. Labre sinué en avant. Palpes testacés, à dernier article rembruni à l'extrémité. Menton pointillé, plus lisse et subconvexe en son milieu. Yeux brunâtres.

Antennes testacées, glabres, à massue plus foncée : les 3 derniers

articles de celle-ci mats et duveteux : les 7^e et 8^e transverses, le dernier plus grand.

Prothorax transverse, plus de deux fois aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs sensiblement et les postérieurs légèrement arrondis ; convexe, entièrement testacé.

Écusson en triangle un peu plus long que large, testacé, un peu plus finement pointillé que les élytres.

Élytres de 2 fois et demie à 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales, arrondies à leur extrémité ; très convexes ; testacées, avec parfois un petit point brun sur le calus huméral ; marquées, outre la ponctuation foncière, de 10 rangées striales de points enfoncés un peu plus gros, effacées en avant, graduellement plus apparentes en arrière où parfois elles sont brunâtres et un peu creusées en strie : la suturale creusée en strie profonde divergeant et s'affaiblissant en avant.

Dessous du corps finement chagriné-pointillé, d'un noir brun peu brillant et duveteux, plus lisse sur la région postéro-médiane du métasternum. *Repli du prothorax et des élytres* testacé, translucide. *Crête mésosternale* subcrénelée et un peu déclive en arrière, saillante et angulée en avant.

Pieds bruns, avec les tarse et les genoux moins foncés et souvent un peu roussâtres. *Hanches* et *cuisses* duveteuses ; celles-ci pointillées-chagrinées, lisses et glabres à leur sommet. *Tibias* médiocrement épineux. *Tarses antérieurs* courts ; les autres plus allongés, peu ciliés.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, a un habitat assez étendu. Je l'ai reçue de la France septentrionale, de M. Reiche. Je l'ai capturée moi-même aux environs d'Hyères et de Collioure. M. Guillebeau l'a prise au Plantay (Bresse). Elle se rencontre également dans le bassin de la Seine, etc.

Obs. *L'Hydrophilus bicolor* de Fabricius (1) appartiendrait au genre *Philydrus* et serait, suivant Erichson, une variété du *testaceus* du professeur de Kiel ou plutôt du *grisescens* de Gyllenhal.

(1) A l'exemple de Gyllenhal, Sturm, Mulsant, Fairmaire et Laboulbène, Thomson, etc., j'ai cru devoir appliquer à l'insecte en question le nom que lui a imposé Paykull. La description douteuse de Fabricius doit céder sa priorité.

Genre *Philydrus*, PHILYDRE ; Solier (1).

SOLIER, Ann. Ent. Fr. 1834, t. 3, 315. — Mulsant, Palp. 437. — J. Duval, Gen. Hydroph. 88.

ETYMOLOGIE : φίλος, ami; ὕδωρ, eau.

CARACTÈRES. Corps ovale ou ovale-oblong, plus ou moins convexe, plus ou moins arrondi en arrière.

Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* plus ou moins échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, bien plus longs que les antennes ; de 4 articles : le 1^{er} très petit : le 2^e très long, subarqué : le 3^e sensiblement moins long : le dernier plus court que le 3^e, subfusiforme, mousse ou subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} peu distinct : les 2^e et 3^e suballongés ou oblongs, subégaux. *Menton* grand, transverse, subarrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} allongé, assez épais, subcomprimé : le 2^e plus court, aussi épais à sa base, conique : le 3^e plus étroit, assez court : les 4^e et 5^e courts : les 4 derniers formant ensemble une massue suballongée (2) : le 6^e cyathiforme, servant de base à la massue : le 7^e subtransverse, le 8^e transverse : le dernier plus grand, subcomprimé, subovale.

Prothorax transverse, sensiblement échancré au sommet, plus faiblement dans le milieu de sa base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés, parfois à peine sur sa base.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres ovales-oblongues, plus ou moins arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Prosternum court, simplement gibbeux ou relevé en faite obtus, en

(1) A l'exemple de Solier, Laporte, Thomson et Bedel, j'écris *Philydrus*, le mot ὕδωρ perdant souvent l'esprit rude dans la composition, chez les Grecs.

(2) La massue égale presque la longueur du reste de l'antenne, le 7^e article étant moins court que dans les genres précédents. Toutefois, cette disposition commence à se modifier chez *Enochrus*.

arrière sur son milieu. *Anté-épisternums* médiocres, obliques. *Mésosternum* relevé sur son milieu en carène comprimée (1). *Médiépisternums* médiocres, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, subangulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, arrondis à leur sommet. *Postépimères* non ou peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5^e un peu moins court.

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleuses ; les autres très légèrement distantes ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, subarquée en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous, sublinéaires et plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de 2 assez fortes épines inégales, plus courtes dans les antérieurs. *Tarses* à 1^{er} article très court, en onglet ; les *antérieurs* médiocres, avec les 2^e à 4^e articles oblongs ou suboblongs, graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, un peu ou parfois à peine moins longs que les tibias, à peine comprimés, non rémiformes, légèrement ciliés en dessous, parés en dessus de quelques rares et longs cils ; à 2^e article allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis : le 3^e oblong, le 4^e suboblong : le dernier subégal au 2^e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, subdentés en dessous.

Obs. Les espèces de ce genre habitent les grands marais et parfois aussi les petits ruisseaux à eau stagnante. Les palpes sont plus allongés et plus grêles que chez *Hydrobius* et *Enochrus*, avec leur dernier article généralement moins long que le 3^e. L'épistome est moins fortement échancré et la forme générale est plus oblongue que dans ce dernier genre.

Les espèces du genre *Philydrus* ne sont pas bien nombreuses. En voici le tableau :

(1) Dans Mulsant (p. 137), il faut lire *Mesosternum* au lieu de *Metasternum*.

- a. *Prothorax* marqué sur les côtés de 2 séries arquées de points plus gros (1). *Tarses postérieurs* grêles ou assez grêles. Taille médiocre.
- b. *Élytres* sans séries de pores sétifères écartés, bien distincts. *Palpes* roux, concolores. *Ponctuation générale* assez forte et bien marquée. *Tête et disque du prothorax* noirs. 1. **FRONTALIS.**
- bb. *Élytres* avec des séries de pores sétifères écartés.
- c. Le 2^e article des *palpes maxillaires* noir, à sommet testacé. *Dessus du corps* testacé. *Crête mésosternale* subhorizontale, subdentée en avant. 2. **TESTACEUS.**
- cc. Le 2^e article des *palpes maxillaires* testacé, concolore.
- d. *Dessus du corps* testacé, avec le milieu de l'épistome parfois un peu rembruni. Le dernier article des *palpes maxillaires* testacé. *Élytres* presque aussi finement pointillées que le prothorax. *Forme* oblongue. 3. **GRISESCENS.**
- dd. *Dessus du corps* noir brun ou roux de poix, avec la tête au moins jusqu'à l'épistome et le disque du prothorax noirs.
- e. *Élytres* aussi finement ponctuées que le prothorax. *Forme* ovale, très convexe. *Corps* d'un noir de poix, à côtés du prothorax et des élytres d'un rouge brun. 4. **MORENAE.**
- ee. *Élytres* un peu moins fortement ponctuées que le prothorax. *Forme* ovale-oblongue, moins convexe.
- f. *Crête mésosternale* subarquée en arrière, relevée en avant en pointe aiguë. *Dernier article des palpes maxillaires* testacé. *Élytres* d'un noir ou brun de poix. 5. **HALOPHILUS.**
- ff. *Crête mésosternale* déclive en arrière, subtriangulaire. *Dernier article des palpes maxillaires* généralement rembruni au sommet. *Élytres* brunes ou d'un roux fauve. 6. **MELANOCEPHALUS.**
- aa. *Prothorax* sans séries de points plus gros, vers les côtés. *Élytres* sans séries de pores sétifères. *Tarses postérieurs* très grêles. Taille petite. (*Methydrus*, R., de μετα. avec, et ποδῶν, eau).
- g. Le dernier article des *palpes maxillaires* largement rembruni à son extrémité. *Élytres* d'un brun fauve, concolores. 7. **MINUTUS.**
- gg. Le dernier article des *palpes maxillaires* entièrement roux. *Élytres* rousses, à suture noire en majeure partie. 8. **COARCTATUS.**

(1) Ces séries arquées, situées l'une derrière le bord antérieur, l'autre après le milieu, s'étendent obliquement sur le disque, se regardent et semblent circonscrire un grand espace en forme de cercle ovale.

1. *Philydrus frontalis*, ERICHSON.

Ovale, convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un châtain brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, les palpes, la base des antennes et les pieds roux, les cuisses un peu plus obscures. Prothorax paré sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, plus fortement ponctuées que le prothorax. Carène mésosternale subarrondie sur sa tranche. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs assez grêles.

♂ Ongles légèrement coudés en grappin. Côtés de l'épistome et labre testacés.

♀ Ongles simplement arqués. Épistome et labre entièrement noirs ou brunâtres.

Hydrobius frontalis, ERICHSON, Col. March. I, 210, 6 (1837).

Hydrophilus nigricans, ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. 123, 7 (1838).

Philydrus nigricans, THOMSON, Skand. Col. II, 97, 4 (1860).

Philydrus frontalis. BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 310 et 329, 6. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1833, XX, Palp. 137, 20.

Long. 0,005; — larg. 0,003.

Corps ovale, convexe, d'un châtain brillant, avec la tête et le disque du prothorax noirs.

Tête moins large que le prothorax, assez convexe en avant, finement et très densément pointillée, noire ♀. Labre très court, subéchancré au sommet, noir ♀. Palpes d'un roux testacé, concolores. Menton pointillé, plus lisse à sa base. Yeux obscurs.

Antennes testacées, glabres, à massue rembrunie : les 3 derniers articles de celle-ci courts et duveteux : le dernier plus grand, subovale.

Prothorax transverse, plus de 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs émoussés; convexe; finement et très densément pointillé, avec une série arquée de points plus gros, sur les côtés; d'un noir de poix brillant, devenant châtain latéralement.

Écusson en triangle isocèle, plus finement pointillé que les élytres.

Élytres au moins 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, sub-ovales-suboblongues, largement arrondies à leur extrémité; convexes; d'un châtain brillant; très densément mais plus fortement pointillées que le prothorax; creusées d'une strie suturale profonde effacée dans son tiers antérieur; marquées, en outre, de fines rangées de points plus serrés, assez écartées et rayées de brun, plus distinctes postérieurement.

Dessous du corps finement chagriné-pointillé et duveteux, presque mat sur le ventre, plus brillant et plus lisse sur le métasternum. *Repli du prothorax et des élytres* châtain. *Carène mésosternale* subarquée sur sa tranche, subdentée en avant.

Pieds roux, avec les cuisses plus foncées, rembrunies supérieurement, duveteuses, chagrinées et mates, excepté à leur sommet. *Tarses antérieurs* peu allongés; les autres plus longs, peu ciliés: les *postérieurs* assez grêles.

PATRIE. Cette espèce préfère les mares des forêts et des montagnes. Elle est assez commune dans le nord de la France, bien plus rare aux environs de Lyon: la Bretagne, le Bourbonnais, la Bresse, le Bugey, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa forme convexe et peu allongée, par ses palpes entièrement roux, par ses élytres uniformément châtaines, un peu moins finement ponctuées que dans les espèces suivantes et surtout sans trace de pores sétifères.

Chez les immatures, les élytres et parfois le prothorax passent au testacé grisâtre. L'extrême sommet des palpes maxillaires se montre souvent un peu rembruni. Les pieds sont quelquefois entièrement testacés.

2. *Philydrus testaceus*, FABRICIUS.

Ovale-oblong, assez convexe, finement et très densément pointillé, d'un testacé assez brillant en dessus, brun en dessous, avec le front rembruni, les cuisses et le 2^e article des palpes maxillaires noirs à sommet testacé. Prothorax paré sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros, noté sur le disque de 4 points noirs. *Élytres* creusées d'une strie suturale effacée en avant, marquées de 3 séries de pores sétifères. *Carène mésosternale* subhorizontale, subdentée en avant. *Cuisses* tomenteuses excepté au sommet. *Tarses postérieurs* assez grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses brusquement coudés en grappin, fortement dentés en dessous. *Épistome* entièrement testacé.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, obtusément dentés en dessous. *Épistome* plus ou moins rembruni dans son milieu.

Hydrophilus testaceus, FABRICIUS, Syst. El. I, 252, 15.

Hydrobius testaceus, ERICUSON, Col. March. I, 209, 4. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 4.

Hydrophilus melanocephalus, ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. 123, 6.

Philydrus melanocephalus, var. A. MULSANT, Palp. 138 (1).

Philydrus testaceus, THOMSON, Skand. Col. II, 95, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 310 et 328, 2. — DE MARSEUL, l'Abeille. 1883, XX. p. 134, 15.

Long. 0,0060 ; — larg. 0,0035.

Corps ovale-oblong, assez convexe, finement et très densément pointillé, d'un testacé assez brillant en dessus, noir en dessous.

Tête grande, moins large que le prothorax, peu convexe, plus ou moins rembrunie sur le front. *Labre* d'un roux testacé. *Palpes* testacés, le 2^e article des maxillaires noir excepté à son sommet. *Menton* ponctué. *Yeux* obscurs, marbrés.

Antennes testacées, glabres, à massue plus foncée : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : le 7^e subtransverse, le 8^e transverse, le dernier plus grand.

Prothorax transverse, au moins 2 fois aussi large que long, au moins aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs émoussés ; convexe ; très densément pointillé, avec une série de points plus gros sur les côtés ; d'un roux testacé ; noté sur le dos de 4 petits points noirs disposés en quadrille, les antérieurs vers le premier tiers, les postérieurs plus écartés entre eux, rapprochés de la base.

Écusson en triangle un peu plus long que large, un peu plus finement pointillé que les élytres.

Elytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, arrondies à leur extrémité ; assez convexes ; d'un roux testacé plus ou moins clair ; marquées, outre la ponctuation foncière, de 9 rangées de petits points enfoncés nébuleux, figurant çà et là des lignes longitudinales obscures, avec 2 ou 3 séries irrégulières de points plus gros, plus espacés et parfois peu apparents ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée dans son tiers antérieur.

(1) La synonymie de cette espèce et des trois suivantes étant inextricable, j'ai rejeté toute les douteuses et suivi en cela Thomson.

Dessous du corps finement chagriné-pointillé, d'un noir brunâtre un peu brillant et duveteux, avec une place lisse sur le milieu du métasternum. Repli du prothorax et des élytres d'un roux testacé. Carène mésosternale subhorizontale sur sa tranche qui est anguléc-subdentée en avant.

Pieds bruns, avec les genoux et les tibias roux et les tarses plus clairs. Hanches et cuisses duveteuses ; celles-ci chagrinées et mates, lisses et glabres à leur sommet. Tarses antérieurs peu, les autres plus allongés, peu ciliés : les postérieurs assez grêles.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend sur différents points de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Bourbonnais, le Beaujolais, le Bugey, etc.

Obs. C'est la plus grande du genre, remarquable par sa couleur plus ou moins testacée et par le 2^e article des palpes maxillaires constamment noir à sommet testacé. Souvent les hanches antérieures et tous les trochanters sont roussâtres. L'épistome, chez les ♀ est plus ou moins rembruni sur son milieu.

Schioedte a fait connaître la larve et les métamorphoses du *P. testaceus*, F. (Nat. Tidss. 1862, III, 1. p. 218, pl. IV, fig. 6-9. et V, fig. 5-8)

3. *Philydrus griseescens*, GYLLENHAL.

Ovale-oblong, assez convexe, finement et densément pointillé, d'un testacé brillant en dessus, noir en dessous, avec le vertex rembruni, ainsi que la moitié inférieure des cuisses. Prothorax paré sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros, noté sur le disque de 4 points noirs. Elytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale très déclive en arrière, triangulaire. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs assez grêles.

♂ Ongles de tous les tarses coudés en grappin, sensiblement dentés en dessous. Labre roux. Épistome d'un roux testacé.

♀ Ongles de tous les tarses simplement arqués, obtusément dentés en dessous. Labre brunâtre. Épistome souvent rembruni sur son milieu.

Hydrophilus griseescens, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 276, 9-10 (partim).

Hydrobius griseescens, STURM, Deut. Ins. X, 9, pl. 217, [fig. B, b. — DEJEAN, Cat. 3^e éd. 1837, 148.

Philydrus grisescens, AUDOUIN et BRULLÉ. Hist. nat. Ins. II, 278.— LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 52, 2.

Philydrus melanocephalus, var. γ , MULSANT, Palp. 138.

Philydrus bicolor, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 310 et 329, 3.

Variété *a*. Milieu du front et du prothorax rembrunis ou noirs.

Hydrophilus dermestoides, MARSHAM, Ent. Brit. I, 403, 9.

Philydrus dermestoides, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 53, 4.

Philydrus maritimus, THOMSON, Skand. Col. II, 96, 2.

Philydrus bicolor, DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 133, 16.

Long, 0,0054 ; — larg. 0,0034.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se trouve dans les eaux saumâtres, sur le littoral de la Manche, dans la Bretagne, la Provence, le Languedoc, etc.

Obs. Elle est un peu plus brillante que le *P. testaceus* auquel elle ressemble beaucoup. Elle en diffère par le 2^e article des palpes maxillaires testacé, concolore ; par la structure de la lame mésosternale qui est plus déclive d'avant en arrière et comme triangulaire, et par ses cuisses plus largement testacées. La ponctuation, surtout celle des élytres, paraît un peu moins serrée, etc.

Quelquefois le vertex est à peine ou non rembruni, et c'est à cette variété de coloration que se rapporterait l'*Hydrophilus bicolor* de Fabricius (Ent. Syst. I, 184, 12), suivant Erichson, Heer et Mulsant. D'autres fois, le front est plus ou moins rembruni et le prothorax présente sur son milieu une tache noire ou nébuleuse, et c'est là le *Philydrus maritimus* de Thomson. Quant à la description de l'*Hydrophilus grisescens* de Gyllenhal, elle me semble viser les deux colorations à la fois, ce qui m'a fait adopter cette dernière dénomination spécifique, qui est antérieure.

Les échantillons de Corse sont d'un testacé plus gris et plus pâle, avec les élytres parées de linéoles longitudinales noires assez distinctes.

J'ai vu une variété à taille un peu moindre, à ponctuation plus subtile et presque obsolète et à dessus du corps presque entièrement testacé en dessus, moins les yeux et le labre qui sont rembrunis, avec les élytres visiblement rayées de lignes longitudinales obscures, formées de petits points noirs disposés en séries. La massue des antennes est presque testacée (*labiatus*, R.).

La larve du *P. grisescens* a été sommairement indiquée par Audouin et Brullé (Hist. nat. Col. II, p. 268, 1835) sous le nom de *bicolor*, un peu

plus amplement par Thomson (Skand. Col. II, p. 95) sous le nom de *maritimus*.

4. *Philydrus Morenae*, HEYDEN.

Ovale, très convexe, très finement et densément pointillé, d'un noir de poix très luisant en dessus, plus mat en dessous, avec les palpes, la base des antennes et les tarses roux, les côtés du prothorax et des élytres rougeâtres. Prothorax avec 2 séries arquées de points bien plus forts, sur les côtés. Élytres aussi finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale très profonde en arrière mais effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères plus ou moins géminés postérieurement, avec des points semblables encore plus marqués, sur les côtés. Crête mésosternale arquée sur sa tranche, relevée en une petite dent en avant. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs grêles.

Hydrobius Morenae, DE HEYDEN, Spain, 1870, p. 67, 13.

Philydrus Morenae, DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, t. XX, Hydroph. p. 133, 14.

Long. 0,006 ; — larg. 0,0035.

PATRIE. Cette espèce, indiquée de la Sierra-Morena (Espagne) par de Heyden, m'a été communiquée par M. Lucien Lethierry, de Lille, comme ayant été capturée autrefois dans les Pyrénées-Orientales, aux environs de Saint-Paul de Fenouillet, par le capitaine Coye.

OBS. Elle est bien distincte des précédentes par sa couleur plus noire. Elle est plus grande et d'une forme plus ramassée et surtout plus convexe que le *P. halophilus* décrit ci-après, avec la ponctuation du prothorax et des élytres subégale et bien plus fine ; la couleur est d'un noir de poix encore plus foncé, etc. (1).

5. *Philydrus halophilus*, BEDEL.

Ovale-oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, plus mat en dessous, avec les palpes, la base des

(1) Le *P. politus* de Küster (Kaef. Eur. 18, 9) est un peu moindre et un peu plus étroit que *P. Morenae*, d'un aspect encore plus lisse et plus luisant, plus finement, plus légèrement et un peu moins densément pointillé, surtout sur les élytres. La couleur varie du noir de poix au roux ferrugineux. — Carthagène, Biskra (Coll. Pandellé).

antennes, une tache triangulaire au devant des yeux, le limbe du prothorax et les tarses d'un roux de poix. Prothorax avec 2 séries de points enfoncés plus gros, sur les côtés. Élytres un peu moins finement pointillées que le prothorax creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale un peu déclive en arrière, relevée en dent en avant (1). Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs grêles.

♂ Ongles de tous les tarses assez fortement coudés en grappin, fortement dentés en dessous.

♀ Ongles de tous les tarses simplement arqués, légèrement dentés en dessous.

Philydrus halophilus, BEDEL, Soc. Ent. Fr. 1878, Bull. CLXIX; — Faun. Col., Seine, I, 340 et 329, 5. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, p. 137, 19.

Long. 0,0045 à 0,0055; --- larg. 0,0030 à 0,0035.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans les eaux saumâtres, sur le littoral de la Manche et de la Méditerranée.

Obs. Elle se distingue de prime abord des espèces précédentes par sa couleur plus foncée et plus brillante, et par la ponctuation des élytres un peu moins fine et à peine moins serrée que celle du prothorax. La carène mésosternale est moins déclive en arrière que chez *grisescens* (2) et forme un triangle à base plus large, à dent antérieure plus saillante.

Elle varie assez pour la taille et peu pour la couleur. Celle-ci est d'un roux plus ou moins foncé sur les élytres, avec leurs côtés souvent un peu plus clairs.

La base du prothorax est assez distinctement rebordée, surtout dans son milieu.

Chez le ♂, les côtés de l'épistome sont plus largement tachés de roux.

La couleur varie du brun roussâtre au noir de poix foncé.

Le *P. Cossyrensis* de Ragusa est plus grand, plus convexe, plus noir,

(1) La carène est presque toujours ciliée sur sa tranche dans presque toutes les espèces. J'omettrai d'en parler.

(2) La carène mésosternale varie beaucoup. Elle est plus ou moins déclive et plus ou moins arquée en arrière, plus ou moins relevée-dentée en avant. J'en ai vu un exemplaire à carène arrondie ou tronquée, particularité purement accidentelle.

avec les bordures pâles du prothorax et des élytres plus tranchées. Peut-être n'est-il qu'une variété locale du *P. halophilus*? — Sicile coll. Perris).

6. *Philydrus melanocephalus*, OLIVIER.

Ovale-oblong, convexe, finement et très densément pointillé, d'un roux châtain brillant en dessus, d'un noir peu brillant en dessous, avec la majeure partie de la tête et le milieu du prothorax noirs, les palpes et les antennes testacés, la massue de celles-ci et le sommet de ceux-là rembrunis. Prothorax avec 2 séries de points enfoncés plus gros, sur les côtés. Elytres un peu moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale assez sensiblement déclive en arrière. Cuisses plus ou moins obscures, tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs grêles.

♂ Ongles de tous les tarses assez fortement coudés en grappin, aiguement dentés en dessous. *Epistome* largement roux sur les côtés.

♀ Ongles de tous les tarses simplement arqués, légèrement dentés en dessous. *Epistome* faiblement roux sur les côtés.

Hydrophilus melanocephalus. OLIVIER, Ent. III, n. 39, 14, 10, pl. 2, fig. 12. —

FABRICIUS, Syst. El. I, 253, 23. — GYLLENHAL, Ins. Succ. I, 119, 9.

Hydrobius melanocephalus, STURM, Deut. Faun. t. X, p. 10, 6. — ERICHSON, Col. March. I, 209, 5. — HEER, Faun. Helv. I, 485, 5.

Philydrus melanocephalus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. nat. Ins. II, 277, 4. —

LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. des Col. II, 52, 3. — MULSANT, Palp. 137. —

FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr., I, 230, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 96,

3. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, p. 133, 13.

Philydrus quadripunctatus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 311 et 329, 4.

Variété *a*. *Epistome* et *élytres* d'un roux testacé. *Cuisses* entièrement testacées. *Palpes* non rembrunis à leur sommet.

Long. 0,004 à 0,005 ; — larg. 0,0025 à 0,0035.

PATRIE. Cette espèce est assez répandue dans presque toute la France, soit dans les eaux douces, soit dans les eaux saumâtres.

OBS. Elle est d'une couleur plus foncée que les *P. testaceus* et *grises-cens*. Elle se distingue du *P. halophilus* par le dernier article des palpes

qui est plus ou moins rembruni à son sommet ; la lame mésosternale est généralement un peu plus décline en arrière, avec ou sans dent antérieure (1). La base du prothorax est assez distinctement rebordée dans son milieu.

Les 4 espèces précédentes ne sont que le démembrement du *melanocephalus*, et répondent exactement aux principales variétés signalées par Mulsant. La présente espèce donne lieu elle-même à plusieurs races dont on fera, sans doute, plus tard, autant d'espèces distinctes. Telles sont, entre autres, une variété plus robuste, à couleur plus foncée et presque noire ; et une deuxième à taille moindre, à prothorax, élytres et pieds roux, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires et le lobe interne des postérieures. Le labre et les palpes sont d'un roux testacé, concolore. Le menton est plus densément et plus fortement ponctué (*P. fulvipennis*, R. — Environs de Lyon (2)).

La larve du *P. melanocephalus*, ses habitudes et ses mœurs ont été signalées par E. Cussac (Ann. Fr. 1852, p. 622, pl. XIII, fig. 27).

7. *Philydrus (Methydrus) minutus*, FABRICIUS.

Ovale-oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un brun de poix brillant en dessus, plus mat en dessous, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un brun fauve, les tibiais d'un roux de poix, les tarsi, la base des antennes et les palpes d'un roux testacé, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax sans séries de points plus forts sur les côtés. Élytres à peine moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant en outre de fines stries à peine visibles. Carène mésosternale comprimée, subhorizontale. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarsi postérieurs très grêles.

♂ Ongles de tous les tarsi un peu en grappin, distinctement dentés en dessous.

♀ Ongles de tous les tarsi médiocrement arqués, à peine dentés en dessous.

(1) Malgré toutes ces nuances, le *P. halophilus* pourrait bien n'être qu'une variété locale du *melanocephalus* qui lui-même a le dernier article des palpes parfois immaculé. Quant à la crête mésosternale, elle est variable, chez le premier, au point d'affecter quelquefois la forme triangulaire qu'elle montre chez le *melanocephalus*.

(2) L'examen de plusieurs individus identiques de cette variété suffirait pour en faire une espèce distincte.

Hydrophilus minutus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, 188, 17.

Hydrophilus affinis, GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 123, 12.

Hydrobius marginellus, var. b, HEER, Faun. Helv. I, 483.

Philydrus marginellus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 278. — Mulsant, Palp. 141. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 229, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 97, 5.

Philydrus affinis, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 53, 6.

Philydrus minutus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 311 et 330, 7.

Long. 0,003; — larg. 0,002.

PATRIE. Cette espèce fréquente les eaux stagnantes, du nord au midi de la France. Elle est commune.

Obs. Elle ne peut être confondue avec aucune des précédentes. Elle est d'une taille une fois moindre que le *melanocephalus* dont elle a à peu près la coloration. Les tarsi postérieurs, plus grêles, sont un peu moins longs relativement aux tibias.

La tête est toujours plus noire que le reste du dessus du corps, avec souvent une tache fauve plus ou moins réduite, au devant des yeux. Le prothorax, sans séries de points plus forts sur les côtés, est rarement entièrement roux, et les élytres sont généralement d'un brun châtain, parfois plus pâle. Le dernier article des palpes, surtout des maxillaires, est toujours rembruni, excepté à son extrême base, et, de même que dans les espèces précédentes, il est sensiblement moins long que le pénultième. Les tibias sont d'un roux souvent assez obscur. Le prothorax paraît obsolètement rebordé à sa base.

Il est difficile de dire quel est le véritable *marginellus* des anciens auteurs qui ont dû confondre avec lui l'espèce suivante. Plusieurs même, par la dénomination susdite, semblent avoir eu en vue cette dernière ou, même, l'*ovalis* de Thomson, que M. Bedel regarde comme le véritable *marginellus* de Fabricius (1).

Chez les immatures, tout le corps est testacé, avec le front noir.

J'ai vu un exemplaire presque entièrement noir, à côtés du corps un peu roussâtres, à dernier article des palpes maxillaires rembruni, à ponctuation générale un peu plus forte et à taille un peu moindre. C'est

(1) Gyllenhal (1, 123) n'ayant pas vu le *marginellus* de Fabricius et doutant ainsi de son identité, a adopté le nom d'*affinis*. Paykull. Heyden, dans son tableau des *Philydrus* (De Marseul, l'Ab. 1876, XIV, XCIX), admet également ce dernier nom auquel il réunit comme synonyme le *marginellus* de Thomson. En raison de ces divergences et incertitudes, j'ai suivi les rectifications fondées de M. Bedel.

peut-être le *P. nigrinus* de Sharp (Soc. Esp. Hist. nat. 1872, Esp. nouv. Col. p. 262). — Reinoso, Espagne (Coll. Lethierry).

8. *Philydrus* (*Methydrus*) *coarctatus*, GREDLER.

Ovale-oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un châtain brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête noire, le disque du prothorax et la suture rembrunis, les palpes, les antennes et les pieds roux, les cuisses plus obscures. Prothorax sans séries de points plus forts sur les côtés. Élytres un peu moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant en outre de très fines stries presque indistinctes. Carène mésosternale comprimée, subhorizontale. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs très grêles.

♂ *Ongles* un peu en grappin, évidemment dentés en dessous.

♀ *Ongles* simplement arqués, à peine dentés en dessous.

Philydrus coarctatus, GREDLER, Col. Tyr. 1863, I, 75, 3. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1871, VIII, Palp. 112, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, 1881, I, 311 et 330, 8.

Philydrus suturalis, SHARP, 1872.

Long. 0,003 ; — larg. 0,002.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se rencontre dans les eaux un peu froides, dans toute la France septentrionale, et quelquefois même dans les collines des environs de Lyon, le Bourbonnais, la Bresse, le Bugey, etc.

Obs. Très voisine du *P. minutus*, elle en diffère par la couleur du dernier article des palpes maxillaires qui n'est point rembruni, et par l'intervalle entre les deux stries suturales, toujours noir. La ponctuation des élytres paraît un peu moins fine et leurs fines stries sont encore moins apparentes, etc.

Quelquefois le pourtour du prothorax est d'un testacé livide, ainsi que les élytres, avec celles-ci à teinte nébuleuse, indécise sur leur disque.

Elle est souvent confondue, dans les collections, avec *Philydrus minutus* et *Cymbiodyta marginellus* (1).

(1) Elle semble former, avec la précédente, un petit groupe (*Methydrus* R), faisant passage au genre *Cymbiodyta*.

Genre *Cymbiodyta*, CYMBIODYTE ; Bedel.

BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 311.

ETYMOLOGIE : κύμβιον, nacelle ; δούτης, plongeur

CARACTÈRES. Corps subelliptique, subconvexe, subarrondi en arrière.

Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : le 2^e très long, un peu en massue : le 3^e un peu moins long, en massue : le dernier subégal au 3^e, subfusiforme, mousse au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} peu distinct : les 2^e et 3^e oblongs : le 2^e obconique : le dernier en massue, à peine plus long. *Menton* grand, transverse, subarrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} assez allongé, épais, subcomprimé, le 2^e plus court, conique : les 3^e à 6^e petits, courts : le 6^e un peu plus court, servant de base à la massue : celle-ci de 3 articles : le 7^e subtransverse, le 8^e transverse : le dernier grand, subovale.

Prothorax transverse, largement échancré au sommet, très faiblement dans le milieu de sa base ; rétréci d'arrière en avant, distinctement rebordé sur les côtés, à peine à son bord antérieur.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales-oblongues, subarrondies en arrière, visiblement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Prosternum court, formant, entre les hanches antérieures, un angle assez court. *Anté-épisternums* médiocres, obliques. *Mésosternum* relevé sur son milieu en pointe conique. *Médiépisternums* médiocres, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé en arrière, subangulé (1)

(1) L'angle semble émettre de son sommet, entre les hanches, 2 petites lanières ou épines subparallèles, et, cela également, dans les genres *Philydrus*, *Enochrus* et même *Hydrobius*.

entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis au sommet. *Postépimères* peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5^e pourtant un peu moins court.

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleuses; les autres très légèrement distantes : les *intermédiaires* oblongues, subtransverses, peu saillantes : les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, assez étroite, subparallèle.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* larges, subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs; tous sublinéaires ou un peu rétrécis à leur base, éparsément épineux, armés à leur sommet interne de 2 éperons inégaux, plus courts et subarqués dans les antérieurs. *Tarses* à 1^{er} article très court, en onglet; les *antérieurs* médiocres, avec les 2^e à 4^e articles assez courts, subégaux; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, grêles, moins longs que les tibias, à peine comprimés, non rémiformes, légèrement ciliés en dessous, parés en dessus de quelques cils plus longs, très rares; à 2^e article allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis : le 3^e oblong : le 4^e sub-oblong : le dernier subégal au 2^e. *Ongles* petits, grêles, arqués, subdentés en dessous à leur base.

Obs. Avec les mêmes mœurs que le genre *Philydrus*, les *Cymbiodytes* s'en distinguent suffisamment par la structure des palpes maxillaires dont le dernier article est subégal au pénultième et par celle de leur lame mésosternale en pointe conique, subcomprimée. Le prothorax n'est pas visiblement rebordé à sa base, etc.

Une seule espèce rentre dans le genre *Cymbiodyta*.

1. *Cymbiodyta marginella*, FABRICIUS.

Subelliptique, assez convexe, finement et densément pointillé, d'un noir brillant en dessus, plus mat en dessous, avec les bords antérieur et latéraux du prothorax et les côtés des élytres d'un roux de poix, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux testacé, le dernier article des maxillaires concolore, subégal au 3^e. Prothorax marqué sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros. Élytres à peine moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant,

avec 3 séries de pores distincts. Carène mésosternale en pointe conique, assez étroite. Cuisses tomenteuses excepté au sommet.

♂ Ongles des tarsi antérieurs et intermédiaires un peu en grappin.

♀ Ongles de tous les tarsi médiocrement arqués.

Hydrophilus marginellus, FABRICIUS, 1792, Ent. Syst. I, 185.

Philydrus marginellus, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 53, 7. — Var. B, MULSANT, Palp. 141. — Var. B, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 230. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp, p. 139, 23 (1).

Philydrus ovalis, THOMSON, Skand. Col. II, 97, 6.

Cymbiodyta marginellus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 311 et 330.

Long. 0,0038 ; — larg. 0,0022.

Corps subelliptique, ass. z convexe, finement et densément pointillé, d'un noir brillant, avec les côtés moins foncés.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, finement et densément pointillée, entièrement noire. Labre noir, subsinué à son sommet. Palpes d'un roux testacé, concolores. Menton assez fortement ponctué. Yeux obscurs.

Antennes testacées, glabres, à massue rembrunie : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : le dernier plus grand, subovale.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, rétréci en avant ; non ou peu arqué sur les côtés, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus et subéoussés ; assez convexe ; finement et très densément pointillé ; marqué latéralement de 2 séries arquées de points enfoncés, plus forts et bien distincts ; d'un noir brillant avec le bord antérieur et les côtés souvent d'un brun rougeâtre.

Écusson en triangle subogival, très finement pointillé, noir.

Élytres environ 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, suboblongues, subarrondies à leur extrémité ; assez convexes, plus plate-ment sur le dos ; finement et densément pointillées ; marquées, en outre, de 3 rangées bien distinctes de pores sétifères ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée dans son tiers antérieur ; d'un noir brillant, avec la marge latérale parfois moins foncée.

Dessous du corps très finement chagriné-pointillé et duveteux, mat sur le ventre, plus brillant sur le métasternum, lisse et luisant sur la

partie postéro-médiane de celui-ci. *Repli du prothorax et des élytres* châtain. *Carène mésosternale* en partie conique, subcomprimée.

Pieds noirs ou noirâtres, à tarsi testacés. *Cuisses* duveteuses, chagrinées et mates excepté à leur sommet. *Tarsi* peu ou médiocrement allongés, les autres plus longs, peu ciliés.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les eaux stagnantes, dans une grande partie de la France : les environs de Paris, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, le Bourbonnais, le Beaujolais, les Alpes, etc. Elle est assez rare dans les environs de Lyon, plus commune dans ceux de Fréjus.

Obs. L'insecte est le plus souvent entièrement noir ou noirâtre avec le bord antérieur du prothorax étroitement d'un brun rougeâtre. La couleur moins foncée des côtés du prothorax et des élytres est plutôt due à une transparence. La ponctuation des élytres paraît un peu plus forte que celle du prothorax. Les côtés de ceux-ci sont tantôt à peine arqués, tantôt droits ou même subsinués.

Genre *Paracymus*, PARACYME ; Thomson.

THOMSON, Skand. Col. 120.

ETYMOLOGIE : παρά, auprès de ; κύμα, flot.

CARACTÈRES. *Corps* ovale ou suboblong, convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* échancré en avant. *Labre* très court, subsiné à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, de la longueur des antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques, subarqués : le dernier suballongé, subfusiforme, plus long que le 3^e. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e suboblong : le 3^e un peu plus court et plus étroit, subovalaire. *Menton* grand, transverse, à peine arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} suballongé, assez épais : le 2^e plus court, assez épais, conique : les 3^e à 5^e plus étroits, très petits, fortement contigus : le 6^e plus large, très court, perfolié, servant de base à la

massue : celle-ci oblongue, de 4 articles, en comptant le 6^e : les 7^e et 8^e courts, transverses, le dernier plus grand, subovale.

Prothorax transverse, échancré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés, non ou à peine sur la base.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Elytres ovales, arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Prosternum très court, finement caréné sur sa ligne médiane. *Anté-épisternums* assez grands. *Mésosternum* relevé sur son milieu en carène comprimée, tranchante. *Mediépisternums* médiocres, obliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé à son bord postérieur, à peine angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subarrondis à leur sommet. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le dernier à peine moins court.

Hanches antérieures subcontiguës, subovalaires ; les autres très légèrement distantes ; les *intermédiaires* non plus grandes, ovales, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, subparallèle, subarquée en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* et *intermédiaires* tomenteuses à leur base, les *postérieures* entièrement glabres (1). *Tibias* environ de la longueur des cuisses, subrétrécis à leur base, plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de 2 assez fortes épines, inégales, plus courtes et plus arquées dans les antérieurs. *Tarses* à 1^{er} article court, moins court dans les intermédiaires et postérieurs, mais en tous cas, plus court que le 2^e ; les *antérieurs* peu allongés, avec les 2^e à 4^e articles courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, sublinéaires, légèrement ciliés en dessous ; à 2^e article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis, ceux-ci à peine oblongs : le dernier aussi long ou un peu plus long que le 2^e. *Ongles* petits, grêles, subarqués, subdentés en dessous.

Obs. Les espèces du genre *Paracymus* habitent les eaux douces et saumâtres. Il se distingue des *Hydrobius*, *Enochrus* et *Philydrus* par son prosternum distinctement carinulé sur toute la ligne médiane ; des *Hydrobius* par son épistome échancré ; des *Enochrus* par le dernier

(1) Ou très éparsement pubescentes.

article des palpes maxillaires plus long que le 2^e ; des *Philydrus* par ces mêmes palpes maxillaires bien moins allongés et relativement moins grêles, à dernier article également plus long que le 3^e, au lieu que chez les *Philydrus* il est plus court.

Deux espèces constituent ce genre. En voici les différences :

- a. *Tête prothorax* et *élytres* assez finement pointillés.
- b. *Hanches antérieures* très finement chagrinées, simplement duveteuses. *Cuisses intermédiaires* finement chagrinées et tomentueuses dans leur premier tiers seulement. *Tibias*, *genoux* et *tarses* roux. *Palpes* d'un roux testacé, avec l'extrême sommet du dernier article rembruni. *Carène mésosternale* subhorizontale sur sa tranche ou un peu décline en arrière. *Forme* plus oblongue. 1. AENEUS.
- bb. *Hanches antérieures* scabreuses et éparsement ciliées. *Cuisses intermédiaires* finement chagrinées et tomentueuses dans leurs deux premiers tiers environ. *Tibias* d'un noir de poix, *tarses* roux. *Palpes* d'un roux de poix, à dernier article largement rembruni. *Carène mésosternale* en pointe conique, un peu crochue et recourbée en arrière. *Forme* moins oblongue. . . . 2. NIGROAENEUS.
- aa. *Tête* et *prothorax* très finement pointillés, *élytres* moins finement. *Taille* moindre. 3. PUNCTILLATUS.

1. *Paracymus aeneus*, GERMAR.

Ovale-suboblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir bronzé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux ferrugineux ou testacé, le dernier article de ceux-ci rembruni au sommet. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, Carène mésosternale subhorizontale ou un peu décline. Hanches antérieures très finement chagrinées, duveteuses. Cuisses intermédiaires tomentueuses dans leur premier tiers.

Hydrophilus aeneus, GERMAR, Ins. Spec. nov. 96, 163.

Hydrobius punctulatus, STURM, Deut. Faun. X, 15, pl. 217, f. C.

Hydrobius salinus, BIELZ, Verh. Sieb. Ver. 1851, 152.

Hydrobius aeneus, REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 104.

Paracymus aeneus, THOMSON, Skand. Col. IX, 120, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, 1, 308 et 327, 2.

Long. 0,0028 ; — larg. 0,0018.

Corps oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir bronzé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe. *Palpes* d'un roux testacé, à sommet du dernier article un peu rembruni. *Menton* subconvexe, bronzé, éparsément ponctué. *Yeux* obscurs, marbrés.

Antennes testacées, glabres, à massue un peu plus foncée, grisâtre : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : les 7^e et 8^e transverses, le dernier plus grand, subovale.

Prothorax presque 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; convexe ; entièrement d'un noir bronzé brillant.

Écusson en triangle un peu plus long que large, plus finement pointillé que les élytres et le prothorax.

Élytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales, mais souvent subparallèles ou subcomprimées dans le milieu de leurs côtés ; arrondies à leur extrémité ; convexes ; entièrement d'un noir bronzé brillant ; un peu plus fortement ponctuées que le prothorax ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée dans son tiers ou quart antérieur.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et duveteux, avec le milieu du métasternum lisse. *Repli du prothorax et des élytres* un peu roussâtre, celui-ci large en avant. *Carène mésosternale* subhorizontale ou peu déclive sur sa tranche, parfois relevée en dent antérieurement.

Pieds brunâtres, avec le sommet des cuisses, les tibias et les tarses d'un roux ferrugineux. *Hanches antérieures* finement chagrinées et duveteuses. *Cuisses antérieures* chagrinées et tomenteuses, excepté à leur sommet ; les *intermédiaires* seulement dans leur premier tiers, brillantes et très éparsément ponctuées sur le reste de leur surface ; les *postérieures* presque glabres, très éparsément pubescentes, peu ponctuées. *Tarses antérieurs* peu, les autres plus allongés, à peine ciliés.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, est exclusive aux eaux saumâtres. Elle se prend dans la France méridionale, aux environs d'Hyères, de Fréjus, d'Aiguesmortes, de Marnagnane, etc.

Obs. Elle se rapporte exactement à la description qu'en a donnée Thomson. La plupart des auteurs l'ont confondue avec la suivante, à l'exception de John Sahlberg et du catalogue Stein et Weise.

La taille varie. Les pieds sont parfois entièrement roux.

2. *Paracymus nigroaeneus*, J. SAHLBERG.

Ovale, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir bronzé brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec les genoux, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux de poix, le dernier article de ceux-ci largement rembruni. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant. Carène mésosternale en pointe conique un peu crochue et recourbée en arrière. Hanches antérieures scabreuses, éparsément subhispido-ciliées. Cuisses intermédiaires tomenteuses dans leurs deux premiers tiers.

Hydrobius aeneus, MULSANT, Palp. 128, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 228, 5.

Paracymus nigroaeneus, J. SAHLBERG, Palp. Fen. 219, 51. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 308 et 327, 1. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1882, XX, Palp. 129, 4.

Long. 0,0025 ; — larg. 0,0017.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans presque toutes les zones de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bretagne, la Bourgogne, le Bourbonnais, les montagnes du Beaujolais, les Pyrénées, etc. Elle se plaît dans les eaux vives et les rigoles des prés, surtout dans les régions boisées ou montagneuses, où elle n'est pas très rare.

Obs. Elle a été longtemps confondue avec la précédente à laquelle appartient l'échantillon indiqué du midi par Mulsant. Bien que très voisine de l'*aeneus*, elle en est pourtant réellement distincte. Elle est généralement un peu moins comprimée sur les côtés ou même nullement. L'écusson paraît un peu moins étroit, plus subéquilatéral, un peu moins finement pointillé. Les genoux et les tibias sont ordinairement plus obscurs. Les palpes, d'un roux plus foncé, ont leur dernier article plus largement rembruni. A ces signes de minime importance, viennent s'ajouter trois autres de grande valeur spécifique. D'abord les hanches antérieures, au lieu d'être simplement chagrinées et duveteuses, sont scabreuses et comme verruqueuses, surtout à leur côté externe, et, de plus, hérissées de cils subhispides. Ensuite, les cuisses intermédiaires sont tomenteuses dans leurs deux derniers tiers environ, au lieu de l'être dans leur premier tiers seulement. Enfin, la carène mésosternale, moins prolongée,

est réduite à une pointe conique, un peu crochue et recourbée en arrière (1).

3. *Paracymus punctillatus*, REY.

Subovale, convexe, glabre, d'un noir bronzé et luisant en dessus, presque mat en dessous, avec les tarsi et les palpes d'un roux testacé et le sommet de ceux-ci rembruni. Tête et prothorax très finement pointillés, les élytres un peu plus fortement.

Long. 0,0016 ; — larg. 00011.

PATRIE. Cette intéressante espèce a été trouvée à Nice et au Var par M. A. Grouvelle, à qui la science doit déjà de nombreuses découvertes.

OBS. Elle est moindre et surtout bien moins fortement ponctuée que le *P. aeneus* et *nigroaeneus*. Elle est encore plus finement pointillée que le *P. relaxus*, avec la ponctuation de la tête et du prothorax évidemment plus fine que celle des élytres, et les pieds plus obscurs.

Le sommet des tibiai est parfois roussâtre. Le front offre quelquefois un reflet verdâtre.

Genre *Brachypalpus*, BRACHYPALPUS ; Laporte.

LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. des Col. II, 56. — *Anacaena*, THOMSON, Skand. Col. II, 99 (2)

ETYMOLOGIE : $\beta\rho\alpha\chi\upsilon\delta\varsigma$, court; *palpus*, palpe.

CARACTÈRES. *Corps* subhémisphérique ou subovale, convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, plus ou moins engagée dans le prothorax. *Epistome* plus ou moins échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord an-

(1) A mon avis, ces trois derniers caractères sont seuls réels et concluants; mais ils ne peuvent être observés que sur des échantillons collés à la renverse ou piqués.

Le *P. relaxus*, Rey (Rev. d'Ent. III, 1884, p. 267), dont j'ai vu 3 exemplaires identiques, me paraît devoir constituer une espèce distincte. L'aspect général est un peu plus lisse et la ponctuation est un peu moins forte et surtout moins serrée. Les côtés du prothorax m'ont paru plus finement rebordés. Les élytres sont moins obtuses en arrière ou même obtusément subacuminées, ce qui leur donne une forme un peu plus oblongue. La couleur est d'un bronzé un peu plus verdâtre. Les pieds et les palpes sont comme chez *aeneus*, etc. — Biskra (Puton).

(2) Ce genre répond aussi aux *Creniphilus* de Motschoulsky, Bull. Mosc. 1845 et *Tritonus* de Mulsant.

térieur. *Mandibules* cachées, à pointe finement bidentée. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, environ de la longueur des antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit; le 2^e plus ou moins épaissi, en massue ovale-oblongue; le 3^e plus étroit, plus court, oblong, obconique; le dernier bien plus long que le 3^e, subfusiforme, subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire; les 2^e et 3^e suboblongs; le dernier un peu plus long, mousse au bout. *Menton* grand, transverse, à peine arrondi en avant.

Yeux grands, non saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles; le 1^{er} suballongé, assez épais; le 2^e plus court, conique; les 3^e à 5^e étroits, très petits, contigus; le 6^e plus large, très court, servant de base à la massue; celle-ci oblongue, de 4 articles en comptant le 6^e; les 7^e et 8^e courts, transverses; le dernier plus grand, subovale.

Prothorax transverse, échancré au sommet, tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés, obsolètement sur le milieu de la base.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres courtes, parfois ovales; arrondies en arrière, très finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie surturale profonde, effacée en avant.

Prosternum très court, sans carène. *Anté-épisternums* assez grands. *Mésosternum* sans carène, ou avec une légère crête tout à fait en arrière. *Médiépisternums* grands, transverses. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé postérieurement, non ou à peine angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis au sommet. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5^e un peu moins court.

Hanches antérieures contiguës, subglobuleuses; les autres très rapprochées; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, non saillantes; les *postérieures* en lame allongée, étroite, transverse, déprimée, subparallèle ou à peine arquée en arrière.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté à leur sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses (1), rétrécis à leur base, plus ou moins épineux, armés à leur

(1) Les postérieurs sont néanmoins un peu plus longs.

sommet interne de deux éperons acérés, inégaux. *Tarses* à 1^{er} article court, moins court dans les intermédiaires et postérieurs, mais, en tous cas, plus court que le 2^e; les *antérieurs* peu allongés, avec les 2^e à 4^e articles courts, subégaux; les *intermédiaires* et *postérieurs* un peu plus allongés, moins longs que les tibias, sublinéaires, à peine ciliés; à 2^e article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suboblongs: le dernier un peu moins long que le 2^e. *Ongles* très petits, grêles, arqués, obsolètement dentés en dessous.

Obs. Les *Brachypalpus* (1) ont les mêmes mœurs que les *Philydrus* et *Paracymus*. Ils diffèrent de ces derniers par leurs prosternum et mésosternum non carénés, celui-ci toutefois muni souvent d'une petite crête apicale, en forme de pointe. Le 2^e article des palpes maxillaires est plus épaissi et le 3^e relativement un peu plus court. Les cuisses postérieures sont aussi tomenteuses que les autres, etc.

Quatre espèces assez distinctes rentrent dans le genre *Brachypalpus*. En voici le tableau :

- a. *Mésosternum* sans crête ou carène. *Palpes maxillaires* assez épais. *Pieds* entièrement roux ainsi que les hanches antérieures. *Tarses postérieurs* assez grêles. *Corps* subhémisphérique, d'un noir de poix à côtés testacés (*Anacaena*, de α privatif et $\alpha\kappa\alpha\iota\nu\alpha$ pointe) (2), 1. GLOBULUS.
- aa. *Mésosternum* relevé en arrière en une petite crête conique. *Palpes maxillaires* moins épais, un peu moins courts. *Cuisses* et *hanches antérieures* souvent rembrunies. *Tarses postérieurs* plus grêles et un peu plus longs. *Corps* subovale. *Taille* un peu moindre (*Brachypalpus* in sp.).
- b. *Tête* noire, sans tache. *Palpes maxillaires* d'un roux de poix, à dernier article noir.
- c. *Côtés du prothorax* sensiblement arrondis, rougeâtres. *Ponctuation des élytres* assez forte. *Crête mésosternale* très courte. *Élytres* d'un noir de poix, à côtés d'un brun rougeâtre. 2. AMBIGUUS.

(1) Le nom d'*Anacaena* Thoms., n'étant pas consacré par un long usage et n'étant point admis dans les catalogues, j'ai cru devoir rappeler le nom bien antérieur de *Brachypalpus* Lap. et réserver celui d'*Anacaena* à la première espèce, seule alors connue de l'auteur suédois.

(2) Thomson (Skand. Col. II, p. 99) a créé son genre *Anacaena* sur la seule espèce *globulus*, dont le mésosternum est sans crête postérieure. Les autres qui ont ce segment armé d'une pointe relevée, doivent rentrer, selon moi, dans le genre *Brachypalpus* de Laporte de Castelnau. Si l'*ambiguus* ne faisait pas transition, ces deux sous-genres devraient former deux coupes génériques distinctes.

- cc. *Côtés du prothorax* à peine arrondis, légèrement testacés. *Ponctuation des élytres* plus ou moins fine. *Crête mésosternale* plus accusée. *Élytres* uniformément d'un brun roussâtre. 3. LIMBATUS.
- bb. *Tête* noire, à tache testacée au-devant des yeux. *Palpes maxillaires* testacés, à *dernier article* rembruni dans sa dernière moitié seulement. *Prothorax* et *élytres* d'un testacé livide avec des teintes ou linéoles nébuleuses. *Taille* encore un peu moindre. 4. BIPUSTULATUS.

1. *Brachypalpus (Anacaena) globulus*, PAYKULL.

Subhémisphérique, très convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les côtés du prothorax et des élytres testacés, les hanches antérieures, les pieds, la base des antennes et les palpes roux, l'extrémité de ceux-ci rembrunie. *Prothorax* sensiblement arqué sur les côtés. *Élytres* creusées d'une strie suturale effacée en avant. *Mésosternum* sans crête. *Cuisses* tomenteuses excepté à leur sommet. *Tarses* postérieurs assez grêles.

Hydrophilus globulus, PAYKULL, Faun. Suec. I, 183, 13. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 117, 6 (partim).

Hydrobius globulus, STURM, Deut. Faun. X, 18, 11. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 3. — MULSANT, Palp. 126, 2. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1882, XX, Palp. p. 130, 6.

Hydrobius limbatus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 229, 6.

Anacaena globulus, THOMSON, Skand. Col. II, 99, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 309 et 327, 1.

Long. 0,003 ; — larg. 0,0025.

Corps subhémisphérique, très convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe. *Palpes* d'un roux subtestacé, à *dernier article* rembruni au moins dans sa dernière moitié. *Menton* légèrement ponctué. *Yeux* obscurs, marbrés.

Antennes d'un roux testacé, glabres, à massue un peu plus foncée, grisâtre : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : les 7^e et 8^e transverses : le dernier plus grand.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, arcuement rétréci en avant ; avec tous les

angles arrondis; très convexe; d'un noir de poix luisant, passant sur les côtés au testacé livide.

Ecusson en triangle subéquilateral, à peine pointillé.

Élytres 3 fois aussi longues que le prothorax, arrondies sur les côtés, plus fortement en arrière; très convexes; un peu moins finement pointillées que la tête et le prothorax; d'un noir de poix luisant, passant au roux livide latéralement; creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir presque mat et duveteux, avec l'extrémité du métasternum plus lisse. *Repli du prothorax et des élytres* roux et translucides. *Carène mésosternale* tout à fait nulle.

Pieds d'un roux ferrugineux, ainsi que les hanches antérieures (1) et parfois un peu les intermédiaires. *Cuisses* toutes chagrinées et tomenteuses excepté dans leur dernier quart ou tiers. *Tarses postérieurs* assez grêles, à 3^e article suboblong (2).

PATRIE. Cette espèce est très commune dans toute la France, jusque dans la région méditerranéenne; plus rare dans le Nord.

OBS. Elle est remarquable par sa teinte noire et sa forme ramassée, subhémisphérique et très convexe. Elle varie peu, si ce n'est par la couleur de la marge latérale du prothorax et des élytres qui est d'un roux plus ou moins pâle. La ponctuation de la tête et du prothorax est souvent très légère, parfois presque obsolète.

Il est douteux qu'on doive attribuer à cette espèce le *Coelostoma albobrox* de Laporte (Hist. des col., II, 58, 2), qui dit : *pattes et palpes d'un brun foncé*, ce qui n'a pas précisément lieu ici.

2. *Brachypalpus ambiguus*, REY.

Brièvement ovale, densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les côtés du prothorax et des élytres d'un brun rougeâtre, les cuisses parfois obscures, les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes roux, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax sensiblement arqué sur les côtés. Élytres évidemment plus fortement ponctuées que le prothorax, creusées d'une strie

(1) Les hanches antérieures sont presque lisses en dedans.

(2) Dans les espèces de ce genre, l'ongle interne des tarses antérieurs ♂ n'a paru un peu moins grêle que l'externe.

suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique, très courte, renversée en arrière. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Long. 0,0026 ; — Larg. 0,0022

PATRIE. Cette espèce, assez rare, a été capturée dans les terrains crayeux des environs de Dieppe par feu M. Maurel; aux environs de Nantua, de Lyon et de Sorèze par M. Guillebeau. Je l'ai prise moi-même dans le Beaujolais. Je l'ai également vue des Hautes-Alpes (Fairmaire), de Lille et des Vosges (Puton), de la Grande-Chartreuse (des Gozis), de la Bretagne (Hervé).

Obs. Elle est, quant à la forme, comme intermédiaire entre le *B. globosus* et le *limbatus*, de la taille de celui-ci, mais de la couleur du premier. Elle diffère de tous les deux par la ponctuation des élytres relativement plus forte, bien moins fine que celle du prothorax, dont la marge latérale est d'une couleur généralement moins pâle. Elle se distingue du *B. globosus* par la présence d'une crête mésosternale, par le dernier article des palpes entièrement rembruni et par ses tarses postérieurs à peine plus grêles; du *B. limbatus*, par les côtés du prothorax plus arrondis et moins testacés, par sa couleur plus sombre, surtout sur les élytres, par sa crête mésosternale un peu moins accusée et par ses tarses postérieurs à peine moins grêles. Les élytres sont plus obtuses en arrière, etc.

Ces dernières sont tantôt noires, tantôt d'un brun châtain, sans teinte plus pâle sur les côtés bien apparente. Les pieds sont parfois entièrement roux, d'autres fois avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

3. *Brachypalpus limbatus*, FABRICIUS.

Subovale, subconvexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix brillant en dessus, mat en dessous, les côtés du prothorax testacés, les élytres d'un brun roussâtre, les cuisses plus ou moins obscures, les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes roux, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax à peine arqué sur les côtés. Elytres un peu moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique,

renversée en arrière. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Sphaeridium limbatum, FABRICIUS, Ent. Syst. I, 82, 21 (1792).

Hydrophilus minutus, OLIVIER, Ent. III, n° 39, 13, 12, pl. II, fig. 13, b (1).

Hydrobius globulus, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 57, 2 (1840).

Hydrobius nitidus, HEER, Faun. Helv. I, 488, 8 (1841).

Hydrobius globulus, var. B, MULSANT, Palp. 127.

Hydrobius ovatus, REICHE, Ann. Ent. Fr. 1861, 203.

Hydrobius limbatum, DE MARSEUL, l'Abeille, 1882, XX, Palp. p. 131, 7.

Anacaena limbata, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 309 et 328, 2.

Long. 0,0026 ; — Larg. 0,002

PATRIE. Cette espèce se trouve très communément, dans les eaux stagnantes; dans presque toute la France.

Obs. Elle ressemble au *B. globosus*, mais elle est moindre, moins hémisphérique et plus ovale, avec les élytres d'une couleur moins foncée, d'un brun fauve ou roussâtre, les cuisses souvent plus obscures et le dernier article des palpes plus rembruni. Les tarses postérieurs sont plus grêles et un peu plus longs, avec leur 3^e article un peu plus oblong. Les tibias sont un peu moins fortement épineux; le menton est plus lisse à sa base; les côtés du prothorax sont un peu moins fortement arrondis, ainsi que les angles antérieurs. Enfin, un caractère important et presque générique, doit valider d'une manière définitive cette espèce si longtemps méconnue, c'est de présenter au sommet du mésosternum une petite crête conique, assez saillante et renversée en arrière (2). — J'ai dit, dans la description précédente, en quoi le *limbatum* diffère de l'*ambiguus*. On peut y ajouter que les tarses postérieurs sont encore plus grêles.

Les élytres varient du roux de poix au roux testacé livide, et dans ce dernier cas, elles offrent, après leur tiers, sur la suture, une tache nébuleuse, plus apparente dans l'insecte vivant, et l'écusson reste toujours noir. D'autres fois, elles sont d'un testacé grisâtre, avec les points enfoncés rembrunis et, çà et là, quelques linéoles et teintes brunâtres mal

(1) La figure donnée par Olivier convient parfaitement à l'insecte ci-décrit.

(2) Thomson n'avait pas connu cette espèce dans ses Coléoptères de Scandinavie, car ce caractère ne lui eût pas échappé. Il l'a décrit plus tard sous le nom d'*Anacaena carinata* (Op. ent. II, 1870, p. 126). En tous cas, M. Bedel (Faun. p. 309, 2) l'a parfaitement fait ressortir.

déterminées. Parfois, la couleur pâle des côtés du prothorax s'étend le long du bord antérieur, plus rarement le long de la base. Rarement, les teintes brunes se montrent presque noires.

Les hanches antérieures sont lisses en avant. Les cuisses, ainsi que toutes les hanches, sont ordinairement noires, à l'exception de leur extrémité et des trochanters. Rarement, les pieds sont entièrement roux, moins les hanches postérieures.

On rapporte à cette espèce le *variabilis* de Sharp (Ent. Montl., vi, p. 255).

4. *Brachypalpus bipustulatus*, MARSHAM.

Courtement ovale, convexe, très finement et assez densément pointillé, d'un testacé livide et brillant en dessus, d'un brun mat en dessous, avec la tête noire, parés au devant des yeux d'une grande tache triangulaire pâle, les pieds roux à cuisses plus obscures, la base des antennes et les palpes d'un roux testacé, le dernier article des maxillaires largement rembruni à son extrémité. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Hydrophilus bipustulatus, MARSHAM, Ent. Brit. 406, 13.

Brachypalpus similis, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. des Col. II. 57, 3.

Hydrobius globulus, var. C. MULSANT. Palp. 127.

Hydrobius bipustulatus, SHARP, Ent. Montl. Mag. 1870, 256, 3. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1882, XX. Palp. 131, 9.

Anacaena bipustulata, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 309, et 328, 3.

Long., 0,002; — larg., 0,0015.

PATRIE. — Cette espèce, un peu moins commune que la précédente, se prend dans les mêmes localités.

OBS. — Elle diffère du *Br. limbatus* par sa forme un peu plus ramassée et sa couleur générale constamment plus pâle. La ponctuation est plus légère et moins serrée, surtout sur le prothorax et les élytres. Les cuisses, quoique moins noires, sont ordinairement plus obscures que les tibias. Le dernier article des palpes maxillaires n'est point complètement rembruni et sa base est toujours plus ou moins rousse, et le dernier des labiaux est à peine ou non obscurci au som... La tête est d'un noir sub-

métallique, avec une grande tache triangulaire, pâle, au-devant des yeux, parfois étendue sur une majeure partie de l'épistome. Le prothorax est tantôt entièrement d'un testacé livide et subconcolore, tantôt noté de 3 taches nébuleuses transversalement disposées, l'une sur le milieu du dos, les autres sur les côtés du disque. L'écusson est brunâtre. Les élytres sont presque uniformément d'un testacé livide, devenant souvent grisâtre par l'effet des points enfoncés qui sont obscurs et de quelques petites taches ou linéoles brunes dont elles sont parées.

Sa taille, peu variable, est celle des plus petits exemplaires du *Br. limbatus*, chez lequel elle varie beaucoup. La crête mésosternale est à peu près la même. L'épistome est parfois plus faiblement échancré en avant (1).

Genre *Helochares*, HÉLOCHARE; Mulsant.

MULSANT, Palp., errata.

ÉTYMOLOGIE : ἑλος, marais ; χαίρω, je me plais.

CHARACTÈRES. *Corps* oblong, médiocrement convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, assez engagée dans le prothorax. *Épistome* échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées (2). *Palpes maxillaires* très allongés, grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit; le 2^e très long, subarqué, un peu en massue; le 3^e un peu moins long, à peine arqué, légèrement en massue; le dernier plus court que le 3^e, subfusiforme, mousse ou sub-

(1) L'*Hydrobius seriatopunctatus* de Perris (l'Ab. 1873, XIII, 2) répond à l'*Hemisphaera infima* de Pandellé (Soc. Esp. d'Hist. nat. 1876, Uhagon, Col. de Badajoz, 1^{re} partie, p. 37) et devra s'appeler *Hemisphaera seriatopunctata*, Perris. — Ovale, noir brillant, avec le sommet des élytres souvent roussâtre et les côtés du prothorax parés d'une étroite bordure pâle. Le prothorax est très finement et vaguement pointillé, avec 2 rangées régulières de petits points sur le milieu du dos. Les élytres offrent 3 séries assez régulières de petits points, plus confuse sur les côtés. Les pieds sont roux, à cuisses plus foncées. — Long. 0,0013. — Corse (Collection Perris).

L'*Hydrobius punctatostriatus* de Letzner (Arb. Schles. Ges. 1840, Ent. p. 3), espèce de Silésie, constitue le genre *Crenitis* de Bedel (Faun. 1882, 306; — De Marseul, l'Ab. 1883, I. Hydroph. 133, 12). Cet insecte est remarquable par sa forme oblongue, par ses yeux légèrement saillants, par son mésosternum sans crête ni carène, par ses élytres striées-punctuées, et par les tibias intermédiaires et postérieurs à peine épineux. — Long. 0,004. — Silésie.

(2) A dents terminales émoussées.

tronqué au bout. *Palpes labiaux* très courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire ; le 2^e épaissi en massue ovale-oblongue ; le dernier presque aussi long, mais plus grêle, mousse au bout. *Menton* grand, transverse, subtronqué et subimpressionné en avant.

Yeux assez grands, faiblement saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} allongé, subcomprimé ; le 2^e moins long, un peu moins épais, conico-subcylindrique ; le 3^e petit, les 4^e et 5^e très courts, submoniliformes ; le 6^e plus grand, subcylathiforme, servant de base à la massue ; celle-ci allongée, de 4 articles en comptant le 6^e ; les 7 et 8^e, transverses ; le dernier bien plus grand, ovale-oblong.

Prothorax transverse, largement échaucré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Ecusson en triangle plus long que large.

Elytres oblongues, largement arrondies en arrière, très finement rebordées sur les côtés, sans strie suturale.

Prosternum court, sans carène, simplement gibbeux ou en faite en arrière. *Anté-épisternums* assez grands. *Mésosternum* sans carène, simplement relevé en tubercule à son sommet. *Médiépisternums* assez grands, obliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé à son bord apical, à peine angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles. *Postépimères* cachées ou peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5^e un peu moins court.

Hanches antérieurs contiguës, subglobuleuses ; les autres très rapprochées ; les *intermédiaires* à peine plus grandes, subovales, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, étroite, transverse, subparallèle, un peu arquée en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters* petits, en onglet, les postérieurs plus grands. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* néanmoins un peu plus longs, tous, sublinéaires ou rétrécis tout à fait à leur base, brièvement épineux, armés à leur sommet interne de deux épérons acérés, inégaux, plus robustes, subarqués et infléchis dans les antérieurs. *Tarses* à 1^{er} article très court ; les *antérieurs* assez courts, avec les 2^e à 4^e articles courts, subégaux : les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, sublinéaires, légèrement ciliés ; à 2^e article plus ou moins allongé, subégal aux deux suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suboblongs : le

dernier un peu plus long que le 2^e, plus ou moins épaissi vers son extrémité. *Ongles* petits, assez grêles, plus ou moins arqués, grossièrement dentés en dessous.

Obs. Les *Helochares* vivent dans les eaux courantes comme dans les eaux stagnantes. Ils sont bien distincts des *Paracymus* et *Brachypalpus* par leur taille plus grande, leur forme moins convexe et plus oblongue, leurs palpes maxillaires bien plus développés et à dernier article plus court que le pénultième, leurs élytres sans strie suturale et leurs tibias plus finement et brièvement épineux, etc. C'est à tort qu'on les réunit parfois aux *Philydrus* qui ont toujours le mésosternum relevé en crête ou en carène plus ou moins saillante et les élytres creusées d'une strie suturale.

Quatre espèces françaises rentrent dans le genre *Helochares*. En voici les différences :

- a. *Forme* oblongue, peu convexe. *Élytres* subparallèles dans leurs deux premiers tiers, à rangées de points plus gros peu apparentes.
- b. *Ponctuation générale* relativement assez forte et uniforme sur la tête, le prothorax et les élytres. *Angles postérieurs du prothorax* assez marqués et presque droits. *Corps* d'un roux testacé. *Pieds* roux à cuisses rembrunies. *Taille* moyenne. 1. LIVIDUS.
- bb. *Ponctuation générale* assez fine, un peu plus forte sur les élytres que sur la tête et le prothorax. *Corps* d'un testacé pâle. *Pieds* entièrement testacés. *Taille* moindre. 2. SUBCOMPRESSUS.
- aa. *Forme* ovale-oblongue. *Élytres* plus ou moins arquées sur leurs côtés, à rangées de points plus gros bien apparentes. *Angles postérieurs du prothorax* obtus et subarrondis.
- c. *Ponctuation générale* assez fine et uniforme sur la tête, le prothorax et les élytres. *Corps* d'un roux ferrugineux assez brillant. *Élytres* souvent à linéoles longitudinales obscures. 3. PUNCTULATUS.
- cc. *Ponctuation générale* très fine, ordinairement plus subtile et plus légère sur les élytres que sur la tête et le prothorax. *Corps* d'un gris testacé luisant. *Élytres* à rangées de points noirs en arrière et sur les côtés. 4. DILUTUS.

1. *Helochares lividus*, FORSTER.

Oblong, peu convexe, assez fortement et très densément ponctué, d'un roux testacé assez brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les

cuisses brunâtres et tomenteuses excepté à leur sommet, quelques teintes nébuleuses sur le prothorax et des linéoles obscures sur les élytres. Prothorax à angles postérieurs assez marqués et presque droits. Élytres subparallèles antérieurement sur leurs côtés, sans strie suturale, aussi fortement ponctuées que la tête et le prothorax, marquées de 3 rangées peu apparentes de points plus gros.

♂ Ongles de tous les tarses recourbés en grappin, les postérieurs moins fortement, à dent basilaire bien accusée.

♀ Ongles de tous les tarses simplement arqués, à dent basilaire obtuse.

Dytiscus lividus, FORSTER, Cent. I, p. 52.

Hydrophilus griseus, FABRICIUS, I, 189, 11. — PAYKULL, Faun. Suec. I, p. 183, 7. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, p. 122, 11.

Hydrobius lividus, STEPHENS, Syn. II, p. 130, 40.

Hydrobius griseus, STURM, Deut. Faun. t. X, p. 12, 7. — HEER, Faun. Helv. I, p. 485, 6.

Philhydrus griseus, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 52, 1.

Helochares lividus, MULSANT, Palp. p. 134 (partim.) (1). — THOMSON, Skand. Col. II, p. 98, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, p. 312 et 320.

Philhydrus lividus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I. 230, 3 (partim.).

Long. 0,005 à 0,007 ; — larg. 0,0025 à 0,0035.

Corps oblong, peu convexe, assez fortement et très densément ponctué, d'un roux testacé livide assez brillant en dessus, d'un noir mat en dessous.

Tête moins large que le prothorax, assez fortement et très densément pointillée, peu convexe, d'un roux testacé livide, avec le vertex et parfois le milieu du front rembrunis. Labre noir, parfois roussâtre. Palpes testacés, à dernier article des maxillaires rembruni au sommet (2). Menton rugueusement ponctué. Yeux obscurs.

Antennes testacées, glabres, à massue duveteuse et d'un gris brunâtre, les 7^e et 8^e articles transverses : le dernier bien plus grand, ovale-oblong.

Prothorax presque 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que les élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles

(1) Cet insecte est décrit dans Mulsant sous le nom d'*Helophilus* qu'il a, dans l'errata, changé en *Helochares*.

(2) Ce caractère se retrouve également dans les autres espèces du genre.

antérieurs subarrondis et les postérieurs assez marqués et presque droits; peu convexe; assez fortement et très densément ponctué, avec 2 séries latérales peu apparentes de points plus forts, dont l'antérieure un peu arquée et la postérieure raccourcie et presque droite; noté en arrière sur le dos de 4 points enfoncés plus forts et subfovéiformes, disposés en quadrille mais avec les 2 postérieurs plus écartés; d'un roux testacé livide, avec le disque paré de quelques teintes nébuleuses plus ou moins fondues ou réunies.

Ecusson en triangle plus long que large, un peu plus finement pointillé que le prothorax, brunâtre.

Elytres près de 3 fois aussi longues que le prothorax, oblongues, subparallèles dans les deux premiers tiers de leur longueur et assez arrondies au sommet; peu convexes à la suture; sans strie suturale; marquées entre la ponctuation foncière qui est assez forte et très serrée, de 3 rangées de points plus gros, irrégulières et peu apparentes; d'un roux testacé livide parfois assez sombre, avec souvent des linéoles longitudinales noirâtres

Dessous du corps finement chagriné, d'un noir brunâtre mat et duveteux. *Repli du prothorax et des élytres* roussâtre et plus brillant. *Dernier arceau ventral* subentaillé au bout ♂ ♀.

Pieds brunâtres, avec les genoux, les tibias et les tarses roux, les hanches obscures et tomenteuses, le lobe interne des intermédiaires et postérieures un peu roussâtre. *Cuisses* chagrinées, mates et tomenteuses, excepté à leur extrémité. *Tibias* finement et brièvement épineux.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les eaux douces, dans tout le nord de la France, le bassin de la Seine, l'Alsace, etc. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle est remarquable par sa forme oblongue, par sa ponctuation générale relativement assez forte et uniforme sur la tête, le prothorax et les élytres, et surtout par les angles postérieurs du prothorax assez marqués et presque droits.

Elle varie un peu pour la coloration qui passe du roux testacé sans tache au roux brunâtre.

On rapporte sans doute avec raison à l'*Helochares lividus* l'*Hydrophile fauve* de Geoffroy (Hist. des Ins. I, p. 184, 5) et l'*Hydrophilus fulvus* de Marsham (Ent. Brit. I, p. 408, 20). Quant à l'*Hydrophilus lividus* d'Olivier (Ent. t. III, n. 39, p. 15, 11, pl. I, fig. 4. a, b), il me semble plutôt se rapporter à l'*H. dilutus*, à cause de cette phrase : *Tête et prothorax lisses*.

Mulsant (p. 133) a décrit la larve de l'*Helochaeres lividus* (1), et, d'après les données de Lyonnet, Bravais, Audouin et Brullé, a publié des détails intéressants sur sa manière de vivre. Depuis lors, E. Cussac a fait l'histoire encore plus détaillée de ses mœurs et métamorphoses (Ann. Ent. Fr. 1852, X, p. 622 à 627, pl. XIII, fig. 17-26).

2. *Helochaeres subcompressus*, REY.

Oblong, peu convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un testacé pâle et assez brillant en dessus, obscur en dessous, avec le vertex un peu rembruni, les pieds entièrement testacés, et les cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Élytres sans strie suturale, subcomprimées sur leurs côtés, subdéprimées sur la suture, un peu moins finement pointillées que le prothorax, sans rangées bien apparentes de points plus gros.

Long. 0,004; — larg. 0,002.

PATRIE. Cette espèce a été trouvée dans le département de Vaucluse ou dans les environs, par M. H. Nicolas. Elle m'a été communiquée par M. Lethierry, de Lille.

Obs. Elle pourra bien être une variété immature de l'*H. lividus*. Toutefois, je la maintiens jusqu'à plus amples renseignements. Elle est moindre, plus pâle et moins brillante. Surtout, les élytres sont subcomprimées sur les côtés, ce qui leur donne une forme plus parallèle; elles sont subdéprimées sur la suture, à ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax et sans séries bien apparentes de points plus gros. Les pieds sont entièrement testacés, etc. L'examen d'un exemplaire semblable suffirait pour trancher la question.

3. *Helochaeres punctulatus*, SHARP.

Ovale-oblong, médiocrement convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un roux ferrugineux assez brillant en dessus, noir et duveteux en dessous, avec le disque du front un peu rembruni, les cuisses brundtres et tomenteuses excepté à leur sommet et des linéoles obscures aux élytres.

(1) Ne serait-ce pas plutôt la larve de l'*Helochaeres dilutus* commun dans nos contrées, au lieu que le *lividus* est de la France septentrionale ?

Prothorax à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres à peine arquées sur les côtés, sans strie suturale, aussi fortement pointillées que la tête et le prothorax, marquées de 3 rangées assez apparentes de points plus gros.

♂ Ongles de tous les tarses recourbés en grappin, les postérieurs moins fortement, à dent basilaire bien accusée.

♀ Ongles de tous les tarses simplement arqués, à dent basilaire obtuse.

Helochares punctulatus, SHARP, Ent. monthl. Mag. 1869.

Variété *a*. Dessus du corps entièrement fauve.

Variété *b*. Dessus du corps d'un brun de poix à bords latéraux graduellement roussâtres.

Hydrophilus erythrocephalus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, 185, 16 ?

Long. 0,0045 ; — larg. 0,003.

PATRIE. Cette espèce est assez rare, dans les parties stagnantes des rivières, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, le Bugey. Elle est également du Bourbonnais (Des Gozis) et de la Bretagne (Hervé), etc.

Obs. Elle est moins oblongue, plus convexe et moins parallèle que l'*H. lividus*, à ponctuation générale un peu moins forte et surtout à angles postérieurs du prothorax moins marqués, plus obtus et plus arrondis. Les rangées de points plus gros qui parent les élytres, sont plus apparentes ; celles des côtés du prothorax sont bien distinctes, l'antérieure subarquée, la postérieure raccourcie et presque droite, parfois même toutes deux subsulciformes, etc.

4. *Helochares dilutus*, ERICHSON.

Ovale-oblong, médiocrement convexe, très finement et densément pointillé, d'un gris testacé luisant en dessus, noir et duveteux en dessous, avec le vertex un peu rembruni et les cuisses obscures et tomenteuses excepté à leur sommet, et des rangées de points noirs sur les côtés et vers l'extrémité des élytres. Prothorax à angles postérieurs subobtus et subarrondis. Élytres subarquées sur les côtés, sans strie suturale, un peu plus finement poin-

tillées que la tête et le prothorax, marquées de 3 rangées bien apparentes de points plus gros, outre les points noirs des côtés et de l'extrémité.

♂ *Ongles* de tous les tarses recourbés en grappin, les postérieurs moins fortement, à dent basilaire bien accusée.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, à dent basilaire obtuse.

Philhydrus dilutus, ERICHSON, Wiegman Arch. 1843, I, p. 228.

Helochares lividus, MULSANT, Palp. p. 134 (partim).

Philhydrus lividus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 230, 3 (partim). —

JACQ. DUVAL, 1855, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 145.

Variété *a*. *Dessus du corps* entièrement d'un roux testacé ou fauve.

Philhydrus bicolor, AUDOUIN et BRULLÉ. Hist. nat. Ins. II, p. 277, pl. 11, fig. 3 ?

Variété *b*. *Dessus du corps* d'un testacé livide, parfois avec le front et le dos du prothorax nébuleux.

Hydrophilus pallidus, ROSSI, Mant. I, p. 66, et t. II, p. 153 ?

Variété *c*. *Elytres* marquées de lignes brunes plus ou moins étendues.

Long. 0,004 à 0,006 ; — larg. 0,002 à 0,003.

PATRIE. Cette espèce est commune dans les eaux stagnantes, dans les environs de Lyon, dans toute la France méridionale et la région pyrénéenne, etc.

Obs. Elle est plus luisante et à couleur foncière plus pâle que chez *lividus* et *punctulatus*, à ponctuation encore moins forte que chez ce dernier, plus subtile et plus légère sur les élytres que sur la tête et le prothorax, avec les rangées de points plus gros bien apparentes. Les angles postérieurs du prothorax sont plus obtus et plus émoussés que dans *lividus*.

La couleur foncière passe du gris testacé au roux fauve, avec le vertex plus ou moins rembruni. Les élytres offrent sur les côtés et vers leur extrémité des rangées de points noirs et souvent sur leur disque des lignes longitudinales obscures. J'ai vu un exemplaire de Corse, chez lequel ces lignes sont dilatées et réunies et forment comme une large bande discale noire (Coll. Revelière (1)).

(1) L'H. *melanophthalmus*, Muls. (Palp. 1844, p. 137), espèce d'Espagne, se distinguerait par ses élytres ponctuées-striées. Cet insecte serait très rare dans les collections, et tous les sujets que j'ai reçus sous cette dénomination étaient des *P. dilutus*, espèce répandue en Grèce, en Algérie et dans tout le bassin de la Méditerranée.

Genre *Laccobius*, LACCOBIE ; Erichson.

ERICHSON, Col. March. I, 1837, 202; — MULSANT, Palp. 429; — J. DUVAL, 1833, Gen. Hydroph. 88, pl. 30, fig. 146.

ETYMOLOGIE : λάκκος, lac; βίβω, je vis.

CARACTÈRES. Corps ovale ou subhémisphérique, plus ou moins convexe, subacuminé en arrière.

Tête grande, engagée dans le prothorax. *Epistome* échancré en avant. *Labre* très court, tronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, à peine plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques, subégaux : le dernier plus long, subfusiforme. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : le 1^{er} peu distinct ; les 2^e et 3^e suboblongs, subégaux ou le dernier à peine plus long, en fuseau court. *Menton* grand, transverse, subtronqué au sommet.

Yeux grands, faiblement saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 8 articles : le 1^{er} grand, allongé, assez épais, subcomprimé; le 2^e bien plus court, subconique, subdilaté en dedans; le 3^e très petit, bien plus étroit; les 4^e et 5^e subcyathiformes, servant de base à la massue; celle-ci allongée, de 3 articles sans compter ceux qui lui servent de base(1); les 6^e et 7^e transverses; le 8^e grand, irrégulièrement ovale-oblong.

Prothorax transverse, échancré au sommet, tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, plus ou moins arrondies sur les côtés, obtusément acuminées en arrière, à peine rebordées sur les côtés, sans strie suturale.

Prosternum très court, plus ou moins caréné sur sa ligne médiane. *Anté-épisternums* médiocres. *Mésosternum* relevé sur son milieu en carène

(1) Les 4^e et 5^e qui servent de base à la massue, sont très courts, fortement contigus et graduellement élargis de manière à ne former ensemble qu'une seule coupe ou entonnoir recevant le 6^e.

conprimée, saillante. *Médiépisternums* médiocres, subobliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé en arrière, subangulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis en languette au sommet. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux subégaux, l'avant-dernier souvent échancré, le dernier parfois rétractile.

Hanches antérieures contiguës, subglobuleusement ovalaires; les autres très rapprochées; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, non saillantes; les *postérieures* en lame allongée, transversalement suboblique, subparallèle, subarquée en arrière.

Pieds médiocres. *Trochanters antérieurs* petits, les *intermédiaires* un peu plus grands, en onglet; les *postérieurs* bien plus développés, allongés, subparallèles ou subelliptiques, prolongés au moins jusqu'au tiers de la cuisse, se détachant un peu de celle-ci à leur sommet. *Cuisses* subcomprimées; les *antérieures* subclaviformes et tomenteuses dans leur moitié basilaire, les autres presque glabres. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, plus ou moins rétrécis à leur base, épineux, armés à leur sommet interne de 2 forts éperons grêles, inégaux, plus courts, infléchis et subarqués dans les antérieurs; les *postérieurs* plus longs, plus ou moins arqués. *Tarses* à 1^{er} article très court; les *antérieurs* peu allongés, grêles ♀, avec les 2^e à 4^e articles suboblongs, graduellement un peu moins longs; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à peine ciliés en dessous, parfois parés en dessus de quelques longues soies; à 2^e article allongé, subégal aux 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs; le dernier à peine moins long que le 2^e. *Ongles* petits, très grêles, arqués, abusément dentés à leur base en dessous.

Obs. Ce genre, dont les mœurs sont analogues à celles des précédents, se distingue de ceux-ci par ses antennes de 8 articles au lieu de 9, et surtout par la structure des trochanters postérieurs qui sont très développés, subparallèles ou subelliptiques, et qui se détachent plus ou moins de la cuisse à leur sommet. Comme dans *Helochares*, les élytres sont sans strie suturale, mais la taille est moindre, la forme plus raccourcie; les prosternum et mésosternum sont plus ou moins carénés, etc.

Cette coupe générique compte un certain nombre d'espèces françaises dont suit le tableau :

- a. Corps ovale-oblong, subconvexe, peu brillant. *Elytres* uniformément pâles, à ponctuation fine et serrée, non en rangées, si ce n'est latéralement. *Prothorax* alutacé entre les points. Le 4^e article des tarsi postérieurs à peine moins long que le 3^e. Taille médiocre. 1. PALLIDUS.
- aa. Corps ovale ou subhémisphérique, convexe, brillant. *Elytres* à ponctuation en rangées plus ou moins régulières. Le 4^e article des tarsi postérieurs évidemment moins long que le 3^e (1).
- b. Rangées de points des *élytres* nombreuses et rapprochées, formées de points serrés.
- c. *Cuisses intermédiaires* densément pointillées et pubescentes sur un faible espace après le sommet du trochanter. *Prothorax* presque lisse entre les points. *Elytres* obsolètement ponctuées sur les côtés. *Forme* subhémisphérique.
- d. *Elytres* presque uniformément d'un gris testacé, à rangées *striales* alternativement régulières et subdiffuses. *Prosternum* distinctement caréné, fortement angulé en avant. *Épistome* maculé ou non. *Labre* subsinué. Taille assez grande. 2. NIGRICEPS.
- dd. *Elytres* pâles, linéées de points bruns, avec une tache subapicale imponctuée, pâle, bien tranchée; à rangées *striales* toutes régulières. *Prosternum* à carène médiane recourbée en dessous à son sommet en forme de dent ciliée. *Épistome* largement maculé de pâle, *Labre* subtronqué. Taille moindre. 3. BIPUNCTATUS.
- cc. *Cuisses intermédiaires* ♂ normales, éparsement ponctuées et presque glabres après le sommet du trochanter. Taille médiocre.
- e. *Épistome* immaculé. *Prothorax* lisse entre les points. *Elytres* d'un roux ou gris brunâtre, à ponctuation des côtés plus légère ou obsolète.
- f. *Tarsi postérieurs* grêles, à 2^e article allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis. *Elytres* à rangées *striales* assez diffuses. *Labre* subsinué. *Forme* ovale. 4. OBSCURATUS.
- ff. *Tarsi postérieurs* moins grêles, à 2^e article suballongé, un peu moins long que les 2 suivants réunis. *Elytres* à rangées *striales* assez régulières. *Labre* subtronqué. *Forme* subhémisphérique. 5. REGULARIS.
- ee. *Épistome* maculé. *Prothorax* plus ou moins alutacé entre les points. *Labre* subtronqué. *Elytres* d'un gris souvent brunâtre.
- g. *Elytres* à ponctuation des côtés plus légère, à rangées *striales* diffuses. *Forme* subovale. Taille médiocre. 6. ALUTACEUS.

(1) Dans ce genre, il est vrai, les tarsi postérieurs varient de longueur d'une espèce à l'autre. Thomson, dans son tableau (X, p. 310) s'est servi des proportions relatives des 2^e à 3^e articles. Quant à moi, je n'ai pu y réussir pour les espèces françaises qui, plus nombreuses, présentent, à l'égard d'un tel caractère, des variations qui en diminuent l'importance.

- gg. *Elytres* à ponctuation des côtés forte jusque près de la marge latérale, à rangées *striales* toutes régulières. *Forme* courtement ovale. *Taille* un peu moindre. 7. MINUTUS.
- bb. *Rangées de points des élytres* écartées, avec des rangées intermédiaires de points bien plus fins et espacés. *Epistome* maculé. *Labre* subtronqué.
- h. *Prothorax* alutacé entre les points. *Ponctuation des élytres* assez forte. *Taille* assez petite.
- i. *Elytres* subarrondies au sommet; d'un gris brunâtre, à taches discales brunes, à tache apicale pâle. *Forme* courtement ovalaire. 8. ALTERNUS.
- ii. *Elytres* subacuminées au sommet; en majeure partie noires, avec la marge latérale, l'extrémité et une tache subapicale pâles. *Forme* ovale-suboblongue. 9. SARDEUS.
- hh. *Prothorax* lisse entre les points. *Ponctuation des élytres* fine et régulière. *Taille* moindre.
- k. *Elytres* testacées, à sommet plus pâle. *Prothorax* éparsément ponctué, d'un noir bronzé ou verdâtre, à côtés testacés. 10. GRACILIS.
- kk. *Elytres* d'un noir ou brun de poix, à bordure pâle. *Prothorax* vaguement ponctué, noir à bordure pâle.
- i. *Bordure latérale* pâle assez large. *Elytres* à disque d'un noir métallique. *Forme* subovale. *Taille* petite. 11. SELLAE.
- ii. *Bordure latérale* pâle étroite. *Elytres* à disque noir linéé de roux sombre. *Forme* courtement ovale. *Taille* très petite. 12. THERMARIUS.

1. *Laccobius pallidus*, MULSANT et REY.

Ovale-oblong, subconvexe, finement pointillé, d'un testacé pâle et peu brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la base des cuisses antérieures rembrunie l'écusson, le dos du prothorax et la tête d'un noir métallique, celle-ci parée de chaque côté d'une tache antéoculaire pâle. Tête et prothorax distinctement alutacés entre les points. *Elytres* densément et assez confusément pointillées, sans séries régulières bien distinctes. Cuisses antérieures tomenteuses au moins dans leur tiers basilaire. Tarses postérieurs à 4^e article à peine moins long que le 3^e.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ Tarses antérieurs simples.

Laccobius pallidus, MULSANT et REY, Op. Ent. 1861, XII, 61. — ROTTENBERG, Berl. Ent. Zeit. 1874, XVIII, 321, 9. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 314 et 332, 5. — DE MARSEUL, l'Abeille: 1883, XX, Palp. p. 147, 34.

Long. 0,003 ; — Larg. 0,002.

Corps ovale-oblong, subconvexe, finement pointillé, d'un testacé pâle et peu brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la tête et le dos du prothorax d'un noir métallique, bronzé, violâtre ou parfois verdâtre.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, assez densément pointillée et distinctement alutacée entre les points, d'un noir métallique peu brillant, avec une tache pâle au devant de chaque œil. *Labre* à peine sinué au milieu de son bord apical. *Palpes* pâles, avec le bout du dernier article des maxillaires à peine rembruni. *Menton* pointillé. *Yeux* obscurs.

Antennes d'un testacé pâle, glabres, avec la massue duveteuse, parfois un peu moins claire.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long, à peine moins large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs subobtus et sub-énoussés; subconvexe; assez densément pointillé et distinctement alutacé entre les points; d'un testacé grisâtre et livide peu brillant, avec le milieu du disque paré d'une tache d'un noir métallique violâtre, embrassant environ le tiers de la largeur totale, et à bords ondulés et baveux.

Écusson en triangle, à peine plus long que large, bronzé, très finement pointillé.

Élytres environ 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, subacuminées en arrière; subconvexes; finement, densément, et assez confusément pointillées, sans séries régulières bien apparentes, si ce n'est 2 ou 3 sur les côtés; uniformément d'un testacé livide et grisâtre, peu brillant.

Dessous du corps chagriné-pointillé, d'un noir presque mat et duveteux, avec un trait lisse sur le métasternum. *Repli du prothorax* et des *élytres* pâle.

Pieds d'un testacé clair, avec les trochanters un peu moins pâles et toutes les hanches noires (1). *Cuisses antérieures* brunâtres, finement chagrinées, mates et tomenteuses, au moins dans leur tiers basilaire. *Tibias postérieurs* sensiblement recourbés en dedans vers les deux tiers de leur longueur. *Tarses postérieurs* à 4^e article à peine moins long que le 3^e.

(1) Moins les moignons internes qui sont parfois un peu roussâtres.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend dans les eaux assez vives, dans les collines du Bourbonnais et du Lyonnais, la Provence et le Roussillon, etc.

Obs. J'ai cru devoir la placer en tête du genre à cause de sa forme oblongue et médiocrement convexe, qui la lie aux *Helochares*. En outre, elle se distingue de tous ses congénères par son prothorax plus largement pâle sur les côtés et par ses élytres concolores, assez confusément pointillées et presque sans vestige de points en séries, etc.

Le *Brachypalpus pallidus* de Laporte, ayant des séries de points enfoncés bruns, tombe en synonyme d'une autre espèce, ce qui m'a permis de conserver cette dénomination spécifique.

Les exemplaires provenant de la Corse (Coll. Brisout, Pandellé et Revelière) ont la bordure latérale pâle du prothorax bien moins large et moins tranchée, et les cuisses noires dans leurs deux premiers tiers ou au moins dans leur première moitié, mais sans autre distinction appréciable. Cette variété affecte principalement le sexe féminin (*Laccobius femoralis*, R.) et parfois elle présente sur les élytres quelques taches nébuleuses indécises.

2. *Laccobius nigriceps*, THOMSON.

Subhémisphérique, convexe, pointillé, d'un gris testacé brillant en dessus, noir en dessous, avec la base des cuisses antérieures rembrunie,

(4) En tête du genre se placerait le :

Laccobius decorus, Gyl. — Oblong, pâle en dessus, avec le vertex, le disque du prothorax et l'écusson d'un vert bronzé. Elytres très densément ponctuées-striées, à points obscurs. Dessous du corps noir, pieds pâles. — Suède.

Hydrophilus decorus, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, p. 273.

Près du *pallidus* marcherait le

Laccobius Revelieri, PERRIS (Ann. Fr. 1864, p. 278 ; — ROTTENBERG, Rev. Berl. Ent. Zeit. t. 18, p. 323, 11 ; — DE MARSEUL, 1871, l'Abcille, VIII, Palp. p. 113, 3). — Ovale-oblong, subconvexe, très finement pointillé, d'un testacé assez brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête, l'écusson et le dos du prothorax d'un vert obscur bronzé, les côtés de l'épistome tachés de pâle. Tête et prothorax très finement alutacés, celui-ci à peine pointillé. Elytres à séries peu régulières de points enfoncés brunâtres, fins et serrés. Tibias postérieurs à peine épineux. Tarses postérieurs à 4^e article plus court que le 3^e. — Long. 2 mill. — Sicile, Corse (Mayet, Pandellé, Perris, Revelière).

Obs. Bien moindre et plus finement pointillée que *pallidus* dont il a la forme et la coloration. Sa taille le rapprocherait du *gracilis*, mais il est moins brillant, et il se reconnaît entre tous par sa tête et surtout son prothorax à peine visiblement pointillés, et par ses élytres à ponctuation vague à peu près comme chez *pallidus*.

Le *Laccobius leucaspis*, KIRS. (Heyden, Reis. Spain. p. 68) ne me semble qu'une variété du *L. Perrisi*, à taille un peu plus forte, à écusson pâle et à prothorax plus visiblement pointillé.

l'écusson, le disque du prothorax et la tête d'un noir métallique. Labre subsinué. Prothorax presque lisse entre les points. Élytres à rangées striales assez irrégulières. Prosternum distinctement caréné, angulé en avant. Cuisses antérieures feutrées dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs assez densément épineux. Le 2° article des tarsi postérieurs allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

♂ *Tarsi antérieurs* à 2° et 3° articles épaissis. *Cuisses intermédiaires* densément pointillées et pubescentes sur un faible espace, après le sommet du trochanter.

♀ *Tarsi antérieurs* simples. *Cuisses intermédiaires* normales.

Limnebius minutus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. Ins. II, p. 286, pl. 12, fig. 6 (1).
Laccobius minutus, MULSANT, Palp. p. 129 (partim). — J. DUVAL, Gen. Hydroph.
pl. 30, fig. 146.

Laccobius nigriceps, THOMSON, Skand. Col. II, p. 93, 2, et X, add. p. 314, 2. —
ROTTENBERG, Berl. Ent. Zeit. 1874, XVIII, p. 308, 1.

Laccobius sinuatus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 313 et 331, 1. — DE MARSEUL,
l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 141, 27.

Variété *a* (*maculiceps*, Rott.) *Tête* parée de chaque côté d'une tache antéoculaire pâle.

Long. 0,004 ; — Larg. 0,003.

Corps subhémisphérique, convexe, assez densément pointillé, d'un gris testacé brillant en dessus, avec la tête et le dos du prothorax d'un noir métallique un peu violâtre.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, assez densément pointillée et obsolètement chagrinée entre les points ; d'un noir métallique brillant et un peu violâtre. *Labre* subsinué à son sommet. *Palpes* d'un testacé pâle, avec le bout du dernier article des maxillaires (un peu rembruni. *Menton* rugueux. *Yeux* obscurs.

Antennes pâles, glabres, avec les 3 derniers articles de la massue duveteux et souvent un peu rembrunis.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long (2), aussi large à sa base

(1) Les auteurs ayant confondu la plupart des espèces de ce genre, je me borne à la plus stricte synonymie. Quant à la figure donnée par Audouin et Brullé, elle convient parfaitement à l'espèce en question.

(2) Par cette expression j'entends toujours : la longueur du prothorax dans son milieu et sa largeur à sa base.

que les élytres, subarcuément rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus ; très convexe ; modérément pointillé, presque lisse entre les points, offrant souvent près des côtés des intervalles plus grands, lisses et brillants ; d'un noir métallique luisant et un peu violâtre sur le disque ; paré sur les côtés d'une large bande testacée émettant une lisière le long des bords antérieur et postérieur, celle du bord antérieur plus large et avancée jusques environ le tiers de la largeur, celle du bord postérieur plus étroite, prolongée parfois d'une manière confuse jusque près de l'écusson.

Écusson en triangle à peine plus long que large, à peine pointillé, d'un brun bronzé ou violâtre.

Élytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, assez larges, obtusément acuminées en arrière ; convexes ; un peu plus densément et à peine moins finement pointillées que le prothorax, avec les points un peu brunâtres et disposés en rangées longitudinales assez irrégulières dont quelques-unes formées de points plus fins ; offrant, en outre, 2 ou 3 séries de points plus gros, très espacés et peu distincts ; d'un testacé livide paraissant grisâtre par l'effet des séries de points bruns, avec la marge latérale, l'extrémité et parfois la base un peu plus pâles ; parées souvent çà et là de quelques teintes nébuleuses indécises formées par la réunion des points bruns, et quelquefois d'une petite tache antéapicale pâle, peu tranchée.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et duveteux avec un trait lisse au métasternum et le ventre assez brillant et ruguleux. *Repli du prothorax et des élytres* pâle et translucide. *Carène prosternale* bien accusée, fortement avancée en angle. *Crête mésosternale* en lame et tranchante, subdentée en avant.

Pieds d'un testacé clair, avec les trochanters moins pâles et toutes les hanches noires. *Cuisses antérieures* brunâtres, très finement chagrinées, mates et tomenteuses dans leur moitié basilaire. *Tibias postérieurs* subarqués, assez densément épineux en dehors. *Tarses postérieurs* grêles, à 2^e article allongé, au moins aussi long que les 2 suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce se rencontre assez communément dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France.

Obs. Elle est la plus grande du genre. Outre sa forme convexe et sub-hémisphérique, elle se distingue aisément du *L. pallidus* par sa teinte plus brillante, par son prothorax plus lisse entre les points et moins largement

pâle sur les côtés, et par ses élytres moins claires, moins finement, moins densément et moins confusément pointillées, etc.

Je l'ai vue quelque part sous le nom de *major* Kiesenw.

La variété *maculiceps* Rott. ne se distingue du type que par une tache pâle au devant des yeux.

Je ne crois pas que le *sinuatus* de Motschulsky (Bull. Mosc. 1849, III, p. 80, 40), doive s'appliquer au *L. nigriceps*. D'après la description, la taille serait bien moindre, la forme plus oblongue, les rangées striales seraient plus régulières, plus légères, effacées en arrière, et la ponctuation de la tête serait plus forte relativement à celle du prothorax (1). Tout ce que j'ai vu sous le nom de *sinuatus* se rapporte d'ailleurs au *gracilis* de Rottenberg.

Quant au *minutus* de Fairmaire et Laboulbène, il semble rappeler autant le *nigriceps* que les *minutus* et *bipunctatus*. On peut en dire autant du *minutus* de J. Duval (Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 146).

Peut-être le *L. nigriceps* répond-il au *perla* de Fourcroy (1785) ?

3. *Laccobius bipunctatus*, FABRICIUS.

Subhémisphérique, convexe, pointillé, d'un testacé pâle et assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les hanches antérieures et la base des cuisses adjacentes d'un roux brunâtre, l'écusson, la tête et le disque du prothorax d'un noir métallique, celui-ci paré latéralement d'une très large bordure pâle, plus ou moins étroitement interrompue aux bords antérieur et postérieur. Épistome fortement maculé. Labre subtronqué. Prothorax presque lisse entre les points. Élytres à rangées de points bruns assez forts, très régulières, à tache subapicale pâle assez grande, bien distincte et liée à une large bande apicale de même couleur. Prosternum à carène médiane recourbée en dessous à son sommet en forme de dent ciliée. Cuisses antérieures feutrées dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs peu épineux. Le 2^e article des tarse postérieurs un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis. Cuisses intermédiaires

(1) Les types, étant souvent en désaccord avec la description, j'ai dû préférer le nom imposé par Thomson et Rottenberg, qui ont bien caractérisé l'espèce.

densément pointillées et pubescentes sur un faible espace après le sommet du trochanter.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Cuisses intermédiaires* normales.

Hydrophilus bipunctatus, FABRICIUS, Syst. Ent. 229, n. 7. — OLIVIER, Ent. n. 39, p. 16, 3, pl. II, fig. 14, a, b. — MARSHAM, Ent. Brit. 406, 11.

Hydrophilus minutus, GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 116, 3 (partim). (1).

Laccobius minutus, var. B, MULSANT, Palp. 130.

Laccobius bipunctatus, THOMSON, Skand. Col. X, 311, 11, a. — ROTTENBERG, Berl. Ent. Zeit. 1874, 313, 4. — BEDEL, Faun. Col. Seine, 1831, 1, p. 313 et 331, 4. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 144, 30.

Long. 0,0025 ; — Larg. 0,0019.

PATRIE. Cette espèce est assez rare, dans les ruisseaux et les mares froides, dans une grande partie de la France et même dans les régions méditerranéenne et pyrénéenne.

OBS. Elle diffère de prime abord du *L. nigriceps* par sa taille moindre et sa couleur plus pâle, par son épistome constamment et fortement taché sur les côtés, par ses élytres à rangées de points bien plus régulières et à tache subapicale pâle bien tranchée. En outre, la bordure latérale pâle du prothorax, bien plus large, pénètre bien plus avant dans la tache discale noire le long des bords antérieur et postérieur (2). Les élytres sont à peine plus obtuses en arrière. Le prosternum, moins sensiblement caréné, est recourbé en dessous en avant en forme de dent ciliée, et la crête mésosternale ne paraît pas dentée à son bord antérieur. Les tibias postérieurs sont un peu moins épineux, avec leurs tarses relativement moins grêles, à 2^e article un peu moins long que les 2 suivants réunis.

Les élytres sont tantôt presque entièrement d'un testacé pâle, tantôt un peu obscurcies ou maculées de nébuleux sur leur disque avec la base et l'extrémité plus pâles, et, dans ce dernier cas, la tache subapicale pâle ressort encore davantage (3).

Le *Brachypalpus bipunctatus* de Laporte me semble, par la taille indiquée, se rapporter plutôt au *nigriceps* (Hist. Col. II, p. 56, 1).

(1) Dans Mulsant, il faut lire 116, au lieu de 216.

(2) La tache discale émet dans la partie pâle une languette irrégulière, enclosant ordinairement une petite tache pâle.

(3) Dans la plupart des espèces, outre la marge apicale qui est pâle souvent par transparence, il existe sur chaque élytre, avant l'extrémité près de la suture, une tache h'anchâtre et plus lisse. Ici, elle est bien distincte,

4. *Laccobius obscuratus*, ROTTENBERG.

Ovale, convexe, pointillé, d'un roux ou gris brunâtre brillant en dessus, noir en dessous, avec la base des cuisses antérieures rembrunie, l'écusson, le disque du prothorax et la tête d'un noir submétallique. Labre subsinué. Prothorax lisse entre les points. Élytres à rangées striales assez irrégulières. Prosternum subcaréné, angulé en avant. Tibias postérieurs assez densément épineux. Le 2^e article des tarsi postérieurs allongé, subégal aux deux suivants réunis.

♂ Tarsi antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ Tarsi antérieurs simples.

Laccobius nigriceps var. *obscuratus*, ROTTENBERG. Berl. Ent. Zeit. 1874, t. XVIII, p. 308.

Variété *a* (*minor* Rott.). Taille moindre. Ponctuation parfois plus légère.

Variété *b* (*albescens*, Rott.). Tête et dos du prothorax d'un noir bronzé un peu cuivreux. Élytres d'un gris pâle avec quelques taches nébuleuses, à ponctuation fine. Forme plus ramassée.

Variété *c* (*subregularis*, R.). Élytres d'un brun de poix, à ponctuation un peu plus forte et en séries plus régulières. Forme plus ramassée.

Long. 0,003 à 0,0036 ; — Larg. 0,002 à 0,0026.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans la France méridionale, au bord des eaux douces et saumâtres. Je l'ai également vue des Hautes-Pyrénées et des Alpes, etc.

Obs. Elle se distingue aisément des *L. nigriceps* et *bipunctatus* par sa couleur plus obscure et sa forme moins ramassée et plus ovalaire, et surtout par les cuisses intermédiaires ♂ normales et sans espace plus densément ponctué après le sommet des trochanters (1).

La variété *minor* est plus petite, à ponctuation plus légère. — Hyères, Collioure

(1) Ce caractère qui m'a été signalé par M. Pandellé, est d'un grand secours pour distinguer le *L. obscuratus* et tous les suivants des *L. nigriceps* et *bipunctatus*, qui seuls ont la base des cuisses intermédiaires avec un espace plus densément pointillé chez les ♂.

La variété *albescens* a les élytres grises, mêlées de taches blanches et de taches nébuleuses, à ponctuation fine. — Provence, Italie, Sicile.

La variété *subregularis* semble faire passage au *L. regularis* par sa forme un peu plus courtement ovalaire et par ses rangées striales plus régulières. — Lyon.

Un échantillon de petite taille m'a présenté sa crête mésosternale à dent antérieure bien plus saillante. — Grande-Chartreuse.

Ces diverses variétés, ou du moins quelques-unes d'entre elles, pourraient bien être des espèces ; mais jusqu'à nouvel ordre je les réunis au *nigriceps*, n'ayant su y découvrir de limites bien fixes (1).

5. *Laccobius regularis*, REY.

Subhémisphérique, très convexe, pointillé, d'un brun de poix très brillant en dessus, noir en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé et la base des cuisses antérieures rembrunie, les côtés du prothorax et des élytres roussâtres et des linéoles de même couleur sur le disque de celles-ci. Labre subtronqué. Prothorax lisse entre les points. Élytres à rangées de points assez forts, toutes assez régulières. Crête mésosternale recourbée en pointe en avant, la carène prosternale assez accusée, angulée antérieurement. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs assez épineux. Le 2^e article des tarses postérieurs un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ Tarses antérieurs simples.

Long. 0,003 ; — Larg. 0,002.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Les environs de Lyon, les Hautes-Pyrénées (Coll. Pandellé).

OBS. Elle a la forme subhémisphérique du *L. nigriceps* et la couleur sombre du *L. obscuratus*. Elle se distingue par son épistome toujours sans tache ; par son prothorax plus également et un peu moins éparsément

(1) Le *L. cupreus* Rey (Rev. d'Entom. III, 1881, p. 267), est très remarquable par sa couleur cuivreuse, éclatante et empourprée, avec l'extrême base du vertex, la suture frontale et celle des élytres d'un vert métallique, les côtés de celles-ci et du prothorax pâles. Peut-être est-ce là une variété accidentelle. — Bastelica en Corse (Revelière).

ponctué et sans places lisses sensibles près des côtés, et par ses élytres à rangées striales toutes assez régulières et formées de points moins fins et moins légers, etc.

Pour la couleur et la ponctuation, elle répond assez bien à la description du *L. globosus* de Heer ; mais l'auteur donnant à celui-ci l'épistome taché, j'ai dû me ranger à l'avis de M. Bedel qui regarde le *L. globosus* comme synonyme du *L. minutus* de Linné.

6. *Laccobius alutaceus*, THOMSON.

Subovale, convexe, pointillé, d'un gris obscur brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête, l'écusson et le prothorax noirs, les côtés de celui-ci, de l'épistome et des élytres pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, la base des cuisses antérieures rembrunie. Labre subtronqué. Tête et prothorax très finement alutacés et finement et éparsement ponctués. Élytres à rangées de points noirs assez fins, diffuses et plus ou moins anastomosées, à tache subapicale pâle réunie à la bordure pâle du sommet. Carène mésosternale assez relevée. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur tiers basilaire. Tibias postérieurs assez épineux.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles subépaissis.

♀ Tarses antérieurs simples.

Laccobius alutaceus, THOMSON, Skand. Col. 1868, X, p. 313, 1, c. — BEDEL, Faun. Col. Seine, 1881, 1, p. 314 et 331, 2. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. 143, 28.

Long. 0,0023 ; — Larg. 0,0019.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans le nord de la France et la Bretagne. Elle est plus rare dans les provinces méridionales : le Bourbonnais, la Bresse, le Bugey, les environs de Lyon, la Provence, etc.

Obs. Elle se distingue du *L. bipunctatus* par son prothorax évidemment alutacé entre les points qui sont plus fins et moins serrés. La ponctuation des élytres est plus subtile, plus diffuse, avec la tache subapicale pâle beaucoup plus réduite et moins apparente, et leur couleur générale plus obscure. La taille est un peu plus grande, etc.

Elle varie un peu pour la coloration qui est parfois moins obscure. La tache de l'épistome est plus ou moins tranchée. Les élytres sont souvent

pâles à leur base, ainsi que sur les côtés et au sommet. Le labre n'est pas subsinué, etc.

La tache noire du prothorax est assez largement interrompue au sommet et à la base, généralement bilobée en avant sur les côtés, qui sont largement pâles. Les élytres sont souvent fortement rembrunies.

Les palpes maxillaires sont pâles, un peu plus foncés au bout. Les antennes, testacées, ont le dernier article de la massue rembruni.

7. *Laccobius minutus*, LINNÉ.

Courtement ovalaire, convexe, pointillé, d'un testacé brunâtre et assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les côtés de l'épistome et du prothorax et la marge extérieure des élytres pâles, les antennes, les palpes et les pieds testacés, la base des cuisses antérieures rembrunie, l'écusson, le disque du prothorax et la tête d'un noir métallique. Labre subtronqué. Tête et prothorax obsolètement alutacés, assez finement et assez densément ponctués, celui-ci à bordure latérale pâle décomposée en dedans et largement interrompue aux bords antérieur et postérieur. Élytres à rangées de points noirs assez forts, très régulières, à tache postérieure pâle, petite, parfois peu distincte. Carène mésosternale relevée en pointe en avant, la prosternale obsolète. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs médiocrement épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Chrysomela minuta, LINNÉ, Faun. Suec. 166, 533 (partim) (1); — Syst. nat. I, 2, 593.

Laccobius globosus, HEER, Faun. Helv. I, 481, 2.

Brachypalpus pallidus, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 57, 4 (2).

Laccobius minutus, MULSANT, p. 129, I (partim). — THOMSON, Skand. Col. II, 93, 1, et X, 312, 1, b. — ROTTENBERG, Ent. Zeit. XVIII, 316, 5. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 314 et 331, 3.

Long. 0,0022; — Larg. 0,0016.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend sur différents points de

(1) Dans Mulsant, il faut lire 333, au lieu de 533.

(2) Dans Mulsant, il faut lire 37, au lieu de 37.

la France : le bassin de la Seine, les environs de Lyon, la Bresse, les Alpes, etc.

Obs. Elle est moindre que *L. alutaceus*, moins obscure sur les élytres qui sont moins finement mais plus sérialement ponctuées. La tête et le prothorax sont moins densément et plus finement ponctués, moins distinctement alutacés entre les points. Les côtés de l'épistome sont nettement pâles. Les tarsi postérieurs sont relativement un peu moins grêles et moins allongés, etc.

Elle ressemble beaucoup au *bipunctatus*, avec la forme un peu plus ovale, la tête et le prothorax moins lisses entre les points. La bordure pâle des côtés de celui-ci, moins décomposée, en dedans, pénètre moins dans la partie noire le long des bords antérieur et postérieur. Surtout la tache postérieure pâle des élytres est plus petite et bien moins tranchée, etc.

Le prothorax est parfois presque lisse entre les points.

Les palpes maxillaires sont rarement concolores, souvent avec leur dernier article rembruni au bout. La massue des antennes est testacée, à dernier article parfois un peu obscur.

Comme la plupart des auteurs anciens et même Erichson, Heer, Mulsant, etc., ont réuni sous le nom de *minutus* les diverses espèces reconnues aujourd'hui, j'ai dû marcher avec la science et me ranger à la manière de voir des descripteurs récents, tels que Thomson, Rottenberg (1), Bedel et de Marseul.

Le *L. globosus* de Heer se rapporte sans doute aux variétés les plus obscures qui, en même temps offrent la ponctuation des élytres forte usque vers le rebord latéral, avec la tache subapicale pâle tantôt effacée, tantôt bien tranchée (2).

8. *Laccobius alterans* MOTSCHULSKY.

Courtement ovalaire, assez convexe, pointillé, d'un gris nébuleux, assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les hanches antérieures et la

(1) Cet auteur classe le *L. minutus* parmi les espèces à prothorax finement alutacé entre les points, tandis que Thomson (X, 313) ne fait pas mention de cette particularité.

(2) Le *L. densatus*, R-y (Rev. Entom. III, 1884, p. 267) est moindre, plus oblong et plus obscur, à élytres plus densément ponctuées-striées et à ponctuation non effacée postérieurement. — Daourje (Lethierry).

majeure partie de toutes les cuisses, brunâtres, l'écusson, la tête et le disque du prothorax d'un noir violâtre, celui-ci paré latéralement d'une bordure pâle médiocre, étroitement étendue le long des bords antérieur et postérieur. Labre subtronqué. Tête et prothorax finement chagrinés entre les points. Élytres subarrondies au sommet, à rangées de points régulières, écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et moins serrés, et les 2^e, 5^e et 7^e intervalles à séries de points plus gros et espacés; d'un gris livide, avec des taches nébuleuses sur leur disque et une tache pâle assez tranchée, avant l'extrémité. Cuisses antérieures tomenteuses, au moins dans leur tiers basilaire. Tibias postérieurs peu épineux.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ Tarses antérieurs simples.

Laccobius alternus, MOTSCHULSKY, Et. ent. 1885, 84. — ROTTENBERG, Berl. Ent. Zeit. 1874, 320, 8. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 146, 33.

Variété *a*. Élytres d'un testacé gris pâle, presque immaculées. Tête parée de chaque côté d'une petite tache antéoculaire pâle.

Long. 0,0021; — larg. 0.0016.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve dans les petits ruisseaux, dans les collines des environs de Lyon, les Alpes, la Savoie, le Bugéy, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est bien distincte de toutes les précédentes par les rangées de points des élytres écartées, avec des séries de points plus fins et plus espacés dans les intervalles, et les 3 rangées ordinaires de points plus gros plus apparentes. La tête et le prothorax sont plus distinctement chagrinés entre les points, la tache antéoculaire est moins constante et la marge pâle du prothorax, plus réduite (1). Les palpes sont entièrement, les antennes presque entièrement testacées, avec parfois le dernier article de la massue un peu rembruni. Les élytres, sur un fond gris livide, présentent généralement 3 taches obscures principales et peu déterminées, l'une subhumérale et deux obliquement disposées vers le milieu du disque, plus une teinte nébuleuse précédant la tache apicale blanche qui est bien tranchée. Enfin, toutes les cuisses sont d'un brun de poix, excepté

(1) Bien que plus réduite dans son milieu, elle se prolonge tout autant en un filet étroit, le long des bords antérieur et postérieur. Dans cette espèce et les suivantes, le prothorax est relativement plus court que dans les précédentes.

à leur extrémité, ce que je n'ai point encore observé jusque-là, si ce n'est pour la base des antérieures, etc.

La variété *a* a les élytres bien plus pâles et presque sans tache.

Cette espèce, bien tranchée et longtemps méconnue, répond sans doute au *L. minutus* var. C. de Mulsant (p. 130). Je l'avais séparée sous le nom de *L. alternans* (inédit), mais en l'attribuant, à tort, au *L. globosus* de Heer.

9. *Laccobius Sardeus*, BAUDI.

Ovale-suboblong, convexe, pointillé, d'un noir de poix à peine métallique et assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les palpes, les genoux, les tibias et les tarsi testacés, les côtés du prothorax étroitement bordés de pâle, l'extrémité des élytres et une tache subapicale bien tranchée également pâles. Tête et prothorax finement alutacés entre les points. Élytres subacuminées au sommet, à rangées de points régulières, écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et bien moins rapprochés et les 2^e, 5^e et 7^e à séries de points un peu plus gros et espacés. Cuisses antérieures tomenteuses à leur base. Tibias postérieurs finement épineux.

♂ Tarsi antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ Tarsi antérieurs simples.

Laccobius Sardeus, BAUDI, Berl. Zeit. 1864, p. 222, note. — DE MARSEUL, l'Abeille. 1873, XIII, p. 47.

Laccobius viridiceps, var. *Sardeus*, ROTTENBERG, 1874. Berl. Ent. Zeit. t. 18, p. 312, 2.

Long. 0,002; — larg. 0,0014.

PATRIE. Sardaigne, Sicile, Carniole (1).

Obs. Cette espèce ressemble au *L. alternus*. Elle est généralement moindre, plus convexe et d'une couleur plus obscure. La forme est moins ramassée et les élytres sont moins obtuses à leur sommet.

Elle varie beaucoup pour la coloration des élytres. J'ai pris pour type les sujets chez lesquels celles-ci sont presque entièrement noires, avec une tache pâle antéapicale, bien tranchée et liée par derrière à une bor-

(1) Je l'ai vue quelque part indiquée de Marseille, mais cet habitat me paraît erroné.

dure apicale de même couleur. D'autres fois les élytres sont pâles, avec une tache humérale et 4 ou 5 taches discales nébuleuses ou noirâtres, parfois bien tranchées, mais souvent indécises et tendant à s'étendre et se réunir pour ramener à la couleur typique.

Rottenberg regarde le *L. Sardeus* de Baudi comme une variété obscure (1) de son *L. viridiceps*, dont il dit « *prothorace valde nitido* » et que de Marseul (*L'Abeille* 1883, t. xx, p. 140), d'après cette phrase « *Pronotum poli entre les points* », fait rentrer avec raison dans sa division A. Or, l'insecte de Baudi a le prothorax distinctement alutacé entre les points, il ne peut partant être assimilé au *viridiceps* de Rottenberg, qui, selon moi, doit sans doute être synonyme de *gracilis*, Motsch.

10. *Laccobius gracilis*, MOTSCHULSKY.

Courtement ovalaire, convexe, finement pointillé, d'un testacé pâle et brillant en dessus, noir en dessous, avec l'écusson, la tête et le prothorax d'un bronzé cuivreux ou verdâtre, celui-ci paré latéralement d'une bordure pâle assez large, plus ou moins étendue le long des bords antérieur et postérieur, celle-là souvent notée de chaque côté d'une petite tache testacée. Tête et prothorax éparsement ponctués, lisses entre les points. Élytres à rangées de points fines et régulières, écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et plus espacés. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire environ. Tibias postérieurs peu épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.‡

Laccobius gracilis, MOTSCHULSKY, Et. ent. 1855. 84. — DE MARSEUL, *l'Abeille*, 1883, XX, Hydroph. 143, 31.

Laccobius viridiceps. ROTTENBERG. Berl. Ent. Zeit. 1870, XIV, 23; — 1874, XVIII. 312, 2.

Laccobius intermittens, KIESENWETTER in HEYDEN. Reis. Sudl. Spanien. 1870. 60.

Variété a. *Suture des élytres* notée avant et après le milieu d'une petite tache brune.

(1) Le catalogue allemand (3^e éd. 1883, p. 35) regarde, au contraire, le *viridiceps* Rott. comme une variété du *Sardeus* Baudi.

Variété *b*. Élytres d'un testacé obscur d'un éclat métallique verdâtre.

Long. 0,002 ; — larg. 0,0016.

PATRIE. Cette espèce est commune dans les eaux stagnantes, sur divers points de la France, principalement dans les provinces méridionales : la Provence, le Roussillon et même les environs de Lyon. J'en ai vu de l'Ardèche, dans la collection Sédillot, et d'autres du Bourbonnais dans la collection des Gozis.

Obs. Bien que très voisine du *L. alternus*, elle s'en distingue nettement par sa taille moindre, par sa forme plus convexe, par sa tête et son prothorax plus lisses entre les points, et par ses élytres généralement plus pâles et à ponctuation plus subtile. Les pieds sont presque entièrement testacés, avec les cuisses non ou à peine plus foncées à leur base.

Le bout des palpes maxillaires et, plus rarement, des antennes est à peine rembruni. La ponctuation de la tête et du prothorax est peu serrée, et celle-là est tantôt sans tache, tantôt avec une très petite tache testacée, peu tranchée, au devant des yeux. Quelquefois les élytres paraissent densément linéolées de brun, mais les intervalles alternes restent toujours plus finement et plus éparsément pointillés.

La variété *a* présente sur la suture deux petites taches brunes, l'une avant le milieu, souvent effacée, l'autre après le milieu, plus constante — Fréjus.

La variété *b* a les élytres d'un testacé plus obscur avec un léger éclat métallique verdâtre, et, çà et là, quelques teintes brunnâtres sur le disque — Villié-Morgon (Rhône).

La tête et le prothorax varient du noir bronzé au bronzé verdâtre ou cuivreux, ou même empourpré.

Quelquefois les élytres paraissent toutes également et finement ponctuées-striées. D'autres fois, la forme est un peu moins oblongue et le prothorax encore plus éparsément ponctué, et c'est là ce que j'ai reçu sous le nom de *viridiceps* Rott. — Sicile.

On attribue au *L. gracilis* le *subtilis* de Kiesenwetter (in Heyden, Reis. Sudl. Span.)

11. *Laccobius Sellae*, SHARP.

Subovale, assez convexe, éparsément pointillé, d'un noir submétallique luisant en dessus, plus mat en dessous, avec le prothorax et les élytres

parés d'une ceinture latérale pâle assez large et bien tranchée, les palpes, les antennes et les pieds d'un testacé clair, et la base des cuisses un peu plus foncée. Labre subtronqué. Tête et prothorax éparsement pointillés, très lisses entre les points. Élytres à rangées de points régulières et écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et espacés. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur tiers basilaire. Tibias postérieurs finement et éparsement épineux.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles subépissés.

♀ Tarses antérieurs simples.

Laccobius Sellae, SHARP. Soc. ent. Ital. 317.—DE MARSEUL, l'Abeille, XVII, p. 417.

Long. 0,0021 ; — larg. 0,0016.

Corps subovale, assez convexe, d'un noir submétallique luisant, avec une ceinture pâle, bien tranchée et assez large, sur les côtes du prothorax et des élytres.

Tête moins large que le prothorax, finement et éparsement pointillée lisse entre les points ; d'un noir métallique, avec une légère transparence rousse au devant des yeux. Labre subtronqué. Palpes d'un testacé pâle, avec le bout extrême des maxillaires à peine rembruni. Yeux obscurs.

Antennes d'un testacé pâle, glabres, avec les trois derniers articles de la massue duveteux.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois et demie aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; convexe ; finement et éparsement pointillé et très lisse entre les points ; d'un noir submétallique luisant, avec une bordure latérale pâle, bien tranchée, embrassant environ le 7^e de la largeur totale, étendue, en un filet étroit, jusqu'au liers du bord postérieur, plus confusément le long du bord antérieur.

Écusson triangulaire, noir, presque lisse ou à peine pointillé.

Élytres de 3 à 4 fois aussi longues que le prothorax, subovales, obtusément acuminées en arrière ; assez convexes ; marquées de rangées de petits points, régulières et écartées, avec des séries intermédiaires de points bien plus fins et espacés, et, en outre, de 2 ou 3 rangées de points plus gros, peu apparentes ; d'un noir submétallique luisant, avec le pourtour extérieur paré d'une ceinture pâle, assez large et bien tranchée,

translucide, graduellement plus élargie jusqu'avant le sommet et notée d'une petite tache brune après son milieu.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et duveteux avec un trait lisse sur le métasternum, et le ventre assez brillant et rugueux.

Repli du prothorax et des élytres pâle et translucide.

Pieds d'un testacé pâle, avec les hanches noires, les antérieures brunes, les cuisses graduellement un peu rembrunies vers leur base; *les antérieures* mates et duveteuses dans leur tiers basilaire. *Tibias postérieurs* subarqués, finement et éparsement épineux en dehors.

PATRIE. Cette intéressante petite espèce a été capturée par feu l'abbé Clair, au bord des sources thermales de Valdieri (Piémont), non loin de la frontière française.

Obs. Elle se distingue de tous ses congénères par sa couleur générale noire avec une bordure pâle ou blanchâtre bien tranchée sur les côtés du prothorax et dans le pourtour externe des élytres, élargie postérieurement dans celles-ci.

La tête et le prothorax sont plus éparsement pointillés et encore plus lisses entre les points que chez *L. gracilis*. La carène prosternale est plus obsolète; les tibias postérieurs sont plus distinctement épineux en dehors, etc.

Avec la couleur du *L. Sardeus*, elle en diffère par son fond lisse et brillant et par son prothorax et ses élytres plus largement bordés de pâle.

12. *Laccobius thermarius*, TOURNIER.

Courtement ovalaire, convexe, très finement pointillé, d'un noir brunâtre brillant, avec le prothorax et les élytres parés d'une étroite ceinture latérale pâle et la tête notée d'une petite tache antéoculaire de même couleur, les palpes, les antennes et les pieds testacés, la base des cuisses et les hanches rembrunies. Tête et prothorax luisants, à fond lissé, plus finement et plus éparsement pointillés sur ce dernier. Élytres finement linéées de brun et de gris, à rangées régulières de points fins, subégaux, manquant par places, avec les intervalles étroits.

Laccobius thermarius, TOURNIER, Suisse, V, 436. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Hydroph. p. 145, 32.

Long. 0.0018; — larg. 0.0012.

PATRIE. Baden en Suisse, au bord des eaux thermales.

Obs. Plus petit et plus court que *L. Sellae*, dont il n'est peut-être qu'une variété à bordure latérale pâle plus étroite et à élytres finement linéées de brun et de gris. La tête est un peu plus fortement ponctuée. D'ailleurs, il se trouve dans les mêmes conditions, c'est-à-dire au bord des eaux thermales.

DEUXIÈME BRANCHE

CHÉTARTHRIAIRES

CARACTÈRES. *Tête* subtriangulaire, infléchie, un peu engagée dans le prothorax. *Yeux* non saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres. *Écusson* triangulaire. *Élytres* couvrant tout l'abdomen, creusées d'une strie suturale. *Ventre* de 5 arceaux : les deux premiers excavés, recouverts de deux grandes plaques écailleuses. *Corps* subglobuleux, subcontractile.

Genre *Chaetarthria*, CHÉTARTHRIE; Stephens (1).

STEPHENS, Ill. Brit. V, 1832, 401. — *Cyllidium*, ERICSON, Col. March. 1837, I, 211; — Mulsant, Palp. 143. — J. DUVAL, 1835, Gen. Hydroph. 90, pl. 30, fig. 149.

ÉTYMOLOGIE : χαιτή, crinière; ἄρθρον, article.

CARACTÈRES. *Corps* subglobuleux, très convexe ou voûté, pouvant en partie se contracter en boule.

Tête grande, subtriangulaire, infléchie, un peu engagée dans le prothorax. *Epistome* à peine échancré en avant. *Labre* transverse, tronqué et cilié au sommet. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* courts, assez

(1) Pour les genres, comme il n'y a pas à s'y tromper, j'admets la loi de priorité, et je suis en cela, d'accord avec les récents catalogues. Cette coupe, indiquée par Waterhouse, sous le nom de *Chaetarthria*, a été publiée par Stephens quelques années avant le premier volume des Coléoptères de la Marche de Brandebourg (Voyez Mulsant, p. 143, et Laporte, p. 100).

épais, moins longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : le 2^e suballongé, un peu en massue : le 3^e bien plus court : le dernier plus long que le pénultième, subégal au 2^e, subfusiforme, tronqué au bout. *Palpes labiaux* très courts, de 3 articles : le dernier plus long que le 2^e, subfusiforme. *Menton* subtransverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, non saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} allongé, grêle, en forme de scape, égalant presque la moitié de la longueur de l'antenne, un peu coudé à sa base et subépaissi au sommet : le 2^e très court, plus épais, subtransverse, subglobuleux : les 3^e à 5^e plus étroits, très petits, serrés : le 6^e plus large, servant de base à la massue : celle-ci subovoïde, de 3 articles sans compter le 6^e : les 7^e et 8^e transverses, le dernier plus petit.

Prothorax très court, bisinué au sommet : tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Écusson assez grand, triangulaire.

Elytres subhémisphériques, subarrondies en arrière, très finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale.

Prosternum très court, triangulaire entre les hanches antérieures. *Mésosternum* très court, enfoui, muni sur son milieu d'une petite carène comprimée. *Métasternum* court. *Postépisternums* allongés, subparallèles. *Postépimères* cachées.

Ventre paraissant de 4 arceaux, mais en réalité de 5 ; les 2 premiers recouverts par deux grandes plaques écailleuses, subconcaves et contiguës : le 1^{er} court, le 2^e plus grand, les suivants courts (1).

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleusement ovalaires ; les autres très rapprochées ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame assez allongée, transverse, subparallèle.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* assez larges, subcomprimées. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, assez épais, subcomprimés, rétrécis vers leur base, finement épineux, munis au bout de leur sommet interne de 2 petits éperons acérés. *Tarsés* bien plus courts que les tibias, à peine ciliés, à 1^{er} article très court : les

(1) Quand on soulève les plaques, les deux premiers arceaux, creusés de chaque côté d'une profonde fossette ovale et commune, sont en partie voilés par de longs cils blancs, assez grossiers, naissant de la base du ventre.

2° à 4° courts ou assez courts, graduellement plus courts : le dernier subégale aux 2 précédents réunis. *Ongles* très petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont moins aquatiques que celles des genres voisins ; toutefois elles hantent les lieux humides.

Leur corps subglobuleux, subcontractile presque à la manière des Agathidies, et les plaques écailleuses de la base du ventre, font de cette coupe générique une des mieux caractérisées.

Il en existe une seule espèce française.

1. *Chaetarthria seminulum*. PAYKULL.

Subglobuleux, voûté, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax et des élytres et le dessous du corps moins foncés, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête et prothorax presque lisses. Élytres légèrement pointillées, creusées d'une strie suturale effacée en avant. Tarses courts.

Hydrophilus seminulum, PAYKULL, Faun. Suec. I, 190, 16. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 118, 8.

Hydrobius seminulum, STEPHENS, Syn. 2, 135, 25. — STURM, Deut. Faun. X, 19, 12.

Cyllidium seminulum, ERICHSON, Col. March. I, 211. — HEER, Faun. Helv. I, 486, 1. — MULSANT, Palp. 114, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun. Fr. I, 233, 1. — J. DUVAL, 1855, Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 149.

Coelostoma seminulum. LAPORTE DE CASTELNAU. Hist. des Col. II, 59, 4.

Chaetarthria seminulum, THOMSON, Col. Skand. II, 100, 1. — BEDRL, Faun. Col. Seine. I, 314 et 332.

Long. 0,0015 ; — Larg. 0,0013.

Corps subglobuleux, voûté, en majeure partie d'un noir brillant, moins foncé en dessous.

Tête moins large que le prothorax, en triangle tronqué en avant, subconvexe, lisse ou à peine chagrinée, d'un noir assez brillant. *Palpes* d'un roux de poix. *Yeux* obscurs.

Antennes rousses, glabres, à massue pubescente, formant un coude à son insertion avec le funicule.

Prothorax fortement transverse, près de trois fois aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci

d'arrière en avant, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs arrondis; très convexe; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir brillant avec les côtés offrant une légère transparence roussâtre.

Écusson en triangle subéquilatéral, presque lisse ou à peine chagriné, d'un noir brillant.

Élytres 3 fois au moins aussi longues que le prothorax, subhémisphériques, subarrondies en arrière; voûtées; creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant; marquées de points peu profonds, assez serrés (1), souvent obsolètes vers la base, parfois rangés en stries sur les côtés et vers l'extrémité; d'un noir brillant, avec le pourtour extérieur roussâtre par transparence.

Dessous du corps d'un brun souvent un peu rougeâtre, presque lisse et brillant sur la poitrine, ruguleusement chagriné, plus mat et duveteux sur le ventre.

Pieds d'un rouge brun. *Cuisses* très finement pointillées et légèrement pubescentes, les *postérieures* plus lisses et plus brillantes. *Tibias* finement épineux. *Tarses* courts, un peu plus pâles.

PATRIE. Cette espèce, assez répandue, habite presque toutes les parties de la France, au bord des eaux, dans les mousses et les détritits plus ou moins humides. Suivant Perris (Excursions, 1850, 468), elle ne se trouve pas dans les eaux, mais, comme les *Georyssus*, dans le sable humide (2).

Obs. Elle varie beaucoup pour la taille. La ponctuation des élytres est plus ou moins marquée. Parfois les pieds postérieurs, et même les intermédiaires, sont assez obscurs, avec les trochanters, les genoux et les tarses plus clairs. Chez les immatures, le corps est entièrement roux.

Je ne vois pas qu'on puisse lui rapporter le *Dermestes nigrinus* de Marsham (Ent. Brit. I, 77, 54), qui dit : *ovato-oblongus... laevis*, ce qui n'a pas lieu dans *seminulum*.

(1) Les intervalles des points sont ou presque lisses, ou à peine chagrinés.

(2) Je l'ai prise quelquefois dans la terre sous des tas de détritits végétaux. Ses tarses postérieurs courts et à peine cillés indiquent effectivement des habitudes peu nageuses.

TROISIÈME BRANCHE.

LIMNOBIAIRES

CARACTÈRES. *Tête* inclinée, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. *Yeux* peu saillants, le plus souvent voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* rétréci en avant, presque aussi large en arrière que la base des élytres. *Écusson* triangulaire. *Élytres* plus ou moins tronquées, plus courtes que l'abdomen, sans strie suturale. *Ventre* de 7 arceaux. Le *dernier article des tarsi* très développé. *Corps* ovale ou oblong.

Obs. Cette branche, remarquable par ses élytres tronquées et son ventre de 7 arceaux, peut être partagée en deux rameaux :

Hanches postérieures { normales, ne recouvrant pas la base des cuisses postérieures.
Ventre peu convexe, normal, à 1^{er} arceau court. *Antennes*
 de 9 articles. *Tarsi* de 5 articles. 1^{er} ram. LIMNOBIATES.
 en forme de lame transversale recouvrant la base des cuisses
 postérieures. *Ventre* très convexe, conique, à 1^{er} arceau grand.
Antennes de 8 articles. *Tarsi* paraissant de 3 articles. 2^e ram. HYDROSCAPHATES.

PREMIER RAMEAU

LIMNOBIATES

CARACTÈRES. *Antennes* de 9 articles. *Prothorax* à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus. *Postépisternums* subparallèles. *Ventre* peu convexe, légèrement rétréci en arrière, à 1^{er} arceau court. *Hanches postérieures* normales, ne recouvrant pas la base des cuisses postérieures. *Tarsi* de 5 articles : le dernier des postérieurs allongé, plus court que les 3 précédents réunis.

Un seul genre répond à ce rameau :

Genre *Limnobiatus*, LIMNOBIE ; Leach.

LEACH, Miscell. 1817, III, 93. — MULSANT, Palp. 88. — J. DUVAL, 1853, Gen. Hydroph. 89, pl. 30, fig. 148.

ETYMOLOGIE : λίμνη, marais ; βίωω, je vis.

CARACTÈRES. *Corps* ovale ou oblong, plus ou moins convexe. *Tête* grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* grand,

subéchancré en avant (1). *Labre* transverse, incliné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* plus ou moins longs, assez grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : les autres plus ou moins allongés, subégaux : les 2^e et 3^e subépaissis vers leur extrémité : le dernier subfusiforme. *Palpes labiaux* très petits, peu distincts, grêles, de 3 articles : le dernier ovulaire-oblong. *Menton* grand, transverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : les deux premiers assez longs, subégaux : le 1^{er} subarqué, le 2^e subatténué au sommet : le 3^e plus court, obconique : le 4^e transverse, angulairement dilaté en dehors : les 5^e et 6^e très petits, noueux : les 7^e à 9^e formant une massue serrée, obconique.

Prothorax transverse, bisinueusement échancré au sommet, tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus.

Écusson assez grand ou médiocre, triangulaire.

Élytres ovales ou ovales-oblongues, parfois assez courtes, plus ou moins atténuées en arrière et généralement tronquées à leur bord apical, laissant plus ou moins à découvert le sommet de l'abdomen ; sans strie suturale ; finement rebordées sur les côtés, parfois très finement dans la partie supérieure de la suture.

Prosternum court, angulé au-devant des hanches antérieures entre lesquelles il émet une petite tranche linéaire, très fine. *Anté-épisternums* assez réduits, subtriangulaires. *Mésosternum* court, subcarinulé à sa base, simple dans son milieu, prolongé au sommet, entre les hanches intermédiaires, en une lame plus ou moins large, sillonnée sur son milieu, parfois entaillée à sa base, tronquée au sommet. *Médiépisternums* très grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord apical, légèrement entaillé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, étroits, subparallèles, subarrondis au bout. *Postépimères* cachées.

Ventre de 7 arceaux : les 1^{er} et 5^e courts, subégaux : le 6^e bien plus grand que le précédent : le dernier petit, court, souvent rétractile.

Hanches antérieures très rapprochées, les autres plus ou moins dis-

(1) L'épistome est séparé du front par une suture arquée parfois subimpressionnée.

tantes ; les *antérieures* subovales, obliquement couchées : les *intermédiaires* plus courtes, subglobuleuses, un peu saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, assez étroite, transverse, subarquée à son bord apical.

Pieds assez courts, parfois assez robustes. *Trochanters* en onglet, les antérieurs très petits, les intermédiaires plus grands, les postérieurs bien plus grands. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, plus ou moins rétrécis vers leur base, parfois sublinéaires, plus ou moins épineux (1), munis au bout de leur sommet interne de 2 très petits éperons peu distincts ; les *postérieurs* un peu plus longs. *Tarses* bien plus courts que les tibias, grêles, sublinéaires ; à 1^{er} article très court, peu distinct ; les *antérieurs* et même les *intermédiaires* semblant n'avoir que 3 articles, et les *postérieurs* que 4 ; ceux-ci sensiblement plus longs, subcomprimés, à peine ciliés en dessous, parés en dessus de quelques très longs cils, plus ou moins caducs : le dernier article de tous les tarses très développé, un peu en massue, plus court, dans les postérieurs, que les 3 précédents réunis, ceux-ci subégaux, suballongés ou oblongs ; aussi long que les précédents réunis, dans les autres. *Ongles* petits, grêles, arqués, à peine dentés en dessous, à leur base.

Obs. Ce genre, à mœurs aquatiques, préfère les ruisseaux et les fossés plutôt que les grands marais. Il est bien distinct des précédents par ses élytres tronquées et un peu plus courtes que l'abdomen (2), et surtout par son ventre composé de 7 arceaux au lieu de 5.

Selon Miger, dit Mulsant (p. 90), la larve des *Limnobiis* serait terrestre et carnassière.

Ce genre renferme un certain nombre d'espèces dont voici le tableau :

- a. *Suture des élytres* non visiblement rebordée postérieurement.
Lame mésosternale plus longue que large, sillonnée dans toute sa longueur.
- b. *Menton* subexcavé sur son milieu, relevé sur les côtés. Le 3^e article des *palpes maxillaires* ♂ sensiblement dilaté. *Lame mésosternale* étroite. *Dessus du corps* obsolètement pointillé, d'un roux de poix, à tête et disque du prothorax noirs. . 1. PAPPOSUS.
- bb. *Menton* plan. Le 3^e article des *palpes* ♂ normal.
- c. *Pieds* d'un roux de poix, à cuisses plus ou moins rembrunies, au moins les postérieures. *Lame mésosternale* assez étroite.
Taille moyenne.

(1) Ils varient, du reste, d'un sexe à l'autre, et pour la forme, et pour les épines,

(2) Certaines ♀, toutefois, semblent faire exception

- d. *Cuisses postérieures* ♂ angulées-subdentées en dessous après le trochanter. Le 6^e arceau ventral ♂ avec une houppe de poils serrés sur son milieu. *Dessus du corps* noir. 2. TRUNCATULUS.
- dd. *Cuisses postérieures* ♂ inermes, simples.
- e. *Labre* angulairement sinué au sommet. *Prothorax* fortement arqué sur les côtés. *Dessus du corps* finement alutacé et finement pointillé, d'un noir brillant.
- f. *Dent du 6^e arceau ventral* ♂ sillonné sur sa ligne médiane. *Angles antérieurs du prothorax* largement arrondis. 3. TRUNCATELLUS.
- ff. *Dent du 6^e arceau ventral* ♂ subconvexe sur sa ligne médiane. *Angles antérieurs du prothorax* à peine arrondis. 4. NITIDULOIDES.
- ee. *Labre* subtronqué ou à peine sinué au sommet. *Dessus du corps* presque entièrement lisse ou obsolètement alutacé, d'un noir luisant.
- g. *Prothorax* modérément arqué sur les côtés, à angles antérieurs médiocrement arrondis. Le 6^e arceau ventral ♂ échancré ou bidenté au sommet, garni en avant de l'échancrure d'une épaisse pubescence pâle déprimée. *Cuisses postérieures* ♂ fortement voûtées en dessus. . . . 5. NITIDUS.
- gg. *Prothorax* fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs largement arrondis. Le 6^e arceau ventral ♂ garni sur son milieu d'une forte houppe de poils fauves subdivergents. *Cuisses postérieures* ♂ normales. . . 6. GRINIFER.
- cc. *Pieds* entièrement roux ou même d'un roux clair. *Lame mésosternale* étroite. *Taille* petite ou très petite.
- h. *Prothorax* obsolètement alutacé, imponctué. *Élytres* presque lisses, imponctuées. *Dessus du corps* noir. *Taille* très petite. 7. ALUTA.
- hh. *Prothorax* obsolètement pointillé, lisse entre les points. *Élytres* plus ou moins pointillées.
- i. *Élytres* presque entièrement noires ou brunes, à marge un peu roussâtre, distinctement pubescentes, assez convexes, sensiblement atténuées en arrière. *Taille* petite. . . . 8. SERICANS.
- ii. *Élytres* uniformément rousses ou châtaines. *Taille* très petite.
- k. *Élytres* très finement et obsolètement pointillées, peu convexes, éparsément pubescentes, peu atténuées en arrière. *Prothorax* entièrement roux. *Forme* très oblongue. 9. PUNCTILLATUS.
- kk. *Élytres* à peine pointillées, assez convexes, presque glabres, sensiblement atténuées en arrière. *Prothorax* rembruni sur son milieu. *Forme* ovale-oblongue. . . 10. MYRIMIDON.

- aa. *Suture des élytres* très finement rebordée postérieurement. *Lame mésosternale* courte, plus large ou au moins aussi large que longue, profondément et angulairement creusée en avant. *Taille* très petite (*Bolimnius*, anagramme de *Limnobi*) (1).
1. *Corps* fortement oblong. *Élytres* brunes, sensiblement atténuées en arrière. *Cuisses postérieures* non rembrunies. . . . 11. OBLONGUS.
 - II. *Corps* assez court, obovale. *Élytres* d'un roux brunâtre, assez fortement atténuées en arrière. *Cuisses postérieures* assez souvent rembrunies, au moins à leur base. . . . 12. ATOMUS.

1. *Limnobi* *papposus*, MULSANT.

Ovale-oblong, assez convexe, à peine pointillé, éparsément pubescent d'un brun ou roux de poix assez brillant avec la tête et le disque du prothorax noirs, les antennes et les palpes testacés, le dernier article des maxillaires rembruni à son extrémité, les pieds roux et les cuisses plus ou moins largement obscurcies. Labre à peine sinué au sommet. Menton relevé sur les côtés. Prothorax médiocrement arqué latéralement, à angles antérieurs sensiblement arrondis. Élytres un peu relevées en gouttière sur les côtés, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ *Le 6° arceau ventral* brillant, garni sur son milieu d'une houppe déprimée de longs poils blonds, partagée en 2 faisceaux divergents. *Le 7°* subcarinulé au bout. *Pygidium* terminé par 2 petites soies assez écartées. *Hanches postérieures* offrant entre elles 2 petites dents peu distinctes. *Cuisses postérieures* subarquées en dessus, subrectilignes en dessous. *Tibias postérieurs* à peine rétrécis à leur base, à peine atténués au sommet. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis. *Le 3° article des palpes maxillaires* sensiblement dilaté.

Le 6° arceau ventral un peu brillant, à peine pubescent, subtronqué ou à peine arrondi au sommet. *Le 7°* mutique. *Pygidium* terminé par 2 petites soies rapprochées (1). *Hanches postérieures* inermes. *Cuisses postérieures* normales. *Tibias postérieurs* sublinéaires. *Tarses antérieurs* simples. *Le 3° article des palpes maxillaires* simplement en massue. *Taille* un peu moindre.

(1) Ces soies sont toujours plus rapprochées à leur base et plus divergentes au sommet chez les ♀, dans presque toutes les espèces.

Limnobijs papposus, MULSANT, Palp. 92, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 232, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 69, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 315 et 322, 1.

Variété *a*. Dessus du corps d'un fauve testacé, avec la tête souvent rembrunie. Pieds entièrement testacés.

Hydrophilus truncatellus, var. *b*, GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 124.

Limnobijs papposus, var. *C*, MULSANT, Palp. 92.

Long. 0,0021; — larg. 0,0015.

Corps ovale-oblong, assez convexe, à peine pointillé, d'un brun ou roux de poix assez brillant; revêtu d'une très fine pubescence pâle, couchée et assez courte, éparse en dessus, plus serrée en dessous.

Tête moins large que le prothorax, à peine convexe, très finement et obsolètement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. Labre subtronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. Palpes testacés, avec le bout du dernier article des maxillaires rembruni. Menton très finement chagriné, plus lisse à sa base, subexcavé dans son milieu et relevé sur ses côtés. Yeux obscurs.

Antennes testacées, à massue à peine plus foncée, pubescente.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois et demie aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres; médiocrement arqué sur les côtés et rétréci en avant avec les angles antérieurs sensiblement arrondis et les postérieurs subobtus et tombant un peu en dedans des épaules; assez convexe; obsolètement alutacé et à peine pointillé, avec une série de points bien plus forts, le long du bord antérieur, interrompue au milieu (1); légèrement pubescent; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés graduellement et largement roussâtres et parfois l'extrême base.

Écusson grand, presque lisse, brunâtre.

Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax, suboblongues, modérément atténuées en arrière et largement tronquées au sommet; assez convexes; subcomprimées et un peu ou à peine relevées en gouttière après le milieu de leurs côtés, avec les angles postéro-externes arrondis et parfois subexplanés; obsolètement alutacées et à peine poin-

(1) Cette série de points plus forts, le long des côtés du bord antérieur, est un caractère commun à tous les *Limnobijs*, et ces points sont souvent subgémisés.

tillées, éparsément pubescentes; d'un brun châtain plus ou moins roussâtre et assez brillant.

Dessous du corps noir. Antépectus et médipectus finement chagrinés, peu brillants. Lane mésosternale étroite, plus de deux fois aussi longue que large, mousse ou subarrondie au bout. Postpectus subruguleux, densément pubescent, peu brillant. Ventre subconvexe, subaspèremment pointillé, assez densément pubescent, à 6^e et 7^e arceaux plus ou moins lisses et plus brillants. Pygidium subruguleux ou chagriné.

Pieds roux, à cuisses plus ou moins rembrunies. Cuisses et tibias intermédiaires et postérieurs distinctement pointillés, les antérieurs plus lisses. Tibias finement épineux, surtout sur leur tranche externe. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve dans les eaux stagnantes, dans plusieurs parties de la France; les environs de Lyon, le Beaujolais, le Bourbonnais, la Bourgogne, les Vosges, la Savoie, les Alpes, les Pyrénées, le bassin de la Seine, etc.

Obs. Elle est remarquable, entre toutes, par la sculpture du menton qui est creusé au milieu et plus ou moins relevé de chaque côté ♂ ♀, et par la forme dilatée du 3^e article des palpes maxillaires ♂.

La couleur, surtout celle des élytres, varie du brun châtain au roux testacé, avec le disque du prothorax ou seulement la tête ordinairement plus foncés. Je n'ai vu aucun exemplaire à élytres franchement noires.

Quelquefois les pieds antérieurs, plus rarement tous les pieds sont entièrement testacés.

La ponctuation du vertex est à peine plus apparente que celle de l'épistome.

2. *Limnobius truncatulus*, THOMSON.

Ovale, assez convexe, brillant, presque lisse, éparsément et très finement pubescent, noir, à prothorax et élytres bordés de poix; labre tronqué au sommet.

♂ Le 6^e arceau ventral paré en son milieu d'une houppe de longs poils blonds et serrés. *Cuisses postérieures armées en leur milieu d'une dent obtuse.*

♀ Le 6^e arceau ventral simple. *Cuisses postérieures inermes.*

Long, 0,0016 ; — larg. 0,0012.

PATRIE. Hautes-Pyrénées (Pandellé).

Obs. Cette espèce diffère du *L. papposus* par sa taille un peu moindre, par sa couleur plus obscure, par sa tête moins visiblement pointillée et par la dent des cuisses antérieures ♂ (1).

3. *Limnobius truncatellus*, THUNBERG.

Oblong, assez convexe, très finement pointillé, légèrement pubescent, d'un noir brillant avec les côtés du prothorax et des élytres un peu moins foncés, les palpes, la base des antennes, les tibias et les tarsi roux. Labre angulairement sinué au sommet. Menton plan. Prothorax fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs largement arrondis. Élytres un peu relevées en gouttière latéralement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires modérément distantes.

♂ Le 6^e arceau ventral lisse, terminé par une forte dent sillonnée en dessous et souvent roussâtre. *Pygidium* terminé par 2 petites soies assez écartées. *Cuisses postérieures* arquées en dessus, subrectilignes en dessous. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* assez robustes et assez fortement arqués ; les *postérieurs* grêles et arqués à leur base, brusquement et subparallèlement dilatés dès leur premier tiers, garnis d'une frange de longs cils serrés vers l'extrémité de leur tranche externe. *Tarsi antérieurs* à premiers articles subépaissis (2).

♀ Le 6^e arceau ventral moins lisse, inerme, subéchancré à son bord apical. *Pygidium* terminé par 2 petites soies un peu moins écartées. *Tibias* moins robustes, à peine arqués, de forme normale. *Tarsi antérieurs* simples. *Taille* moindre.

(1) Faute de matériaux suffisants, j'ai rapporté la description de Thomson (Skand. Col. II, p. 69, 3). et renvoie, pour plus amples détails, à celle de Marseul (l'Abeille, 1888, XX, p. 181, 40)

(2) Les pieds des ♂ diffèrent abondamment de ceux des ♀. Ils sont plus robustes dans toutes leurs parties. En outre, les cuisses postérieures sont garnies en dessous de longs cils blonds, couchés et souvent caducs. Les tibias intermédiaires sont, en dedans, finement ciliés de blanc, outre les épines, avec quelques cils bien plus longs, surtout dans leur dernière moitié, etc.

- Hydrobius truncatellus*, THUNBERG, Diss. Ins. Suec. III, 86. — PAYKULL, Faun. Suec. I, 189, 15. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 123, 13.
Hydrobius truncatellus, STURM, Deut. Faun. X, 20, 13.
Limnobijs truncatellus, ERICHSON, Col. March. I, 201, 1. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. des Col. II, 56. — HEER, Faun. Helv. I, 481, 1. — MULSANT, Palp. 90, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 232, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 68, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 315 et 333, 2.

Variété *a*. Dessus du corps d'un roux testacé avec la tête noire. Pieds entièrement testacés ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires.

Long. 0,0020 à 0,0024; — larg. 0,0011 à 0,0016.

PATRIE. Cette espèce, la plus grande du genre, est assez commune dans toutes les parties de la France, jusque dans les régions subalpines et même dans la zone méditerranéenne. Elle ne dédaigne pas les eaux vives.

Obs. Elle est remarquable par sa ponctuation assez évidente, par son labre visiblement sinué-angulé, et par la structure du 6^e arceau ventral et des tibias postérieurs, chez les ♂. Elle se distingue de prime abord du *papposus* par sa taille plus grande et sa couleur plus noire et plus brillante.

Chez les immatures, le dessus du corps est d'un roux testacé, avec la tête noire ou brune, et les pieds, ainsi que les hanches antérieures et même intermédiaires, entièrement testacés (*L. rufescens*, R.).

La ♀ est bien moindre que le ♂, avec le 6^e arceau ventral moins grand et moins lisse.

On rapporte au *L. truncatellus* l'*Hydrophilus parvulus* de Herbst (Nat. t. VII, 314, 25, pl. 114, fig. 10).

4. *Limnobijs nitiduloïdes*, BAUDI.

Oblong, assez convexe, finement et distinctement pointillé, à peine pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les côtés du prothorax et des élytres moins foncés, les palpes et la base des antennes roux, et les pieds d'un roux de poix. Labre subsinué au sommet. Menton plan. Prothorax assez fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs obtus ou à peine arrondis. Élytres assez largement relevées en gouttière latéralement, surtout postérieurement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet.

♂ Le 6° arceau ventral lisse, terminé par une forte dent, subconvexe sur sa ligne médiane, finement rebordé latéralement et flanqué de chaque côté à sa base d'une fossette profonde. *Pygidium* subtronqué au sommet, terminé par 2 soies écartées. *Cuisses postérieures* arquées en dessus. *Tibias postérieurs* presque droits ou à peine flexueux, garnis en dedans d'une frange de longs cils serrés, blonds, souvent obsolètes ou caducs dans le dernier quart.

♀ Le 6° arceau ventral largement échancré au sommet. *Pieds* simples. *Taille* moindre.

Limnobius nitiduloides, BAUDI, Esp. ital. du genre *Limnobius*, p. 35. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1879, XVII, p. 89, 1.

Long. 0,0024 ; — Larg. 0,0012.

PATRIE. Apennins, lac Bolsena (Baudi) ; Alpes-Maritimes (C. Brisout)

Obs. Cette espèce ressemble au *L. truncatellus*, dont elle diffère par sa ponctuation encore plus distincte ; par les angles antérieurs du prothorax moins largement arrondis ; par ses élytres ♂ un peu plus explanées en arrière sur les côtés ; par la sculpture de la dent du 6° arceau ventral ♂, et par la structure et la villosité plus longue et plus serrée des tibias postérieurs ♂, etc.

5. *Limnobius nitidus*, MULSANT.

Subovale, convexe, presque lisse, à peine pubescent, d'un noir luisant, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarsi roux. Labre subtronqué au sommet. Menton plan. Prothorax modérément arqué sur les côtés, à angles antérieurs médiocrement arrondis. Élytres subcomprimées mais non ou à peine relevées en gouttière sur les côtés, subatténuées en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires modérément distantes.

♂ Le 6° arceau ventral presque lisse, garni, sur sa région médiane et à son extrémité, d'une épaisse pubescence pâle et déprimée, et puis terminé par 2 dents cornées, courtes et mousses, séparées entre elles par une échancrure semicirculaire. *Pygidium* rugueux, terminé par 2

petites soies, parfois géminées. *Hanches postérieures* armées chacune, près de trochanters, d'une épine assez forte, acérée, souvent confondue avec les poils. *Cuisses intermédiaires* brièvement ciliées en dessous, avec quelques cils bien plus longs; les *postérieures* fortement voûtées en dessus, subrectilignes et éparsement ciliées en dessous. *Tibias antérieurs* assez robustes, subarqués en dehors; les *postérieurs* grêles à leur base, assez brusquement et subparallèlement élargis dès leur premier quart jusqu'à leur dernier tiers et de là atténués jusqu'au sommet. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e arceau ventral presque lisse, inerme, subarqué à son bord apical. *Pygidium* ruguleux, terminé par 2 petites soies rapprochées. *Hanches postérieures* inermes. *Cuisses* normales. *Tibias antérieurs* assez grêles, presque droits, les *postérieurs* simples. *Tarses antérieurs* simples.

Limnebius nitidus, MULSANT, Palp. 94, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 233, 3. — J. DUVAL, 1855, Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 148?

Limnebius furcatus, BAUDI, Bull. Soc. Ital. IV, 37. — DE MARSEUL, 1879, l'Abeille, XVII, 90, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, 1881, 316 et 333, 3.

Variété a. Tout le corps d'un roux testacé, en dessus et en dessous.

Long. 0,0015 à 0,0020; — larg. 0,0011 à 0,0011 à 14.

PATRIE. Cette espèce n'est pas rare dans les fossés et les ruisseaux, dans presque toute la France. Elle est commune en Provence et dans le Languedoc, le Roussillon et la région pyrénéenne.

Obs. Elle est moins grande et un peu moins oblongue que *L. truncatellus*, un peu plus convexe, un peu plus brillante et surtout plus lisse, sans ponctuation bien appréciable. Le labre n'est pas visiblement sinué en avant. Le prothorax, moins fortement arqué sur les côtés, a les angles antérieurs moins largement arrondis. Enfin, la sculpture du 6^e arceau ventral ♂ n'est plus la même, ainsi que la structure des tibias postérieurs, etc.

La ♀ est d'une taille un peu moindre.

Quelques immatures sont entièrement d'un roux testacé. Chez quelques adultes, les trochanters et le sommet des cuisses ont une couleur rousâtre, et, rarement, les côtés du prothorax et des élytres, montrent une transparence moins foncée.

Les séries de points géminés, situées vers les sinus du bord antérieur du prothorax, sont assez accusées (1).

Le *similis* de Baudi (Soc. Ital. IV, 37) est sans doute une variété un peu immature, à côtés du prothorax et du dessous du corps fauves.

6. *Limnobius crinifer*, Rey.

Subovale, convexe, presque lisse, à peine pubescent, d'un noir luisant, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarsi roux. Labre subtronqué. Menton plan. Prothorax fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs largement arrondis. Élytres non ou à peine relevées en gouttière latéralement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ Le 6^e arceau ventral brillant, subtronqué ou à peine arrondi au sommet, garni sur son milieu d'une forte houpe de longs poils fauves, subdivergents : le 7^e subcarinulé. *Pygidium* pointillé, terminé par 2 petites soies assez écartées. *Tarsi antérieurs* à 1^{er} article subépaissi.

♀ Le 6^e arceau ventral un peu brillant, subtronqué au sommet, à peine pubescent : le 7^e non carinulé. *Pygidium* pointillé, terminé par 2 petites soies assez rapprochées. *Tarsi antérieurs* simples.

Long. 0,0020 ; — larg. 0,0014.

PATRIE. L'Autriche, la Suisse (collection Guillebeau) et, probablement aussi, les Alpes françaises.

Obs. Cette espèce a la forme et la couleur du *nitidus*, avec les distinctions masculines du *papposus*. Elle a les côtés du prothorax plus fortement arqués, à angles antérieurs plus largement arrondis, que chez le premier. Elle diffère du deuxième par sa couleur plus noire et sa

(1) Le *L. mundus* Baudi (Berl. Ent. Zeit. 1864, 223) est d'une taille moindre que *L. nitidus* ♀, avec une forme un peu plus oblongue et un peu plus atténuée en arrière. Les élytres, évidemment pubescentes, sont légèrement tronquées chez le ♂, très obliquement chez la ♀, où elles sont subacuminées et recouvrent entièrement l'abdomen. — Long. 0,0012. — Chypre.

Le *L. cassidioides* Baudi (p. 224) est moindre, moins convexe, d'un brun de poix, et surtout plus glabre et plus luisant. Les élytres ♀ recouvrent entièrement l'abdomen comme dans *mundus*. La taille est celle de l'*atomus*. — Le Caire (collection Revelière), Chypre.

forme plus convexe. Les élytres sont plus lisses. Le 3^e article des palpes maxillaires n'est pas dilaté chez les ♂, et la houppe du 6^e arceau ventral est composée de poils plus longs, moins déprimés et moins divergents. Les cuisses postérieures ♂ sont de forme normale, comme chez la ♀. Enfin, le menton, moins lisse, est plan au lieu d'être subexcavé dans son milieu et relevé sur les côtés (1).

Comme chez toutes les espèces, la ♀ est moindre que le ♂ (2).

7. *Limnobius aluta*, BEDEL.

Ovale-oblong, convexe, presque lisse, éparsément pubescent, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax et le sommet des élytres obscurément d'un brun rougeâtre, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Prothorax obsolètement alutacé, imponctué, faiblement arqué sur les côtés, à angles antérieurs légèrement arrondis et les postérieurs presque droits. Élytres sensiblement atténuées en arrière dès après leur base et assez largement tronquées au sommet, presque lisses, imponctuées, obsolètement alutacées.

♂ *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis. *Pygidium* terminé par 2 petites et courtes soies écartées.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Pygidium* à soies anales plus rapprochées.

Limnobius atomus, GERHARDT, Berl. 1876, 169.

Limnobius aluta, BEDEL, 1881, Faun. Col. Seine, 315 et 333, 3. — DE MARSEUL, 1883, l'Abeille, XX, Palp. 132, 42.

Long. 0,0010 ; — larg. 0,0006.

PATRIE. Cette rare espèce habite les eaux froides. Lille (collection Mayet) ; bassin de la Seine ; Bugey (Guillebeau), etc.

OBS. Elle est bien moindre et un peu plus oblongue que les *L. nitidus* et

(1) On a accordé quelque importance à la texture du menton qui, plus ou moins chagriné, est tantôt mat, tantôt assez brillant. Quant à moi, je l'ai presque toujours vu un peu plus lisse chez les ♀ que chez les ♂; c'est là, du reste, une nuance très fugitive. Le *L. papposus* seul mérite une mention spéciale pour la sculpture du menton.

(2) Mon *L. crinifer* doit ressembler beaucoup au *Limnobius truncatulus* de Thomson (Skand. Col. II, 69, 3), dont le 6^e arceau ventral ♂ serait garni sur son milieu d'une houppe serrée de poils blancs, mais dont les cuisses postérieures ♂ seraient armées, en dessous, dans leur milieu, d'une dent obtuse, ce que je n'ai point aperçu dans *crinifer*.

crinifer, plus distinctement pubescente et un peu moins brillante, avec les côtés du prothorax et le sommet des élytres d'une couleur moins foncée. Le prothorax est plus faiblement arqué latéralement avec les angles antérieurs moins fortement arrondis et les postérieurs plus droits. Les cuisses ne sont pas rembrunies, etc.

Elle ressemble plutôt aux espèces suivantes.

8. *Limnobius sericans*, MULSANT et REY.

Oblong, assez convexe, presque lisse, éparsement et distinctement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec la marge latérale du prothorax et des élytres roussâtre, les palpes, les antennes, les pieds, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires, d'un roux testacé. Labre subtronqué à son bord antérieur. Prothorax obsolètement pointillé, assez fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs assez fortement arrondis. Élytres subrelevées en gouttière sur les côtés, atténuées en arrière et assez largement et obtusément tronquées au sommet, presque impunctuées. Lane mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ Le 6^e arceau ventral grand, presque lisse et à peine pubescent, subarrondi à son bord apical. Le 7^e subéchancré au bout, terminé par 2 petites soies, assez écartées. Le 6^e segment abdominal subtronqué au sommet. Tibias antérieurs fortement et triangulairement dilatés de la base à l'extrémité. Tarses antérieurs à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e arceau ventral moins grand, moins lisse, plus visiblement pubescent, subéchancré à son bord apical. Le 7^e conique, terminé par 2 petites soies très rapprochées (1). Le 6^e segment abdominal subogival. Tibias antérieurs légèrement dilatés de la base à l'extrémité. Tarses antérieurs simples.

Limnobius sericans, MULSANT et REY, Op. Ent. 1861, XII, 59. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1879, XVII, 92, 6.

Limnobius nitidus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 316 et 333, 4.

Long. 0,0013 ; — larg. 0,0008.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve dans les eaux

(1) Ces soies, souvent accolées, semblent n'en former qu'une.

froides, aux environs de Lyon, dans les montagnes lyonnaises, dans le Beaujolais, la Bresse, le Bugey, à la Grande-Chartreuse, le Piémont, les montagnes de l'Estérel, le bassin de la Seine, etc.

Obs. Elle est de moitié moindre que le *L. papposus*, un peu plus lisse mais plus distinctement pubescente-soyeuse. Elle est un peu plus grande et plus oblongue que *L. aluta*; le prothorax, bien que plus poli foncièrement, paraît très finement et obsolètement pointillé. Les élytres sont plus distinctement pubescentes, presque lisses, non ou à peine pointillées; elles sont moins carrément tronquées que dans les espèces précédentes et même subarrondies à leur sommet, avec l'angle sutural par suite plus obtus (1). Les pieds sont toujours entièrement d'un roux testacé, ainsi que les hanches antérieures et même les intermédiaires. Les tibias postérieurs et le 6^e arceau ventral des ♂ n'offrent pas de distinction particulière.

Elle varie pour la couleur. Le dessus du corps est souvent d'un roux de poix avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, d'autrefois d'un fauve testacé avec la tête seule plus foncée.

J'ai vu dans la collection Guillebeau un exemplaire, provenant du Bugey, à couleur plus noire, à corps à peine roussâtre sur les côtés, avec les élytres un peu plus distinctement ponctuées (2).

On réunit au *L. sericans* le *Fussi* de Gerhardt, 1876.

9. *Limnobius punctillatus*, REY.

Fortement oblong, assez étroit, peu convexe, d'un roux de poix brillant, avec la tête noire, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque glabres. Celui-ci obsolètement pointillé, lisse entre les points, légèrement arqué sur les côtés, à angles postérieurs presque obtus. Élytres subcomprimées latéralement, subparallèles jusqu'au tiers de leur longueur, puis subatténuées

(1) L'angle apical externe est toujours plus ou moins largement arrondi, et cela dans toutes les espèces,

(2) Le *L. mucronatus* de Baudi (Esp. ital. du G. *Limnobius*, p. 39; — l'Abeille, t. XVII, p. 92) est moindre, plus convexe et moins pubescent que *L. sericans*, avec les élytres plus atténuées en arrière et à troncature plus franche et moins arrondie à l'angle externe ♂, prolongées, obliquement coupées et recouvrant tout le pygidium chez les ♀, avec le 6^e arceau ventral ♂ armé d'une pointe saillante et droite. — Long. 1,2 mill. — Apennins, Sardaigne, Corse (Perris, Revelière). — La ♀ paraît peu différer du *L. mundus*.

en arrière et assez largement mais obtusément tronquées au sommet, très finement et obsolètement pointillées et éparsément pubescentes.

♂ M'est inconnu.

♀ Le 6^e segment abdominal subgivalement arrondi, terminé par une petite soie.

Long. 0,0006 ; — larg. 0,0003.

PATRIE. Cette espèce atomique a été trouvée, au printemps, dans un petit ruisseau, aux environs de Villié-Morgon, dans le Beaujolais.

Obs. Elle est bien plus petite que *L. sericans*, avec une forme encore plus étroite. Elle est d'une couleur moins sombre, à tête seule noirâtre. Le prothorax est plus légèrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs un peu moins arrondis ; il est presque aussi lisse ou confusément et obsolètement pointillé. Les élytres, assez distinctement pubescentes, présentent, outre leur chagrination obsolète, une ponctuation très fine et légère, assez visible près de la base. Comme le *L. sericans*, elle a la troncature des élytres subarquée, avec l'angle sutural naturellement plus obtus.

C'est, avec le *myrmidon* et l'*atomus*, la plus petite espèce française.

10. *Limnobius myrmidon*, PANDELLÉ.

Ovale-oblong, assez convexe, d'un brun ou roux de poix brillant, avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque glabres, presque lisses, à peine pointillés sur les côtés. Prothorax subarqué sur les côtés, à angles postérieurs presque droits. Elytres assez fortement et subarcuément atténuées en arrière, largement et subobtusément tronquées au sommet, presque glabres, subalutacées, presque lisses ou à peine pointillées.

♂ Le 6^e arceau ventral grand, presque lisse, à peine pubescent. Tarses antérieurs à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e arceau ventral moins grand, moins lisse, plus pubescent. Tarses antérieurs simples.

Limnobius myrmidon, PANDELLÉ (inédit).

Long. 0,0008 ; — larg. 0,0006.

PATRIE. Les environs de Tarbes (Pandellé, Perris).

Obs. Cette espèce est moins oblongue et plus obscure que *L. punctilatus*, avec les élytres plus convexes, moins parallèles et surtout plus fortement atténuées en arrière, moins distinctement pointillées et moins pubescentes. Les angles postérieurs du prothorax sont plus droits, etc. (1).

11. *Limnobius* (*Bolimnius*) *oblongus*, REY.

Fortement oblong, assez étroit, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires. Labre à peine sinué à son bord antérieur. Prothorax médiocrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs modérément arrondis. Élytres subcomprimées latéralement, subparallèles jusque près du milieu de leur longueur et puis atténuées en arrière et assez largement tronquées au sommet, à suture très finement rebordée dans sa partie postérieure. Lane mésosternale large et courte, angulairement entaillée en avant. Hanches intermédiaires assez largement distantes.

♂ Le 6^e segment abdominal subtronqué, terminé par deux petites soies légèrement écartées. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e segment abdominal conique, terminé par 2 petites soies très rapprochées. *Tarses antérieurs* simples. *Élytres* moins oblongues et moins parallèles.

Limnobius oblongus, REY, Rev. d'Ent. 1883, II. p. 88.

Long. 0,0010 ; — larg. 0,0006.

Corps fortement oblong, assez étroit, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant.

(1) Le *L. perpavulus* Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 208) est à peine distinct du *L. myrmidon*, dont il n'est peut-être qu'une variété locale. Il est d'une couleur un peu plus sombre et d'une taille sensiblement moindre. — Corte en Corse (Revelière).

Le *L. subglaber* Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 208) est plus distinct par sa taille un peu plus grande, sa couleur plus noire et sa surface un peu plus lisse, même sur les côtés du prothorax. Les palpes et les pieds sont plus obscurs ou brunâtres. Les élytres paraissent un peu moins atténuées en arrière ; elles recouvrent tout l'abdomen chez les ♀, où elles sont souvent un peu roussâtres. Néanmoins, il pourrait bien n'être encore qu'une variété de *L. myrmidon*. — Corte en Corse (Revelière).

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir brillant. *Vertex* à peine moins lisse que l'épistome. *Labre* à peine sinué à son bord antérieur. *Palpes* roux, à sommet du dernier article des maxillaires un peu rembruni. *Menton* presque lisse, brillant. *Yeux* obscurs.

Antennes d'un roux testacé, à massue parfois plus foncée et duveteuse.

Prothorax fortement transverse, deux fois et demie aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, à peine plus large vers le milieu de ses côtés, arcuément rétréci d'arrière en avant; médiocrement arqué latéralement, avec les angles antérieurs modérément arrondis et les postérieurs subobtus; convexe; lisse et presque glabre; d'un noir luisant.

Écusson médiocre, lisse.

Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax, oblongues, subparallèles jusque près du milieu de leur longueur, et puis atténuées en arrière et assez largement tronquées au sommet; convexes; subcomprimées sur leurs côtés; presque lisses ou à peine chagrinées, presque glabres (1); d'un noir ou brun de poix brillant, avec parfois quelques légères transparences rousses. *Suture* très finement rebordée postérieurement.

Dessous du corps noir, peu brillant. *Lame mésosternale* courte, presque plus large que longue, profondément et angulairement creusée ou entaillée en avant. *Ventre* aspèremment pointillé, pubescent, à 6^e arceau presque lisse et presque glabre.

Pieds d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires, ces dernières assez largement distantes.

PATRIE. Cette petite espèce a été capturée, en mars, dans les détritès des inondations, à Saint-Raphaël (Var). — Lorgues (Puton); — Cannes (Grouvelle).

Obs. Elle est encore moindre que *L. sericans*, plus oblongue, plus comprimée sur les côtés, plus convexe, plus lisse, plus glabre, plus brillante et d'une couleur plus foncée. La forme et la sculpture de la lame mésosternale et le rebord postérieur de la suture la différencient de toutes les espèces précédentes, telles que *punctillatus* et *myrmidon*, etc.

La troncature des élytres paraît parfois subarrondie (2).

(1) Leur partie postérieure offre quelques petits poils pâles, très clairsemés.

(2) Le *L. evaneszens* Kiesw. (Berl. Ent. Zeit. 1853, 375), par sa forme oblongue, trouve naturellement sa place après le *L. oblongus*. Il est d'une taille bien moindre; les côtés du

1. *Limnobius (Bolinnius) atomus*, DUFTSCHMIDT.

Subovale, assez court, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un brun de poix brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un roux brunâtre, les palpes, les antennes et les pieds roux, les cuisses postérieures parfois légèrement rembrunies. Labre à peine sinué à son bord antérieur. Prothorax assez légèrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs légèrement arrondis. Élytres assez fortement atténuées en arrière dès après leur base et assez largement tronquées au sommet, à suture très finement rebordée postérieurement. Lane mésosternale large et courte, angulairement entaillée en avant. Hanches intermédiaires assez largement distantes.

♂ Tarses antérieurs à premiers articles subépaissis.

♀ Tarses antérieurs simples.

Hydrophilus atomus, DUFTSCHMIDT, Faun. Austr. I, 245, 11 (1805).

Hydrophilus minutissimus, GERMAR, Ins. Spec. nov. 96, n. 164 (1824).

Hydrodius minutissimus, STURM, Deut. Faun. X, 21, 14.

Limnobius minutissimus, ERICHSON, Col. March. I, 202, 2. — HEER, Faun. Helv. I, 481, 2.

Limnobius atomus, MULSANT, Palp. 95, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 233, 4. — THOMSON, Skand. Col. X, 297.

Limnobius picinus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 315 et 334, 6.

Long. 0.0007; — larg. 0.0005.

PATRIE. Cette espèce se prend dans la plupart des provinces de la France : aux environs de Lille, de Paris et de Lyon, dans le Bourbonnais, le Beaujolais, la Bresse, la Savoie, les Alpes, la Provence, les Landes, etc. (A C).

Obs. Elle ressemble beaucoup au *L. myrmidon*, mais elle est plus large, moins oblongue, plus ramassée et plus convexe. Les élytres sont plus brusquement atténuées en arrière, plus lisses ou obsolètement chagrinées, sans ponctuation distincte, un peu moins comprimées sur

prothorax sont moins fortement arqués, avec les angles antérieurs moins arrondis; les élytres, un peu plus sensiblement atténuées en arrière, bien que d'un aspect plus lisse, sont excessivement finement chagrinées en travers. — Long. 0,0007. — Espagne, Corse.

les côtés, plus carrément tronquées au sommet avec l'angle sutural plus droit.

Elle est plus courte et moins noire que *L. oblongus*, avec les élytres plus fortement atténuées en arrière.

Chez les immatures, le dessus du corps est d'un testacé livide, avec la tête plus foncée et les pieds entièrement testacés, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires. Chez les adultes, les cuisses sont plus ou moins mais légèrement rembrunies à leur base, au moins les postérieures.

Le menton est presque lisse, brillant. La lame mésosternale, large et courte, est profondément creusée ou entaillée en avant. La massue des antennes, à peine plus foncée, est distinctement pubescente. Le dernier article des palpes maxillaires est parfois presque entièrement rembruni (1).

A la variété pâle peut-être doit-on rapporter l'*Hydrophilus mollis* de Marsham (Ent. Brit. 407, 16)?

DEUXIÈME RAMEAU

HYDROSCAPHATES

CARACTÈRES. *Antennes* de 8 articles apparents. *Prothorax* à angles antérieurs aigus, les postérieurs droits. *Postépisternums* rétrécis en onglet acéré. *Ventre* très convexe, fortement rétréci en cône postérieurement, à 1^{er} arceau grand. *Hanches postérieures* en forme de grande lame transversale recouvrant la base des cuisses postérieures. *Tarses* de 3 articles apparents, le dernier des postérieurs très allongé, au moins égal aux précédents réunis.

Ce rameau ne donne lieu qu'à un seul genre.

(1) L'anus est terminé en pointe, avec 1 seule soie ou 2 soies accolées. Suivant le sexe, la forme paraît plus ou moins oblongue.

Genre *Hydroscapha*, HYDROSCAPHE ; Leconte.

LECONTE, Trans. Amer. Ent. Soc. 1874, V, p. 46.

ETYMOLOGIE ὕδωρ, eau; σκάφη, barque.

CARACTÈRES. *Corps* ovale, médiocrement convexe, scaphidiforme.

Tête grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* grand, subéchancré en avant. *Labre* transverse, infléchi, subarrondi au sommet. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* assez longs, assez grêles, de 4 articles : le dernier allongé, fusiforme. *Palpes labiaux* peu distincts. *Menton* grand, transverse, trapéziiforme.

Yeux assez grands, peu saillants, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax, enchâssés dans les sinus de celui-ci.

Antennes de 8 articles apparents : le 1^{er} plus gros et plus long que le 2^e : celui-ci rétréci à la base, un peu plus long que le 3^e : les 3^e à 7^e graduellement un peu plus courts et à peine plus larges : le 8^e allongé.

Prothorax transverse, bisinué au sommet, à angles antérieurs avancés et aigus, tronqué à la base, à angles postérieurs droits ; rétréci d'arrière en avant, à peine rebordé sur les côtés.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres ovales, atténuées en arrière, largement tronquées au sommet et laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen ; très finement rebordées sur les côtés, sans strie suturale.

Prosternum très court, peu visible. *Mésosternum* court, offrant entre les hanches intermédiaires une lame déprimée, assez courte, large, pentagonale, angulée en avant, tronquée en arrière. *Métasternum* grand, largement tronqué entre les hanches postérieures. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis en onglet acéré. *Postépimères* cachées.

Ventre très convexe, fortement rétréci en cône en arrière, de 7 arceaux rétractiles : le 1^{er} grand, presque aussi long que les 4 suivants réunis : le 2^e court : les 3^e et 4^e encore plus courts, subégaux : le 5^e un peu moins court : le 6^e plus étroit, assez long, en cône subtronqué : le dernier très petit, parfois indistinct.

Hanches antérieures petites, transverses, coniques, contiguës ; les *intermédiaires* ovales, déprimées, assez largement distantes ; les *postérieures* très largement distantes en dedans, affectant en dehors la forme

d'une grande lame transverse, irrégulièrement semidiscoïdale et recouvrant la base des cuisses postérieures.

Pieds assez courts, assez grêles. *Trochanters* médiocres. *Cuissés* subcomprimés, subfusiformes. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, subrétrécis vers leur base, très finement épineux sur leur tranche externe ; les *postérieurs* un peu plus longs. *Tarses* grêles, plus courts que les tibias, paraissant de 3 articles seulement ; le 1^{er} un peu plus court que le 2^e : le dernier au moins aussi long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, arqués.

Obs. Les mœurs des *Hydroscapha* sont tout à fait celles des *Limnobiis*. Ils s'en distinguent par les antennes de 8 articles au lieu de 9, par les angles du prothorax plus marqués, par la structure de la lame mésosternale, par l'écartement notable des hanches postérieures qui sont en forme de lame transversale recouvrant la base des cuisses, et par le ventre plus convexe, conique et à 1^{er} arceau plus grand. Les tarses paraissent de 3 articles au lieu de 5, avec le dernier encore plus long, etc. (1).

Je ne connais qu'une seule espèce française d'*Hydroscapha*.

1. *Hydroscapha gyrimoides*, AUBÉ.

Ovale, assez convexe, d'un roux de poix foncé brillant, avec la tête noire, les palpes, les antennes et les pieds testacés. Labre subarrondi en avant. Prothorax faiblement arqué sur les côtés, presque lisse, à angles antérieurs avancés et aigus, et les postérieurs droits. Élytres subatténuées en arrière et largement tronquées au sommet, légèrement pubescentes et très finement pointillées. Lame mésosternale large et courte. Hanches intermédiaires assez largement, les postérieures largement distantes.

(1) C'est à tort, selon moi, qu'on rapproche le genre *Hydroscapha* des *Scaphisoma*. Car, la tête n'est pas, comme chez ces derniers, subparallèlement rétrécie au devant des yeux ; le dernier article des palpes maxillaires n'est pas conique ; les antennes ne sont pas insérées sur le front au côté interne des yeux ; les angles postérieurs du prothorax ne s'infléchissent pas en arrière pour embrasser les épaules ; l'écusson n'est pas presque indistinct ; les élytres n'ont pas de strie suturale ; les postépisternums ne sont pas larges et enfin les postépimères ne sont pas apparentes. De plus, les tibias sont épineux en dehors au lieu d'être ciliés en dedans. La forme convexe et conique du ventre ne saurait les rapprocher des *Trichoptéryx* ; etc D'ailleurs, leurs mœurs aquatiques les rangent naturellement à la suite des *Limnobiis*.

♂ Le 6^e segment abdominal tronqué, terminé par 2 petites soies assez écartées (1). Le 7^e non saillant, indistinct.

♀ Le 6^e segment abdominal subémoussé, terminé par 2 petites soies rapprochées. Le 7^e petit, distinct.

Limnobius gyrinoides (Raymond), AUBÉ, Cat. Grenier. Matér. 1863, 127, 155.—
DE MARSEUL, l'Abeille, 1871, VIII, 115, 6.

Long. 0,0005; — larg. 0,00035.

Corps ovale, assez convexe, d'un roux de poix foncé, avec la tête noire.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir brillant. Labre subtronqué à son bord antérieur. Palpes testacés, avec le dernier article des maxillaires légèrement mais largement rembruni. Menton presque lisse. Yeux obscurs.

Antennes testacées, à massue à peine ou non plus foncée, duveteuse.

Prothorax deux fois aussi large que long, à peine aussi large en arrière que la base des élytres; bisinué au sommet; assez rétréci d'arrière en avant; faiblement arqué sur les côtés, avec les angles antérieurs avancés et aigus et les postérieurs droits; convexe; lisse et presque glabre; d'un roux de poix foncé, brillant.

Écusson lisse, d'un roux de poix brillant.

Élytres plus de deux fois aussi longues que le prothorax, ovales, sub-élargies après les épaules, rétrécies en arrière dès leur tiers basilaire et largement tronquées au sommet; assez convexes; très finement pointillées et légèrement pubescentes, avec la ponctuation plus distincte et plus serrée postérieurement; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé.

Dessous du corps d'un noir brillant, assez convexe. Lane mésosternale large et courte. Ventre convexe, fortement rétréci en cône en arrière, lisse et à peine pubescent.

Pieds testacés. Hanches intermédiaires assez largement, les postérieures largement distantes.

PATRIE. Cette petite et intéressante espèce a été découverte à Fréjus par feu Raymond. Je l'ai prise moi-même à Saint-Raphaël, à l'embouchure

(1) La manière dont se termine le 6^e segment abdominal, dans les deux sexes, est une similitude de plus qui doit rapprocher le genre *Hydroscapha* du g. *Limnobius*.

du petit ruisseau de la Garonne. Elle se trouve également dans les Pyrénées (R.).

Obs. Elle est encore moindre que *L. atomus*, auquel elle ressemble un peu, à part les caractères génériques. Les angles du prothorax accusés et la punctuation des élytres la font reconnaître aisément.

La couleur du prothorax et des élytres varie du roux brunâtre au roux testacé (1).

QUATRIÈME BRANCHE

BÉROSAIRES

CARACTÈRES. *Tête* infléchie, non ou peu engagée dans le prothorax. *Yeux* saillants, semiglobuleux, libres, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* peu rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres. *Écusson* en triangle allongé. *Ventre* de 6 arceaux, le 6^e parfois peu distinct.

Obs. Cette branche, remarquable par ses yeux saillants et par son écusson allongé, a les pieds postérieurs plus rémiformes que les derniers Hydrophilaires. Elle donne lieu à un seul genre.

Genre *Berosus*, BÉROSE ; Leach.

LEACH, Zool. Miscell. III, 1817, 92. — MULSANT, Palp. 97. — J. DUVAL, 1833. Gen. Hydroph. 89, pl. 30, fig. 147.

ETYMOLOGIE : βῆρος, espèce de vêtement.

CARACTÈRES. *Corps* ovalaire ou oblong, très voûté.

Tête assez grande, infléchie, non ou peu engagée dans le prothorax. *Épistome* transverse, n'embrassant point les yeux latéralement, subsinué

(1) Le *L. longicauda*, Pand. (inédit), a la taille un peu plus forte, la forme un peu moins convexe, et surtout le prothorax distinctement pointillé, bien que d'une manière moins ostensible que les élytres. Le seul exemplaire que j'ai vu, m'a paru immature. — Madrid. — On doit peut-être rapporter cet insecte à l'*H. Crotchii* de Sharp (Ent Month. Mag. Londr. XI, p. 103. 1874), insecte de même provenance, bien que l'auteur lui donne le prothorax presque lisse.

sur les côtés, tronqué ou à peine échancré au sommet (1). *Labre* court, subarrondi en avant. *Mandibules* robustes, arquées, tridentées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, aussi longs ou plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très court : le 2^e allongé, en massue : le 3^e plus court, oblong, obconique : le dernier plus long que le 3^e, fusiforme. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e suboblong, assez épais, en massue : le 3^e un peu plus étroit, un peu plus long, subfusiforme ou en cylindre subarqué. *Menton* grand, transverse, arrondi ou subangulé en avant.

Yeux gros, saillants, semiglobuleux, libres, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax :

Antennes de 7 articles : le 1^{er} grand, allongé, arqué, épaissi en massue subcomprimée : le 2^e un peu moins long, plus étroit, subcylindrique ou subatténué vers son extrémité : le 3^e court, obconique : le 4^e plus large, très court, peu apparent, servant de base à la massue : celle-ci suballongée, de 3 articles sans compter le 4^e : les 5^e et 6^e transverses : le dernier plus grand, obturbiné ou obpyriforme.

Prothorax transverse, à peine échancré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, peu élargi en arrière, très finement rebordé dans son pourtour, parfois plus obsolètement sur la marge postérieure.

Écusson assez étroit, en triangle allongé.

Élytres ovales ou ovales-oblongues, subacuminées en arrière, parfois armées d'une épine terminale ; striées-punctuées.

Prosternum très court, réduit, entre les hanches antérieures, à un triangle rugueux (2), parfois subcarinulé. *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* assez grand, déclive d'arrière en avant, souvent caréné, parfois sans carène, sur sa ligne médiane. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subobliquement coupé, de chaque côté, à son bord apical, déclive latéralement, offrant sur son milieu un espace plan, subcarinulé en avant et fovéolé en arrière, où il est plus ou moins angulé entre les hanches postérieures (3). *Postépisternums* médiocres, graduellement rétrécis vers leur sommet qui est subarrondi. *Postépimères* cachées.

(1) Il est séparé du front par une fine suture subangulée.

(2) Ce triangle est plus ou moins entaillé en avant, quelquefois prolongé en pointe en arrière.

(3) La fossette, ovale ou en losange, est à fond lisse, et l'angle postérieur est parfois flanqué de chaque côté, d'une petite dent.

Ventre de 6 arceaux apparents ; le 1^{er} court, plus ou moins carinulé à sa base : les 2^e à 4^e un peu plus courts, subégaux : le 5^e un peu moins court, souvent 4-denté au sommet : le 6^e subsemicirculaire ou en ogive courte et obtuse, souvent caché par les armures du 5^e.

Hanches antérieures subconiques, subcontiguës (1) ; les *intermédiaires* oblongues, obliques, déprimées, très rapprochées ; les *postérieures* très rapprochées, en lame allongée, assez étroite, transversalement oblique, subparallèle.

Pieds assez longs. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subépaissies et plus ou moins largement tomenteuses à leur base, plus grêles et glabres à leur extrémité. *Tibias* assez brusquement rétrécis à leur base, munis à leur sommet interne de deux forts éperons inégaux, plus courts et subarqués dans les antérieurs ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins épineux, souvent, surtout les postérieurs, garnis de longs cils pâles. *Tarses* aussi longs ou à peine moins longs que les tibias, à 1^{er} article très court ; les *antérieurs*, avec les 2^e à 4^e articles assez courts et subégaux ♀, ou le 2^e plus long, surtout chez les ♂ ; les *intermédiaires* et *postérieurs* subcomprimés, rémiformes, garnis, surtout les postérieurs, de longs cils couchés ; à 2^e article allongé, les 3^e et 4^e graduellement moins longs : le dernier de tous les tarses allongé, aussi long ou plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* assez développés, parfois assez grêles, plus ou moins arqués, dentés en dessous à leur base, pourvus entre eux d'un appendice membraneux, aussi long qu'eux, plus court dans les antérieurs, divisé à leur extrémité en deux petites lanières subspatulées.

Obs. Ce genre s'éloigne des derniers Hydrophilaires (*Chaetarthria*, *Limnobiis*) qui sont peu nageurs, mais il rappelle, par les pieds postérieurs rémifères, les genres *Hydrous* et *Hydrobiis*, et, d'autre part, par les yeux saillants et le prothorax rétréci en avant, il se lie quelque peu à la famille des Hélophoriens (2).

Les espèces qui composent cette coupe générique, sont essentiellement aquatiques et peu nombreuses. En voici le tableau :

(1) Elles offrent à leur sommet une espèce d'ombilic.

(2) Le cou est souvent distinct, séparé du vertex par une fine arête transversale, à peine angulée sur son milieu.

- a. *Elytres* armées chacune d'une épine à leur extrémité, en dehors de l'angle sutural. *Vertex* non carinulé. *Menton* à peine arrondi en avant. *Ventre* de 6 arceaux bien apparents (*Enoplurus*, Hope).
- b. *Mésosternum* à carène médiane obsolète, surtout après son milieu. *Elytres* d'un testacé pâle, à taches noires. *Forme* ovulaire. 1. GUTTALIS.
- bb. *Mésosternum* à carène médiane bien accusée dans toute sa longueur. *Elytres* d'un testacé fauve ou grisâtre. *Forme* oblongue. 2. SPINOSUS.
- aa. *Elytres* inermes. *Ventre* de 5 arceaux apparents, le 5^e quadridenté au sommet, le 6^e voilé. *Vertex* subcarinulé (*Berosus* in sp.).
- c. *Carène ventrale* obsolète, réduite au quart ou au tiers basilaire. *Menton* éparsement ponctué, à peine angulé en avant. *Cuisses* distinctement ponctuéées vers leur extrémité. *Forme* ovulaire. *Taille* assez grande. 3. AERICEPS.
- cc. *Carène ventrale* bien accusée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers du 1^{er} arceau. *Menton* densément ponctué. *Cuisses* lisses vers leur extrémité.
- d. *Stries des élytres* fortes et profondes; à *interstries* subconvexes, assez fortement et éparsement ponctuéées. *Menton* fortement arrondi en avant. *Carène mésosternale* assez saillante, mousse ou arrondie sur sa tranche. *Forme* ovulaire. 4. LURIDUS.
- dd. *Stries des élytres* fines; à *interstries* plans, assez finement et densément ponctuéées. *Menton* nettement angulé en avant. *Carène mésosternale* faiblement saillante, horizontale et crénelée sur sa tranche qui est dentée antérieurement. *Forme* oblongue. 5. AFFINIS.

1. *Berosus* (*Enoplurus*) *guttalis*, REY.

Ovale, très voûté, ponctué, presque glabre, d'un jaune testacé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les pieds testacés, les antennes et les palpes pâles, le bout de ceux-ci un peu rembruni, et les élytres parées de 3 ou 4 taches noires. Prothorax à peine rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. *Elytres* aiguement prolongées à leur angle sutural ♀, armées d'une forte épine en dehors de celui-ci ♂ ♀; striées-ponctuéées, à intervalles sérialelement pointillés. *Cuisses* tomenteuses, au moins dans leur moitié basilaire. *Mésosternum* à carène faible ou obsolète. *Ventre* de 6 arceaux.

♂ Le 5^e arceau ventral muni au sommet de 2 petites dents écartées. *Tarses antérieurs* à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous, le 2^e plus grand. *Angle sutural des élytres* non prolongé, presque droit.

♀ Le 5^e arceau ventral inerme. Tarses antérieurs simples. Angle sutural des élytres prolongé en pointe aiguë.

Berosus spinosus, var. B, MULSANT, Palp. I, 98.

Berosus guttalis, RÉY, Rev. d'Entom. 1883. t. II, p. 88.

Long. 0,005; — larg. 0,003.

Corps ovalaire, très voûté, presque glabre, d'un jaune testacé brillant en dessus, avec les élytres tachées de noir.

Tête un peu moins large que le prothorax, subconvexe, testacée, avec le vertex un peu plus foncé. Front assez densément et plus fortement ponctué que l'épistome, marqué sur son milieu d'une très fine suture longitudinale. Labre subconvexe, densément pointillé, testacé, pubescent au sommet. Palpes flaves, à bout du dernier article un peu rembruni. Menton testacé, presque lisse ou vaguement ponctué, à peine arrondi en avant. Yeux obscurs, à facettes souvent obsolètes.

Antennes pâles, à massue pubescente.

Prothorax deux fois aussi large que long, un peu moins large en arrière que les élytres, à peine rétréci d'arrière en avant et presque rectiligne sur ses côtés, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus; convexe; déclive en avant; distinctement rebordé à la base, avec le rebord limité par une série de petits points serrés; un peu moins ponctué que le front; d'un jaune testacé, avec parfois une teinte plus foncée, sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane.

Écusson en triangle allongé et très aigu, ponctué, testacé.

Élytres quatre fois aussi longues que le prothorax, ovales, prolongées en angle aigu à leur angle sutural ♀ et armées, en dehors de celui-ci d'une forte épine acérée; voûtées; creusées de dix stries ponctuées, non ou à peine crénelées, et du commencement d'une 11^e entre la suturale et la 2^e, avec les intervalles plans, marqués d'une série de petits points, celle des deux premiers plus confuse et comme doublée; d'un jaune testacé, avec 4 taches noires ou brunes: 2 près de la suture, dont l'une vers le tiers antérieur, souvent effacée, l'autre vers le tiers postérieur, parfois géminée: la 3^e près des côtés, après le milieu: la 4^e plus en dedans, avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un noir mat, chagriné et duveteux. Mésosternum à carène obsolète. Angle postérieur du métasternum finement carinulé.

Ventre de 6 arceaux : le 6^e subsemicirculaire ou en ogive courte et obtuse.

Pieds testacés, ainsi que les hanches antérieures. Cuisses mates et tomenteuses à leur base, les antérieures sur un peu plus du tiers, les autres sur un peu plus de la moitié de leur longueur. Tibias et tarsi intermédiaires et postérieurs longuement et densément ciliés de blond.

PATRIE. Cette espèce habite les eaux douces. Je l'ai rencontrée à Milhaud, près de Nîmes, dans une mare, autour d'un cadavre de chien. Elle se prend aussi à Montpellier, en Alsace et dans diverses autres localités, etc. — (AR).

Obs. La forme varie un peu, elle est ovale ou suboblongue. Quelqu'une des taches des élytres fait parfois défaut.

Elle différerait du *B. bispina* de Reiche et de Saulcy (Ann. Soc. ent. Fr. 1856, 356, 68), par les intervalles des stries des élytres bien moins densément ponctués.

2. *Berosus (Enoplurus) spinosus*, STEVEN.

Oblong, assez étroit, voûté, ponctué, d'un fauve grisâtre, brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les pieds d'un roux testacé, les antennes et les palpes d'un testacé pâle, le bout de ceux-ci un peu rembruni, et les élytres parées de 3 taches brunes. Prothorax presque subparallèle, rectiligne sur ses côtés. Élytres peu et subaiguement prolongées à leur angle sutural ♀, armées d'une forte épine en dehors de celui-ci, striées-ponctuées, à intervalles sérialement ponctués. Cuisses tomenteuses, au moins dans leur moitié basilaire. Mésosternum à carène bien accusée. Ventre de 6 arceaux.

♂ Tarsi antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous, le 2^e plus grand. Angle sutural des élytres droit ou subarqué. Interstries lisses entre les points.

♀ Tarsi antérieurs simples. Angle sutural des élytres prolongé en pointe plus ou moins aiguë. Interstries obsolètement alutacés entre les points.

Hydrophilus spinosus, STEVEN, 1808, SCHOENHERR. Syn. Ins. II, 8.

Hydrobius spinosus, GERMAR, Faun. Ins. Eur. III, 5.

Berosus spinosus. STURM, Deut. Faun. X, 30, pl. 208. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 56, 3. — MULSANT, Palp. 98, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun.

Fr. I, 231, 1. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. 1885, pl. 30. fig. 147. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 303 et 325. 1.
Anchialus spinosus. THOMSON, Skand. Col. I, 87, 1.

Long. 0,005; — larg. 0,0023.

PATRIE. Cette espèce, moins répandue que la précédente, est exclusive aux eaux saumâtres. Je l'ai prise dans la mer, en juin, aux environs de Montpellier et d'Hyères. Je l'ai vue également de la Loire-Inférieure.

Obs. Elle a été confondue avec la précédente par Mulsant et dans plusieurs collections. Elle en diffère par une forme plus oblongue et plus étroite, par une couleur moins jaune et moins pâle, et surtout par son mésosternum à carène bien accusée sur toute sa longueur (1). De plus, il y a moins de différence entre la ponctuation du front et celle de l'épistome; le prothorax, plus parallèle, est plus nettement bimaculé; les élytres sont moins fortement et moins aigument prolongées à leur angle sutural; les intervalles alternes des stries, surtout les 2^e et 4^e (sans compter le sutural), sont plus fortement sériés-ponctués; enfin, le 5^e arceau ventral ♂ n'est pas muni à son sommet de 2 petites dents.

Les points enfoncés des élytres, plus gros chez les ♂, sont ordinairement brunâtres, ce qui leur imprime une teinte plus obscure que chez la précédente espèce. Le labre est parfois rembruni. Rarement, les élytres sont d'un roux fauve.

Le *B. spinosus* de Heer (Faun. Helv. I, 482, 3) semblerait se rapporter à ladite espèce, mais la localité me paraît étrange. J'en ai vu 3 exemplaires dans la collection Guillebeau, provenant de Suisse, différant, toutefois, de ceux des eaux saumâtres par l'angle sutural des élytres plus aigu et plus prolongé ♂ ♀, avec la ponctuation des interstries un peu plus forte. En tous cas, je n'y vois qu'une variété locale conduisant au *B. bispina* de Reiche (Ann. Fr. 1856, 356, 68), dont les intervalles des stries sont densément ponctués, ce qui n'a pas lieu ici.

Les métamorphoses de la larve du *B. spinosus* ont été étudiées par Schioedte (Nat. Tidss, 1862, III, 1, p. 213, pl. V, fig. 9-14, et pl. VII, fig. 3).

(1) Thomson (Skand. Col. II, 87) a établi son genre *Anchialus* sur le *spinus* et lui donne pour caractères d'avoir le mésosternum caréné et les élytres épineuses. Ce dernier est seul réel et le premier est faible dans l'autre espèce. Le signe des épines reste donc unique et ne saurait suffire à la création d'une coupe générique. Quant à celui des palpes maxillaires, il est peu tranché et ne saurait servir d'auxiliaire. Je rejette donc le genre *Anchialus*, du reste primé par le nom d'*Enoplurus*, Hope (Col. man. 2^e part. 128, 1838).

3. *Berosus aericeps*, CURTIS.

Ovale. très voûté, ponctué, presque glabre, d'un jaune roux livide, plus ou moins brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête d'un vert cuivreux ou doré, le dos du prothorax d'un vert bronzé, les palpes, les antennes et les pieds testacés, et les cuisses intermédiaires et postérieures brunâtres à leur base. Prothorax peu rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés. Élytres obtusément acuminées au sommet, inermes, striées-ponctuées, à intervalles éparsement et subsérialement ponctués ; parées de quelques taches nébuleuses peu tranchées. Cuisses tomenteuses dans leur tiers ou leur moitié basilaire, éparsement ponctuées vers leur extrémité. Mésosternum fortement relevé en carène comprimée, échancrée-crénelée sur sa tranche. Ventre de 5 arceaux, à carène basilaire obsolète et raccourcie.

♂ Le 5^e arceau ventral subsillonné au-devant des dents intermédiaires. Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous. Prothorax et élytres lisses entre les points, brillants.

♀ Le 5^e arceau ventral non visiblement sillonné au-devant des dents intermédiaires. Tarses antérieurs simples. Prothorax et élytres très finement chagrinés entre les points, moins brillants.

Hydrophilus luridus, OLIVIER, III. n. 39, 13, 9, pl. I, fig. c. f.

Berosus aericeps, CURTIS, Ent. Brit. V, 240. — MULSANT, Palp. 99. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 231, 2,

Hydrophilus signaticollis, CHARPENTIER, Hor. Ent. 204.

Berosus luridus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 285, pl. 12, fig. 5.

Berosus signaticollis, STURM. Deut. Faun. X, 27, 2. — LAPORIE DE CASTELNAU, Hist. des Col. II, 55, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 482, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 303 et 325, 2.

Long. 0,005 ; — larg. 0,003.

PATRIE. Cette espèce, bien connue, est assez commune dans une grande partie de la France. Elle n'est pas rare à Saint-Raphaël (Provence).

Obs. Le vertex est subcarinulé ; le ventre est composé de 5 arceaux seulement, avec le 5^e quadridenté à son bord postérieur, les dents extérieures grossières et émoussées, les intermédiaires, très petites, plus aiguës, très rapprochées ; les élytres sont inermes : tels sont les caractères qui séparent cette espèce des précédentes. Elle appartient aux *Berosus* vrais.

La tête, d'un vert brillant, souvent cuivreux, doré, irisé ou azuré, est couverte d'une ponctuation assez forte, un peu plus serrée sur l'épistome, rugueuse autour des yeux. Le labre est vert ou cuivreux, plus finement et plus densément ponctué. Le menton, à peine angulé en avant, est éparsément ponctué. Le cou, parfois distinct, est noir, subrugueusement ponctué. Le prothorax est un peu moins densément ponctué que la tête, moins uniformément, avec une ligne médiane lisse ; il offre en avant, vers le tiers antérieur, 2 petites linéoles obliques, écartées, formées de points plus serrés. L'écusson est bronzé ou cuivreux, densément ponctué. Les élytres sont parées en arrière et sur l'intervalle externe, de longs cils blonds, souvent plus fournis sur celui-ci. Les intervalles sont plans, éparsément, assez finement et subsérialement ponctués, avec les 2^e (sans compter le sutural), 4^e et 6^e un peu plus fortement, et tous ces points enfoncés ordinairement noirs ou brunâtres. Les taches, peu apparentes, sont ordinairement au nombre de 5, 1 vers le premier tiers, 3 après le milieu et 1 avant l'extrémité. La carène mésosternale, en forme de crête saillante et comprimée, est subéchancrée, crénelée et ciliée sur sa tranche. Le métasternum est comme tridenté en arrière dans son milieu, avec la dent médiane plu large et plus saillante. La carène ventrale est obsolète, réduite au quart ou au tiers basilaire. Les cuisses sont éparsément ponctuées vers leur extrémité.

La tache prothoracique, généralement ovale, est souvent divisée en deux par une ligne longitudinale fauve. Les hanches antérieures sont parfois un peu rembrunies.

La couleur foncière, surtout celle des élytres, varie beaucoup. Elle est généralement d'un jaune roux livide, souvent grisâtre ou même un peu verdâtre ; d'autres fois elle est presque entièrement brunâtre. J'ai vu 2 exemplaires ♀ de cette dernière nuance, sous le nom de *B. Corsicus*, Desbr. — Corse (collection Revelière). (1).

Miger (Ann. Mus. 1810, 14), a fait connaître une larve qui se rapporte au *B. aericeps* ou au *luridus*.

4. *Berosus luridus*, LINNÉ.

Ovale, très voûté, ponctué, presque glabre, d'un testacé rougeâtre

(1) Cette variété, dont je n'ai vu que des ♂, est moindre et plus étroite, et les élytres sont un peu plus fortement ponctuées et à interstries moins larges. Peut-être doit-elle constituer une espèce distincte ?

assez brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la tête d'un vert cuivreux ou violâtre, le dos du prothorax paré d'une grande tache de même couleur, plus élargie en arrière, en partie divisée dans son milieu par une ligne rousse, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, les cuisses intermédiaires et postérieures rembrunies à leur base. Prothorax rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres obtusément acuminées au sommet, inermes, fortement striées-ponctuées, à intervalles subconvexes, assez fortement, subéparsement et subsérialement ponctués; parées de quelques taches nébuleuses peu tranchées. Cuisses tomenteuses au moins dans leur tiers basilaire, lisses à leur extrémité. Mésosternum assez fortement relevé en carène arrondie sur sa tranche. Ventre de 5 arceaux, à carène basilaire bien accusée et prolongée.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous.

♀ Tarses antérieurs simples.

Dytiscus luridus, LINNÉ, Faun. Suec. 214, 767.

Hydrophilus luridus, FABRICIUS, Syst. Ent. 229, 7. — LATREILLE, Hist. nat. X, 65. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 115, 4.

Berosus luridus, LEACH, Miscell. 3, 93. — STURM, Deut. Faun. X, 25. — ERICHSON, Col. March. 203, 1. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. des Col. II, 56, 2. — HEER, Faun. Helv. I, 482, 1. — MULSANT, Palp. 100. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 231, 3. — THOMSON, Skønd. Col. II, 86, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 304 et 325, 3.

Berosus globosus, CURTIS, Ent. Brit. 240, 3.

Long. 0.0040 ; — larg. 0.0026.

PATRIE. Cette espèce, plus rare que l'*aericeps*, habite les parties froides et tempérées de la France : les environs de Paris, le Bourbonnais, les Alpes, les montagnes lyonnaises, etc.

OBS. Elle est moindre que *B. aericeps*, presque plus globuleuse. Le prothorax est plus densément et un peu plus fortement ponctué. Les élytres sont plus profondément striées-ponctuées-crênelées, avec leurs intervalles plus étroits, plus convexes et un peu plus ponctués. La carène mésosternale, au lieu d'être échancrée-crênelée, est obtuse ou arrondie sur sa tranche. La carène ventrale est plus accusée et plus prolongée. Les cuisses sont plus lisses à leur extrémité, etc.

Le menton, fortement arrondi en avant, est densément ponctué. Les dents intermédiaires du 5^e arceau ventral sont peu distinctes. Les taches

des élytres sont assez confuses, au nombre de 5 : 1 près de la suture, vers le tiers antérieur : 3 après le milieu, et 1, souvent effacée, avant l'extrémité. Quelquefois même, elles manquent toutes ou en partie. Le fond des stries et des points est noir, de sorte que les élytres paraissent souvent comme linéées de noir et de roux (1).

5. *Berosus affinis*, AUDOUIN et BRULLÉ.

Oblong, voûté, densément ponctué, presque glabre, d'un testacé grisâtre, livide et assez brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous; avec la tête et le dos du prothorax d'un bronze verdâtre ou empourpré, les palpes, les antennes et les pieds testacés, et les cuisses intermédiaires et postérieures noirâtres à leur base. Prothorax à petne rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres très obtusément acuminées au sommet, inermes, assez finement striées-ponctuées, à intervalles plans, assez finement et densément ponctuées, parées de quelques taches nébuleuses, souvent effacées. Cuisses tomenteuses dans leur tiers ou moitié basilaire, lisses vers leur extrémité. Mésosternum faiblement relevé en carène bidentée. Ventre de 5 arceaux, à carène basilaire bien accusée et prolongée.

♂ Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous.

♀ Tarses antérieurs simples.

Hydrophilus luridus, OLIVIER, III, n. 39, 13, 9, pl. I, fig. 3, a, b.

Berosus affinis, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 285. — MULSANT, Palp. 102, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 232. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 304 et 323, 4.

Berosus punctatissimus, DEJEAN, Cat. 1837, 147.

Variété a. Taille moindre. Élytres éparsément pubescentes.

Berosus murinus, KÜSTER, Kaef. Eur. I, 36.

Variété b. Forme un peu moins oblongue. Prothorax paré, en avant,

(1) Le *B. sculptus* Solsky (Hor. Ross. IX, 73, 308) a la forme ramassée et les stries profondes du *luridus*; mais les interstries, bien moins densément ponctués, sont plus distinctement crénelés par les points des stries qui sont plus gros et moins rapprochés. La taille est un peu moindre, — Astrakan (Puton).

sur les côtés, de quelques longs cils horizontaux. *Élytres* garnies, sur leur intervalle externe, de cils blonds, couchés, bien distincts.

Berosus subciliaris, REY.

Long. 0,0030 à 0,0043; -- larg. 0,0020 à 0,0026.

PATRIE. Cette espèce est commune dans une grande partie de la France, surtout dans les régions méridionales.

OBS. Elle est bien distincte du *B. luridus* par sa forme moins globuleuse et plus oblongue, par la ponctuation générale moins forte et plus serrée, et par sa couleur ordinairement un peu plus pâle. Le menton, angulé en avant, est plus densément ponctué. Les stries des élytres sont moins profondes et moins grossières, à intervalles plus larges et plus déprimés. Surtout, la carène mésosternale est moins saillante, etc.

La tache dorsale du prothorax, parfois divisée en deux par un étroit filet testacé, est souvent bilobée en avant et plus ou moins dilatée de chaque côté en arrière.

Les taches brunes des élytres, parfois assez distinctes, sont au nombre de 5.

Vues de profil, les élytres offrent souvent de petits poils blonds, semi-couchés et naissant des points des intervalles, surtout dans la variété *subciliaris*, qui, en outre, a les côtés du prothorax parés, surtout en avant, de longs cils droits (1). La variété *murinus* a les élytres éparsemment pubescentes sur presque toute leur surface. Mais tous ces poils et cils sont très caducs et sujets à disparaître.

Le *B. Hispanicus* Kuster (Käf. Eur. 12, 80), bien que plus profondément strié, ne me paraît qu'une variété du *B. affinis* ♂. — Algérie (Puton).

(1) Cette variété répond peut-être au *B. salmuriensis* d'Ackermann (Ann. Soc. Maine-et-Loire, 1, 1833, 197).

DEUXIÈME FAMILLE

SPERCHÉENS

CARACTÈRES. *Corps* en ovale court. *Tête* infléchie. *Labre* invisible en dessus, caché par l'épistome : celui-ci largement et subangulairement échancré en avant. *Antennes* de 6 articles, la massue de 5. *Prothorax* subrétréci antérieurement, un peu moins large en arrière que les élytres sans sillons, ni fossettes. *Écusson* en triangle allongé. *Tibias* longitudinalement pluricarénés. *Tarses postérieurs* nullement natatoires. Le 1^{er} article des *tarses* très court, les 2^e à 4^e courts, subégaux (1).

OBS. Cette famille, bien tranchée par son labre caché, par ses antennes de 6 articles, par son écusson allongé et par la structure des tarses, donne lieu à un seul genre.

Genre *Spercheus*, SPERCHÉE ; Kugelann.

KUGELANN, 1798, Illiger, Verz. Kaef. Preuss. p. 241. — MULSANT, Palp. p. 24. —
J. DUVAL, 1833, Gen. Hydroph. p. 91, pl. 30, fig. 130.

ÉTYMOLOGIE : σπερχω, je presse ?

CARACTÈRES. *Corps* en ovale court, très voûté.

Tête assez grande, infléchie, transverse, brusquement rétrécie derrière les yeux, moins large que le prothorax. *Épistome* grand, transverse, fortement relevé sur les côtés, largement et angulairement échancré en avant, séparé du front par une suture transversale, interrompue au milieu. *Labre* très court, non visible vu de dessus, situé sous l'épistome, densément cilié et subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes,

(1) J. Duval donne les 4 premiers articles des tarses comme subégaux, tandis que le 1^{er} est bien plus court ou seulement visible en dessous, surtout dans les pieds intermédiaires et postérieurs. Les Sperchéens font le passage des Bérossaires aux Hélophoriens ; mais d'autre part, ils sembleraient lier ceux-ci aux Géophilides ou Sphéridiens par l'intermédiaire des genres *Cyclonotum* et *Dactylosternum*.

cornées, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très petit : les 2^o et 3^o suballongés, obconiques, subégaux : le dernier plus long, un peu plus épais, subfusiforme. *Palpes labiaux* assez courts, de 3 articles : le 1^{er} petit : le 2^o oblong, obconique : le dernier plus long, subfusiforme. *Menton* grand, transverse, coupé carrément.

Yeux médiocres, assez saillants, semiglobuleux.

Antennes médiocres, de 6 articles : le 1^{er} en forme de scape allongé, subcomprimé, subparallèle, plus étroit que les suivants : ceux-ci formant une massue allongée, irrégulière, pubescente, dont le 1^{er} article est assez grand, subtransverse : le 2^o très court et suboblique : les deux suivants plus grands et transverses, et le dernier plus long que le pénultième, subovalaire, à peine acuminé au sommet.

Prothorax très court, subarcuément rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, largement et bisinueusement échancré au sommet, lobé au devant de l'écusson ; finement rebordé antérieurement, relevé en forme de tranche sur les côtés. *Repli* assez large, subexcavé, subarqué en dedans.

Ecusson en triangle allongé et très aigu.

Elytres subovales, très voûtées, obtuses au sommet, subcomprimées sur les côtés qui sont pourvus d'un fin rebord antérieurement relevé en gouttière ; ponctuées, avec des côtes longitudinales obsolètes, plus accusées en arrière. *Repli* assez étroit, subexcavé, visible jusqu'à l'angle sutural, subexplané à la base, mais redressé en dedans en s'approchant de l'extrémité.

Prosternum très court, prolongé, jusqu'au milieu des hanches antérieures, en angle subaigu, rarement subcariné à son sommet. *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* court, subcaréné sur sa ligne médiane (1), prolongé, au-devant des hanches intermédiaires, en angle assez court, droit ou subaigu. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* court, subobliquement coupé de chaque côté à son bord apical, subaiguement angulé entre les hanches intermédiaires ; en angle très ouvert au-devant des postérieures, avec le sommet de l'angle projetant entre celles-ci 2 petites languettes, et ses côtés prolongés laté-

(1) J. Duval (91) dit : *Sternum caréné dans aucune de ses parties*. Mais, j'ai toujours vu le mésosternum distinctement subcaréné, au moins sur le milieu de sa ligne médiane.

ralement en sillon sur le disque. *Postépisternums* assez larges, encore plus larges antérieurement. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 segments apparents : le 1^{er} un peu moins court que les suivants : ceux-ci courts, subégaux : le dernier plus grand, sémilunaire.

Hanches antérieures en forme de virgule, oblongues, obliques, convexes en devant, subcontiguës ; les *intermédiaires* un peu moindres, suboblongues, moins obliques, assez saillantes, subcontiguës : les *postérieures* légèrement distantes en dedans ; à *lame supérieure* brusquement rétrécie en dehors en pointe sublinéaire ; à *lame inférieure* subhorizontale, transverse, allongée, un peu oblique.

Pieds assez robustes, peu allongés. *Trochanters* médiocres, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, non ou peu renflées, granuleuses, avec une plaque basilaire mate. *Tibias* solides, plus ou moins arqués, longitudinalement pluricarénés ou sillonnés, à peine visiblement éperonnés et brièvement frangés au bout. *Tarses* plus courts que les tibias, subcomprimés, ciliés en dessous, de 5 articles : le 1^{er} très court, parfois seulement visible en dessous : les suivants un peu moins courts, obliques, subégaux : le dernier grand, en massue, aussi long ou plus long que les précédents réunis. *Ongles* forts, arqués, obtusément dentés ou simplement dilatés en dessous à leur base, offrant entre eux un petit lobe bicilié.

Obs. Les Sperchées vivent dans la vase des eaux stagnantes, accrochés aux racines des plantes aquatiques. Les ♀, selon la remarque de Kugelann, confirmée par les observations de M. Reiche, portent leurs œufs dans une espèce de sac retenu sous le ventre par les pieds postérieurs (1).

La conformation des palpes maxillaires les rapproche des Hydrophiliens et Hélophoriens et la structure des pieds les lierait un peu aux Sphéridiens.

Une seule espèce rentre dans le genre *Spercheus*.

1. *Spercheus emarginatus*, SCHALLER.

Court, ovale, très voûté, presque glabre, d'un gris testacé brillant en dessus, noir et mat en dessous, avec le front et le disque du prothorax

(1) C'est ce qu'explique la forme du ventre dont les derniers arceaux sont, chez les ♀, plus ou moins impressionnés ou excavés sur les côtés.

largement rembrunis, les palpes et les antennes testacés, le bout de ceux-là et la massue de celles-ci obscurs, les pieds d'un roux de poix, et les élytres parées d'une étroite bande longitudinale, subsuturale, irrégulière et de 3 ou 4 petites taches discales, noires. Tête assez fortement ponctuée, éparsément pubescente, obliquement biimpressionnée entre les yeux, avec les parties relevées de l'épistome, testacées, ciliées sur leur tranche. Prothorax très court, subarcuément rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, convexe, fortement et densément ponctué, subimpressionné sur les côtés du disque, éparsément cilié sur ses tranches latérales. Écusson allongé, d'un roux de poix, presque lisse. Élytres courtement ovalaires, obtuses au sommet, subcomprimées sur les côtés, fortement voûtées sur le dos, fortement et densément ponctuées, légèrement ou obsolètement ciliées sur leurs côtés, chargées de 6 à 8 côtes imponctuées, plus pâles, faibles ou effacées antérieurement, plus effacées en arrière où quelques-unes se lient alternativement de manière à former certains calus : la suturale saillante depuis avant le milieu jusque près de l'angle sutural qui se relève un peu.

♂ Épistome subsinué sur ses côtés au-devant des angles antérieurs qui sont un peu déjetés en dehors en forme de dent obtuse.

♀ Épistome subarqué sur ses côtés ou non sinué au devant des angles antérieurs qui sont arrondis.

Dytiscus emarginatus, SCHALLER, 1783, Schrift. Ges. Hal. I, p. 327.

Hydrophilus emarginatus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, 183, 7.

Hydrophilus sordidus, MARSHAM, Ent. Brit. p. 403, 5; — VERRUCOSUS, id. ♀, p. 404.

Spercheus emarginatus, KUGELANN, Illiger Verz. p. 243. — WALKENAER, FAUN. Par. I, p. 63, 1. — LATREILLE, Hist. Nat. X, p. 71, pl. 81, fig. 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, p. 128. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. Ins. II, p. 302, pl. 13, fig. 3. — STURM, Deut. Faun. IX, p. 93, 1, pl. 214. — ERICSON, Col. March. I, p. 193. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, p. 37, 1. — HEER, Faun. Helv. I, p. 473, 1. — MULSANT, Palp. p. 28, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, p. 234, I. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 130. — THOMSON, Skand. Col. II, p. 84, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, p. 301 et 324.

Long. 0,0060; — larg. 0,0040.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, habite les parties septentrionales de la France, dans la vase des fossés : bassin de la Seine, de la Somme, du Rhin, etc.

Obs. Comme elle est bien connue et unique dans le genre, je me dispenserai de la décrire complètement.

Quand les élytres sont plus ou moins encroûtées de vase, elles paraissent comme entièrement brunâtres, avec quelques vestiges plus sombres rappelant les taches discales et la bande subsuturale.

Les pieds sont d'un roux de poix souvent livide, avec les cuisses plus foncées et leurs plaques basilaires mates, obscures ainsi que les hanches; chagrinées et plus ou moins soyeuses.

La larve du *S. emarginatus*, ses métamorphoses et ses mœurs ont été suffisamment décrites par Kiesenwetter (Ent. Zeit. Stett. 1845, p. 220), et E. Cussac (Ann. Fr. t. X, 1852, p. 617, pl. XIII, fig. 8-16). Schioedte (Nat. Tidss, 1872, III, 8, p. 217, pl. IX, fig. 1-12) est venu en compléter l'histoire par de nouveaux détails et dessins.

TROISIÈME FAMILLE

HÉLOPHORIENS

CARACTÈRES: Tête inclinée ou non. Antennes de 7 ou 9 articles. Prothorax non plus étroit en avant qu'en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres, n'embrassant jamais la base de celles-ci (1); creusé de sillons ou de fossettes; à angles postérieurs plus ou moins accusés. Ecusson petit, subsemicirculaire. Tarses nullement natatoires, à 1^{er} article très court, souvent peu distinct.

Obs. Cette famille, bien distincte par la forme et la sculpture du prothorax, se compose d'insectes à mouvements très lents. Elle peut se diviser en 2 branches.

Ventre	{	de 5 arceaux.	1 ^{re} br. HÉLOPHORAÏRES.
		de 6 arceaux.	2 ^e br. HYDRÉNAÏRES.

(1) Un caractère d'une certaine importance et qu'on n'a pas mentionné, peut être ajouté à tous les autres, c'est que la base du prothorax vient s'appuyer contre la base même des élytres, au lieu que dans les Hydrophiliens et Sphéridiens la base de celles-ci est plus ou moins recouverte par la base du prothorax ou au moins par ses angles postérieurs.

PREMIÈRE BRANCHE

HÉLOPHORAIRES

CARACTÈRES. *Ventre* de 5 arceaux apparents, le 5^e semicirculaire ou subogival, souvent débordé par une pièce submembraneuse semblant appartenir au segment supérieur correspondant. *Tarses* paraissant de 4 ou 5 articles, le 2^e toujours bien apparent. *Corps* allongé, oblong ou ovale-oblong.

Je partage cette branche en 2 rameaux, ainsi qu'il suit :

Prothorax	{	court, creusé de 5 sillons longitudinaux. <i>Antennes</i> de 9 articles. <i>Arceaux du ventre</i> plans, le 5 ^e simple. Le 2 ^e article des <i>tarses postérieurs</i> allongé, plus long que le 3 ^e 1 ^{er} ram. HÉLOPHORATES.
		aussi long ou plus long que large, creusé de fossettes. <i>Antennes</i> de 7 articles. <i>Arceaux du ventre</i> carénés en travers, le 5 ^e débordé par une pièce submembraneuse. Le 2 ^e article des <i>tarses postérieurs</i> court, à peine égal au 3 ^e 2 ^e ram. HYDROCHOATES.

PREMIER RAMEAU

HÉLOPHORATES

CARACTÈRES. *Corps* suboblong, oblong ou suballongé, subparallèle.

Tête plus ou moins inclinée, un peu enchâssée dans le prothorax, moins large que celui-ci. *Yeux* peu ou assez saillants. *Antennes* de 9 articles. *Prothorax* court, bien plus large que long, creusé de 5 sillons longitudinaux. *Arceaux du ventre* plans, le 5^e simple, non débordé par une pièce submembraneuse. Le *dernier article des tarses postérieurs* suballongé, plus long que le 3^e.

Obs. Ce rameau, remarquable par son prothorax court et à sillons longitudinaux, renferme 2 genres d'un aspect analogue mais assez distincts :

Repli des élytres	{	évidemment prolongé jusqu'à l'angle sutural. <i>Yeux</i> peu saillants. <i>Prothorax</i> nullement métallique, à <i>repli</i> assez large. <i>Interstries altenser des élytres</i> toujours relevés en côtes saillantes. EMPLEURUS.
		réduit en arrière à une simple tranche. <i>Yeux</i> assez saillants. <i>Prothorax</i> plus ou moins métallique, à <i>repli</i> plus ou moins étroit. <i>Interstries alternes des élytres</i> plans ou rarement relevés en côtes peu saillantes. HÉLOPHORUS.

Genre *Empleurus*, EMPLEURE; HOPE.

HOPE, Col. Man : II, 449.

ÉTYMOLOGIE : ἔμπλευρος, qui a des côtes.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, subparallèle, peu convexe.

Tête assez grande, subverticale, subsemicirculaire ou subogivale, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* grand, subtronqué au sommet, séparé du front par un fin sillon en forme de Y ou de chevron pédonculé. *Labre* très court, subarrondi en avant. *Mandibules* courtes, larges, arquées, terminées par une pointe aiguë, parfois armées d'une dent avant le sommet de leur tranche interne (*rugosus*) (1). *Palpes maxillaires* développés, aussi longs ou plus longs que les antennes, de 4 articles graduellement un peu plus épais : le 1^{er} très petit : le 2^e plus ou moins allongé, un peu en massue : le 3^e bien plus court, plus ou moins oblong, obconique : le dernier plus épais et notablement plus long que le 3^e, plus ou moins renflé en fuseau subacuminé. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e oblong, en massue : le dernier à peine plus long, arqué en dehors (2). *Menton* grand, un peu plus long que large, rétréci en avant, mousse au bout.

Yeux assez gros, subarrondis, non ou peu saillants, ne débordant pas les côtés de l'épistome, parfois un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} suballongé, épais, en massue : le 2^e un peu moins épais, conique : les 3^e à 5^e petits, suboblongs, grêles : le 6^e plus épais, très court, servant de base à la massue : celle-ci brusque, ovale-oblongue, de 3 articles subcomprimés et pubescents : les deux premiers très courts : le dernier plus grand, subhémisphérique, mousse.

Prothorax très court, fortement bisinué au sommet, avec le lobe médian large, un peu prolongé au-dessus de la tête en forme de capuchon, et les angles antérieurs avancés en oreillettes ; largement rebordé sur les côtés ; subangulé dans le milieu de sa base ; non sensiblement plus étroit en

(1) Cette dent, bien distincte dans *rugosus*, est nulle ou presque nulle dans *nubitus*, ce qui prouve une fois de plus l'insuffisance des caractères tirés des organes buccaux.

(2) Il paraît terminé par 1 ou 2 petits cils.

avant qu'en arrière où il est un peu moins large que les élytres, avec les angles postérieurs bien accusés ; creusé de 5 sillons longitudinaux à intervalles en relief. *Repli* assez large, un peu rétréci en arrière.

Ecusson petit, en ogive mousse.

Elytres oblongues, subparallèles antérieurement, plus ou moins obtusément acuminées en arrière ; plus ou moins rebordées en gouttière sur les côtés ; fortement ponctuées-striées, avec les interstries alternes costiformes et un rudiment de strie et de côte juxtascutellaires. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural.

Prosternum très court, subaiguement angulé entre les hanches antérieures. *Anté-épisternums* très grands, irréguliers. *Mésosternum* court, rétréci, entre les hanches intermédiaires, en pointe subtronquée. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subobliquement coupé, de chaque côté, à son bord apical ; avancé, entre les hanches intermédiaires, en pointe subtronquée, parfois subcarinulée (1) ; prolongé, entre les hanches postérieures, en un petit angle à sommet incisé. *Postépisternums* allongés, subparallèles, un peu rétrécis en arrière, mousses au bout. *Postépimères* très petites ou cachées.

Ventre de 5 arceaux apparents : les 4 premiers graduellement à peine plus courts : le 5^e un peu plus grand, subsemilunaire.

Hanches antérieures subovairement globuleuses, subcontiguës ; les *intermédiaires* subovales, peu saillantes, légèrement distantes ; les *postérieures* rapprochées ; en lame allongée, assez étroite, transversale, subrétrécie en dehors.

Pieds assez longs, assez robustes. *Trochanters* médiocres, en ongle. *Cuisses* subcomprimées, en fuseau allongé ; les *antérieures* avec une plaque mate à leur base interne. *Tibias* sublinéaires, brusquement rétrécis à leur base, environ de la longueur des cuisses, denticulés ou hispidociliés (2) sur leur tranche externe, armés à leur sommet interne de 2 épérons parfois inégaux ; les *antérieurs* plus courts, subdilaté et dentés à leur sommet externe. *Tarses* plus courts que les tibias, à 1^{er} article très court ; les *antérieurs* avec les 2^e à 4^e articles assez courts et subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* à 2^e article oblong, sensiblement plus long que le 3^e. *Ongles* médiocres, assez grêles, arqués, acérés, à peine dentés à leur base en dessous.

(1) Cette pointe subtronquée vient s'appliquer exactement contre celle du mésosternum.

(2) Les tibias paraissent quadrangulés et ciliés sur chaque arête. Les antérieurs sont évidemment denticulés, les autres hispido ou subhispido-ciliés, en dehors.

Obs. Les espèces de ce genre, remarquables par leur aspect rugueux et terreux et par leurs élytres chargées de côtes longitudinales, habitent les lieux humides et vaseux. Elles sont au nombre de 4 françaises.

a. Angle huméral des élytres déjeté en dehors en forme de dent.

Prothorax à reliefs dorsaux surélevés, interrompus et mamelonnés.

Elytres à marge latérale relevée en forte gouttière. Taille grande. 1. **RUGOSUS.**

aa. Angle huméral des élytres mutique. *Elytres* à marge latérale relevée en étroite gouttière.

b. Côtes des élytres non interrompues.

c. Reliefs dorsaux du *prothorax* un peu surélevés, irréguliers, flexueux, subinterrompus. Côtes des élytres toutes également élevées. Le 2^e article des palpes maxillaires très allongé. Taille moyenne. 2. **PORCOLUS.**

cc. Reliefs dorsaux du *prothorax* non surélevés, réguliers, contigus. Les 2^e et 3^e côtes des élytres souvent un peu surbaissées vers leur premier quart. Le 2^e article des palpes maxillaires bien moins allongé. Taille moindre. 3. **NUBILUS.**

bb. Côtes 2^e et 4^e des élytres nettement interrompues; l'une avant, l'autre après le premier tiers. Reliefs dorsaux du *prothorax* non ou peu surélevés, assez irréguliers, flexueux. Taille à peine moindre. 4. **ALPINUS.**

1. *Empleurus rugosus*, OLIVIER:

Oblong, subparallèle, peu convexe; d'un fauve testacé, terreux et peu brillant, avec la tête, le disque du *prothorax* et la poitrine rembrunis, les élytres parsemées de taches brunes, les antennes, les palpes et les pieds d'un testacé livide. Tête granuleuse, ciliée-frisée sur ses bords. *Prothorax* un peu moins large que les élytres, subcrénelé et cilié-frisé sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux surélevés, tomenteux, interrompus et mamelonnés; à oreillettes subarrondies. Élytres oblongues; largement rebordées en gouttière, subcrénelées et ciliées-frisées sur les côtés, grossièrement ponctuées-striées; à interstries alternes fortement relevés en côtes ciliées-frisées, et l'angle huméral déjeté en dehors en forme de dent. Le 2^e article des tarsi postérieurs fortement oblong; le 2^e des palpes maxillaires allongé.

Helophorus rugosus, OLIVIER, 1792, Ent. III, n° 38, p. 6, 2, pl. I, fig. 5, a, b.
— AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. Ins. II, 305. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col.

II, 46, 4. — MULSANT, *Palp.* 29, 1 (partim). — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, *Faun.*
Fr. I, 233, 1.

Helophorus rufipes, B. DEL, *Faun. Col. Seine*, I, 299 et 321.

Long., 0,0050; — larg., 0,0030.

Corps oblong, subparallèle, peu convexe, d'un fauve testacé terreux et peu brillant.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, sensiblement encapuchonnée par celui-ci; déprimée ou même un peu excavée entre les yeux, granuleuse, à peine pubescente, brièvement ciliée-frisée sur ses bords, d'un noir ou brun peu brillant. *Labre* rugueux, brunâtre, cilié. *Mandibules* rembrunies au sommet. *Palpes* testacés, le 1^{er} article des maxillaires allongé, en massue. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, à massue pubescente.

Prothorax au moins 2 fois aussi large que long (1), un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, avec ceux-ci à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont droits et les oreillettes antérieures saillantes et subarrondies; peu convexe; creusé de 5 sillons longitudinaux flexueux, les externes confondus avec la marge latérale qui est large, subdenticulée et ciliée-frisée sur sa tranche; rugueusement granulé; d'un roux brunâtre et terreux, à marge moins foncée; à reliefs dorsaux surélevés, interrompus et mammelonnés, plus ou moins tomenteux.

Écusson petit, rugueux, brunâtre.

Élytres oblongues, subparallèles jusqu'à leur tiers postérieur et puis obtusément acuminées en arrière; largement rebordées en gouttière sur les côtés qui sont subcrénelés et ciliés-frisés, avec l'angle huméral déjeté en dehors en forme de dent; peu convexes; grossièrement ponctuées-striées, à intervalles alternes fortement relevés en côtes ciliées-frisées; d'un fauve testacé terreux, peu brillant; parées de taches brunes disposées ordinairement suivant 5 bandes transversales: la 1^{re} nébuleuse, réduite à la région scutellaire: la 2^e peu distincte, après le 1^{er} tiers, assez large, subinterrompue sur le 3^e intervalle: la 3^e, après le milieu, réduite à 2 taches noires bien tranchées et nodiformes, l'une sur la 4^e côte; l'autre sur la 2^e, celle-ci souvent prolongée obliquement jusqu'à la su-

(1) Dans Mulsant (p. 31), au lieu de: de moitié plus long que large, et il faut lire: de moitié moins long que large.

ture, de manière à former avec sa similaire une espèce de chevron à ouverture en arrière : la 4^e vers le dernier tiers, plus confuse, plus large, étendue jusque sur la 4^e côte, mais souvent subinterrompue sur le 3^e intervalle : la 5^e, avant l'extrémité, assez apparente, raccourcie en dehors, parfois interrompue au 2^e intervalle.

Dessous du corps très éparsément pubescent, brunâtre, avec le ventre ordinairement roux. *Antépectus* et *médipectus* ruguleux, mats, à lame médiane non carinulée. *Postpectus* obsolètement granulé sur les côtés, à métasternum plus lisse et plus brillant sur son milieu, non carinulé antérieurement. *Ventre* très éparsément et faiblement granuleux, un peu brillant.

Pieds d'un testacé livide, recouverts d'une courte pubescence pâle et subhispidé, peu serrée sur les cuisses, en séries aux tibias. *Tarses* plus longuement pubescents.

PATRIE. Cette espèce habite les terrains sablonneux et argileux, au pied des arbres et sous les détritits, au bord des rivières, dans une grande partie de la France : le bassin de la Seine, le Bourbonnais, les environs de Lyon, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa taille plus avantageuse que dans toute autre. Ce qui la distingue, surtout, c'est la conformation des épaules qui sont déjetées en dehors en forme de dent (1).

Elle varie beaucoup pour la couleur qui passe du fauve obscur au gris testacé, avec les taches des élytres plus ou moins apparentes, plus ou moins réduites et plus ou moins nombreuses. Chez les immatures, tout le dessous du corps est testacé, et même le métasternum.

Le *variegatus* de Solier serait une variété à taches noires des élytres plus tranchées, plus grandes et ramifiées.

On rapporte au *rugosus* l'*Opatrum rufipes* de Bosc (Bull. Soc. Phil. I, p. 8 (2)).

Ferris (Ann. Soc. Ent. Fr. 1876, 5^e série, t. VI, p. 183) a consacré près de deux pages à une description longue et soignée de la larve de l'*Empleurus* (*Helophorus*) *rugosus*, avec quelques détails sur ses mœurs. M. Gobert, dans son catalogue du département des Landes (1876, p. 78) parle encore longuement de la même larve.

(1) La description et la figure données par Olivier n'indiquent pas la dent des épaules, de sorte qu'elles s'appliqueraient aussi bien au *porculus*, espèce presque aussi répandue, du moins dans la France centrale et méridionale. Pour Muisant celui-ci était le *rugosus* et le *rugosus* de Bedel était le *variegatus*, Sol.

2. *Empleurus porculus*, BEDEL.

Ovale-oblong, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé terreux et peu brillant, avec la tête, le disque du prothorax et la poitrine rembrunis, les élytres parsemées de quelques taches brunes, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête granuleuse, brièvement ciliée sur ses bords. Prothorax un peu moins large que les élytres, à peine cilié sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux peu surélevés, irréguliers, flexueux, subinterrompus et subtamenteux, à oreillettes émoussées. Elytres ovales-oblongues, étroitement rebordées en gouttière, brièvement ciliées-frisées sur les côtés, grossièrement ponctuées-striées, à interstries alternes fortement relevés en côtes très brièvement ciliées-frisées, et l'angle huméral mousse. Le 2° article des tarsi postérieurs oblong, le 2° des palpes maxillaires très allongé, grêle.

Helophorus porculus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 298 et 322, 1 bis. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX. Palp. 156, 50.

Long. 0,0045 ; — larg. 0,0025.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, au pied des plantes et sous les détritiques humides, dans les endroits sablonneux, dans la France centrale et méridionale : le Bourbonnais, les environs de Lyon, le Beaujolais, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc. Elle est rare dans le bassin de la Seine.

Obs. Elle se distingue de tous ses congénères par le développement des palpes maxillaires, dont le 2° article est bien plus allongé et plus grêle ; du *rugosus* par sa taille moindre, à peine plus convexe ; par les reliefs dorsaux du prothorax un peu moins surélevés, moins interrompus et moins mamelonnés, par les épaules sans saillie dentiforme ; par la gouttière latérale des élytres plus étroite et par le 2° article des tarsi postérieurs moins fortement oblong, etc.

Les taches des élytres, avec à peu près la même disposition, sont généralement moins apparentes.

Le dessous du corps est parfois entièrement rembruni, d'autres fois entièrement d'un roux obscur, avec le ventre souvent plus clair. La pointe antérieure du métasternum est subcarinée.

3. *Empleurus nubilus*, FABRICIUS.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un testacé grisâtre et terreux peu brillant, avec la tête obscure, les élytres parsemées de taches brunes, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête brièvement pubescente, granuleuse. Prothorax un peu moins large que les élytres, cilié-frisé sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux non ou peu surélevés, réguliers, contigus et tomenteux, à oreillettes saillantes à sommet émoussé. Élytres oblongues, étroitement rebordées en gouttière, subdentatulées et ciliées-frisées sur les côtés, assez grossièrement ponctuées-striées, avec les interstries alternes fortement relevés en côtes ciliées-frisées, et l'angle huméral mousse. Le 2^e article des tarsi postérieurs oblong, le 2^e des palpes maxillaires allongé.

Helophorus nubilus, FABRICIUS, Gen. Ins. Mant. 1877, p. 213. — OLIVIER, Ent. III, n^o 38, p. 6, 3, pl. I, fig. 2, a, b. — LATREILLE, Hist. Nat. X, p. 75, 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 136, 6. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. Ins. II, 305. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 46, 5. — HEER, Faun. I, 476, 8. — MULSANT, Palp. 30, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 235, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 78, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 322, 2.

Long. 0,0035 ; — larg. 0,0020.

PATRIE. Cette espèce est commune, dans presque toute la France, sous les mousses, les détritns, et les pierres, dans les lieux humides et vaseux. Je ne l'ai pas vue dans la zone méditerranéenne.

Obs. Elle se distingue du *porculus* par sa taille moindre, par les reliefs dorsaux du prothorax plus réguliers, non ou peu surélevés, continus, non interrompus, et par le 2^e article des palpes maxillaires moins grêle et bien moins allongé. Les élytres sont moins obtusément acuminées en arrière. Le sillon médian du prothorax est droit et régulier ; les internes sont plus ou moins flexueux ; les externes, tantôt assez, tantôt peu marqués, sont plus rarement confondus avec la marge latérale.

Les côtés du prothorax sont ordinairement subarqués, d'autres fois presque droits, ce qui rend les oreillettes plus ou moins émoussées.

La couleur générale varie du roux ferrugineux au roux brunâtre. Les taches brunes des élytres ne sont bien apparentes que sur les exemplaires à élytres testacées ; elles semblent disposées suivant 4 bandes transver-

sales : la 1^{re} confuse, derrière l'écusson, étendue jusqu'à la 3^e côte : la 2^e peu distincte, avant le milieu, embrassant les 1^{er} et 2^e intervalles des côtes, interrompue sur le 3^e; mais reparaisant plus en avant derrière les épaules : la 3^e, après le milieu, assez tranchée, le plus souvent réduite à 2 taches, l'une sur la 2^e côte, l'autre sur la 4^e : la 4^e, avant l'extrémité, souvent nulle ou réduite à une tache nébuleuse embrassant les 1^{er} et 2^e et parfois 3^e intervalles (1). Ces bandes, très variables, offrent quelquefois entre elles des teintes sombres peu limitées. Les 2^e et 3^e côtes sont souvent un peu surbaissées avant leur 1^{er} tiers.

Le prothorax est souvent plus foncé que les élytres. Le dessous du corps est roux, avec le métasternum souvent plus obscur. Les pointes prosternale et mésosternale sont généralement subcarinulées, ainsi que la saillie antérieure du métasternum.

On attribue au *nubilus* les *costatus* de Goeze et *striatus* de Fourcroy.

4. *Empleurus Alpinus*, HEER.

Ovale-oblong, subparallèle, peu convexe, d'un gris livide ou testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax plus obscurs et plus mats, la poitrine plus ou moins rembrunie, les palpes et les antennes d'un roux de poix, les pieds d'un roux ferrugineux et les élytres vaguement tachées de brun. Tête brièvement pubescente, granuleuse. Prothorax un peu moins large que les élytres, subcrénelé et cilié-frisé sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux non ou peu surélevés, assez irréguliers, flexueux et sub-tomenteux, à oreillettes assez saillantes à sommet subaigu. Élytres ovales-oblongues, étroitement rebordées en gouttière, obsolètement denticulées et ciliées-frisées sur les côtés, avec les interstries alternes fortement relevés en côtes, les 2^e et 4^e nettement interrompues, l'une avant, l'autre vers le 1^{er} tiers, et l'angle huméral mousse. Le 2^e article des tarses postérieurs oblong, le 2^e des palpes maxillaires assez allongé.

Helophorus alpinus, HEER, Faun. Helv. I, 476, 9.

Helophorus fracticostis, FAIRMAIRE, Ann. Ent. Fr. 1859, 29.

Long. 0,0031 ; — larg. 0,0018.

(1) Chez quelques immatures, les élytres offrent 2 bandes transversales et leur somme pâles.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se rencontre sous les pierres des chemins et sous les mousses des forêts humides, surtout des régions montagneuses : les Alpes, le Mont-Pilat, le Puy-de-Dôme, le Mont-Dore, les montagnes du Lyonnais, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *nubilus*. Elle en diffère par une taille moindre, une teinte grise moins rousse, moins terreuse et plus brillante, et surtout par les 2^e et 4^e côtes des élytres nettement interrompues. Les reliefs dorsaux du prothorax sont moins réguliers et plus flexueux. Les élytres sont plus vaguement tachées de brun, avec les points des séries relativement plus grossiers et plus profonds. etc. Elles sont parfois d'un gris assez obscur.

On rapporte à l'*Alpinus* le *Schmidti* de Villa (Col. Eur. alt. suppl. 1838, p. 63 (1)).

Genre *Helophorus*, HÉLOPHORE ; Fabricius.

FABRICIUS, 1775, Syst. Ent. p. 66. — MULSANT, Palp. 28 — J. DUVAL, Gen. Hydroph. 91, pl. 31, fig. 131.

ÉTYMOLOGIE : ἕλος, marais ; φορὸς, qui se transporte.

CARACTÈRES. Corps oblong ou ovalaire-oblong, parfois suballongé, sub-parallèle, peu ou médiocrement convexe.

Tête grande, un peu inclinée, subtriangulaire, un peu engagée dans le prothorax. Epistome grand, plus ou moins tronqué au sommet, séparé du front par un sillon en forme de Y ou de chevron pédonculé. Labre très court, subarrondi en avant. Mandibules courtes, larges, arquées, terminées par une dent brusque et aiguë, ciliées frangées à la base de leur côté interne. Palpes maxillaires plus ou moins allongés, au moins aussi longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très court : le 2^e assez long,

(1) On peut placer ici le

Helophorus tuberculatus, Gyllenhal (Ins. Suec. I, p. 129, 4). Entièrement d'un noir peu brillant et parfois un peu bronzé. Prothorax légèrement 3-sillonné, à reliefs peu élevés. Elytres ponctuées-striées, à interstries alternes surmontés de forts tubercules oblongs, lisses et luisants, entremêlés de quelques côtes longitudinales. — Suède, Laponie, Allemagne boréale.

Obs. Cette espèce semble faire passage au genre *Helophorus* par la sculpture du prothorax ; mais le prolongement du repli des élytres, la forme de celui du prothorax et le peu de saillie des yeux la rangent forcément dans le genre *Empleurus*.

un peu en massue : le 3^e plus court, oblong, parfois assez court, obconique : le dernier un peu plus épais et notablement plus long que le 3^e, subfusiforme ou subovalaire-oblong. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} rudimentaire : le 2^e plus ou moins allongé : le dernier plus épais, plus ou moins renflé, souvent hérissé en dehors de longs poils un peu frisés. *Menton* grand, rétréci en avant.

Yeux assez gros, subarrondis, généralement assez saillants, débordant l'épistome, parfois un peu voilés en arrière par les angles antérieurs du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1^{er} suballongé, épais, en massue subarrangée : le 2^e un peu plus court, un peu moins épais, conique : les 3^e à 5^e petits, grêles, oblongs ou suboblongs : le 6^e plus épais, triangulaire ou obconique, formant la base de la massue : celle-ci brusque, oblongue, de 3 articles subcomprimés et pubescents : les deux premiers transverses : le dernier plus long, courtement ovale, mousse au bout.

Prothorax court, à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés et le lobe médian non prolongé en capuchon ; rebordé sur les côtés ; subangulé dans le milieu de sa base ; non plus étroit en avant qu'en arrière, où il est évidemment moins large que les élytres, avec les angles postérieurs plus ou moins accusés ; creusé de 5 sillons longitudinaux à intervalles en relief. *Repli* étroit, subdilaté en avant, lisse.

Ecusson petit, subsemicirculaire.

Elytres suballongées ou oblongues, subarrondies ou obtusément acuminées en arrière, plus ou moins rebordées sur les côtés, striées-punctuées, à interstries parfois subcostiformes. *Repli* réduit à une simple tranche en arrière.

Prosternum court, angulé entre les hanches antérieures, non ou à peine carinulé en arrière. *Anté-épisternums* très grands, irréguliers. *Mésosternum* court, rétréci entre les hanches intermédiaires, en angle subcarinulé, aigu mais à sommet subtronqué. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subobliquement coupé, de chaque côté, à son bord apical ; avancé, entre les hanches intermédiaires, en pointe subtronquée, souvent subcarinulée ; prolongé, entre les hanches postérieures, en un petit angle à sommet incisé. *Postépisternums* allongés, graduellement rétrécis en arrière, mousses au bout. *Postépimères* très petites ou cachées.

Ventre de 5 arceaux apparents ; les 4 premiers graduellement à peine plus courts : le 5^e un peu plus grand, subsemilunaire ou en ogive obtuse.

Hanches antérieures subovairement globuleuses, contiguës; les *intermédiaires* subovales, peu saillantes, légèrement distantes; les *postérieures* plus ou moins rapprochées, en lame très étroite, transversale, atténuée en dehors.

Pieds allongés, assez grêles. *Trochanters* médiocres, en ongle. *Cuisses* subcomprimées, en fuseau allongé; les *antérieures* avec une plaque mate et tomentuse, à leur base interne. *Tibias* sublinéaires, un peu rétrécis à leur base, environ de la longueur des cuisses; offrant plusieurs arêtes hispido-ciliées; armés à leur sommet interne de 2 éperons bien distincts; les *antérieurs* plus élargis à leur extrémité, subdenticulés en dehors. *Tarses* plus courts que les tibias, à 1^{er} article très court; les *antérieurs* à 2^e article oblong, un peu plus long que le 3^e; les *intermédiaires* et *postérieurs* à 2^e article allongé, bien plus long que le 3^e. *Ongles* médiocres, assez grêles, arqués, obtusément dentés à leur base en dessous.

Obs. Ce genre est bien distinct des *Empleurus* par son aspect moins rugueux, moins terreux et plus brillant; par sa forme moins épaisse et plus élancée; par sa tête moins verticale, moins arrondie et plus triangulaire; par son prothorax plus ou moins métallique, à reliefs moins prononcés, à bord antérieur bien moins fortement sinué et non prolongé au-dessus de la tête en forme de capuchon, à repli plus étroit et plus lisse; par ses élytres à interstries non ou moins relevés en forme de côtes. Surtout, les yeux, plus saillants, débordent toujours les côtés de l'épistome, et le repli des élytres n'est jamais prolongé jusqu'à l'angle sutural, avant lequel il est réduit à une tranche.

Les espèces qui composent ce genre sont essentiellement aquatiques et assez nombreuses. J'en donne 2 tableaux.

- a. *Élytres* offrant à leur base un commencement de strie entre la suturale et la 2^e.
- b. *Interstrie marginal des élytres* creusé en gouttière, les *alternes* sensiblement relevés en forme de côtes obtuses. *Repli du prothorax* assez étroit. *Taille* moyenne. 1. INTERMEDIUS.
- bb. *Interstrie marginal des élytres* relevé en forme de côté ou carène, les *alternes* presque plans ou subconvexes. *Repli du prothorax* très étroit.
- c. *Sommet du dernier arceau ventral* finement crénelé. *Reliefs dorsaux du prothorax* à granulation râpeuse. Le 3^e article des *tarses postérieurs* un peu plus long que le 4^e. *Taille* grande. 2. AQUATICUS.

ec. Sommet du dernier arceau ventral non ou à peine crénelé.
 Reliefs dorsaux du prothorax à granulation écrasée. Le 3^e
 article des tarsi postérieurs non ou à peine plus long que
 le 4^e. Taille moyenne. 4. AEQUALIS.

1. *Helophorus intermedius*, MULSANT.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un fauve testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux, la poitrine obscure, les élytres parsemées de taches brunes, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onchium un peu rembruni. Tête à peine pubescente, finement granuleuse. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, très finement cilié-frisé sur les côtés, finement granuleux, légèrement tomenteux, à sillons internes très flexueux. Elytres oblongues, légèrement ciliées-frisées sur les côtés, assez finement striées-ponctuées, avec une strie scutellaire, à interstries alternes médiocrement relevés en côtes obtuses et finement ciliées-frisées, le marginal creusé en gouttière. Le 3^e article des tarsi postérieurs un peu plus long que le 4^e. Repli du prothorax assez étroit.

Helophorus intermedius, MULSANT, Palp. 32, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 236, 3.

Helophorus griseus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. Ins. II, 305.

Helophorus alternans, BAUDI, Mem. Ac. Tor. 184, pl. I, fig. 16.

Long. 0,0043 ; — larg. 0,0021.

Corps oblong, subparallèle, peu convexe, d'un fauve testacé assez brillant.

Tête moins large que le prothorax, déprimée entre les yeux, à peine pubescente, couverte d'une fine granulation serrée et ombiliquée ; d'un vert cuivreux et souvent pourpré (1). Labre rugueux, métallique, pubescent. Mandibules rousses, à pointe rembrunie. Palpes testacés. Yeux obscurs.

Antennes testacées, à massue pubescente, parfois un peu plus foncée (2).

(1) L'épistome est plus ou moins convexe ou gibbeux, et cela, dans toutes les espèces.

(2) C'est souvent que, dans les espèces testacées, la massue est un peu plus foncée. Je n'y reviendrai pas.

Prothorax environ 2 fois aussi large que long, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, qui sont un peu rétrécis en arrière et à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont droits, avec les antérieurs assez saillants et émoussés ; peu convexe ; creusé de 5 sillons longitudinaux : le médian droit : les internes très flexueux : les externes plus réguliers, séparés de la marge latérale par un relief affaibli, celle-là finement ciliée-frisée sur sa tranche ; d'un vert cuivreux, souvent pourpré, assez brillant, avec les côtés et parfois étroitement le bord antérieur parés d'une transparence testacée : à reliefs dorsaux subdéprimés, légèrement tomenteux, à granulation fine et ombiliquée. *Repli* assez étroit, presque lisse.

Écusson petit, subruguleux, métallique, empourpré.

Élytres oblongues, subparallèles jusqu'à leur tiers postérieur et puis obtusément acuminées en arrière ; étroitement rebordées et légèrement ciliées-frisées sur les côtés ; peu convexes ; assez finement striées-punctuées, avec une strie juxta-scutellaire ; à intervalles alternes médiocrement relevés en côtes obtuses et finement ciliées-frisées ; d'un fauve testacé assez brillant, avec quelques petites taches brunes, dont l'une nébuleuse et souvent nulle sur la région scutellaire ; les autres moindres, plus tranchées, situées, l'une vers le milieu de la 4^e côte, l'autre, un peu plus en arrière, sur la 2^e, parfois dilatée jusqu'à la suture et souvent précédée d'une petite tache diaphane, avec une tache semblable, subarrondie et un peu plus grande, vers le dernier quart, occupant les 2^e et 3^e interstries.

Dessous du corps subruguleusement granuleux, d'un noir ou brun fuligineux presque mat, revêtu d'une fine pubescence pâle, peu serrée, avec le ventre roussâtre à base graduellement plus foncée. *Pointes prosternale* et *mésosternale* subcarinulées à leur sommet, la *mésosternale antérieure* étroite, obsolètement carinulée.

Pieds testacés, à onychium un peu rembruni au bout. *Cuisses* revêtues d'une éparse et courte pubescence pâle, plus serrée, plus raide et en séries aux tibias. *Tarses* ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce est commune, dans les petits ruisseaux, dans toute la France méridionale : la Provence, le Languedoc, le Roussillon, etc.

Obs. Elle est remarquable par le repli du prothorax moins étroit que dans les espèces suivantes et par les interstries des élytres alternativement et évidemment relevés en côtes jusqu'à l'extrémité.

La teinte métallique de la tête et du prothorax est verte ou bleue, ou irisée, ou cuivreuse, ou dorée, ou pourprée. Les élytres sont parfois assez obscures. Les hanches sont mates comme le dessous du corps; les antérieures et intermédiaires sont d'un roux brunâtre ou rousse à base rembrunie; les postérieures sont généralement obscures, avec leur partie interne parfois roussâtre. J'ai vu un exemplaire entièrement noir, à stries des élytres un peu moins élevées. — Fort-Queyras (abbé Garret).

L'H. intermedius, par ses élytres rebordées en gouttière, fait la transition du genre *Helophorus* au genre *Empleurus*; mais les autres caractères l'éloignent de ce dernier,

L'H. alternans de Baudi, à côtes ordinairement plus saillantes, à prothorax plus largement bordé de testacé, est à peine une variété distincte. Les élytres, parfois plus obscures, sont pâles à leur base et à leur extrémité, et parées de 4 ou 5 taches de même couleur, plus ou moins tranchées, sur leur disque. Les reliefs dorsaux du prothorax sont généralement plus saillants, et les points des stries paraissent un peu plus gros. Je l'ai également vue sous le nom de *dimidiatus*. — Corse, Sicile, Corfou (1).

2. *Helophorus aquaticus*, LINNÉ.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé, le dessous du corps noir et mat, les élytres marquées de 2 points noirs, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête à peine pubescente, légèrement ciliée-frisée sur les côtés, granuleuse-ombiliquée. Prothorax

(1) Trois espèces voisines viennent se grouper autour de l'*intermedius*, savoir

Helophorus oxygonus, Bedel (Faun. Col. Seine, 1881, I, p. 299, note). Remarquable par les angles postérieurs du prothorax et les épaules fortement et simultanément déjetés en dehors en dent aiguë. Les reliefs dorsaux du prothorax sont moins surélevés, plus réguliers et moins mamelonnés, avec les angles antérieurs plus aigus, que chez *Empleurus rugosus*. La tête et le prothorax sont légèrement métalliques et un peu empourprés. — Long. 0,0080-0,0082. — Batna en Algérie (Coll. Pandellé).

Helophorus micans, Faldermann (Faun. transc. I, p. 234); *acutipalpis*, Mulsant et Wachanrp, (Mém. Ac. Lyon, 2 sér., II, 1832, 5). Plus pâle que *intermedius*, à sillons du prothorax plus larges, plus profonds et plus lisses, avec les côtés du même segment plus fortement sinués en arrière; les côtes des élytres plus saillantes; le 3^e article des tarsi postérieurs à peine plus long que le 4^e; le dernier article des palpes maxillaires plus acuminé au bout. — Russ. mér., Caramanie

Helophorus Fennicus, Paykull (Faun. Suec. I, 243, 4). Plus grand et surtout plus allongé et plus tomenteux que *intermedius*, à prothorax non ou à peine métallique et à sillons plus droits, à côtes des élytres plus prononcées, etc. — Suède, Laponie.

court, un peu moins large que les élytres, absolument crénelé et légèrement cilié-frisé sur les côtés, à sillons internes flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués et subtomenteux, les intermédiaires à granulation râpeuse. Élytres suballongées, à peine crénelées et légèrement ciliées-frangées sur les côtés, à peine pubescentes, assez fortement striées-punctuées avec une strie scutellaire, à interstries marqués d'une série de très petits points, les alternes plans ou un peu relevés en côtes à leur base et à leur extrémité, le marginal relevé en côte distincte jusque près du sommet. Le 3^e article des tarses postérieurs un peu plus long que le 4^e. Repli du prothorax très étroit. Ventre très finement crénelé à son bord postérieur (1).

Silpha aquatica, LINNÉ, Syst. Nat. ed. X, 362; — Faun. Suec. 461.

Helophorus aquaticus, OLIVIER, Ent. III, n. 38, 5, 1, pl. I, fig. 1, a, e. — LATREILLE, Hist. Nat. X, 74, pl. 81, fig. 9. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 126, 1. — BRULLÉ, Hist. Ins. II, 304. — MULSANT, Palp. 33, 4. — THOMSON, Skand. Col. II, 79, 5. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 300 et 322, 3.

Helophorus grandis, ILLIGER Kaef. Preus. 272, 1. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 45, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 473, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 236, 4. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 31, fig. 151.

Var. *a*. Marges latérales du prothorax d'un roux livide. Stries des élytres plus marquées, à interstries alternes plus sensiblement et plus longuement relevés en côtes obtuses. Forme un peu plus convexe.

Long. 0,0065 ; — larg. 0,0025.

PATRIE. Cette espèce fréquente les eaux stagnantes, du nord au midi de la France, où elle est très commune.

Obs. Elle diffère de l'*intermedius* par le repli du prothorax bien plus étroit, par les interstries alternes des élytres moins relevés, et par le marginal, surtout, relevé en côte saillante, au lieu d'être creusé en gouttière.

Les hanches antérieures sont tantôt entièrement noires, tantôt rousses au sommet. Chez les immatures, l'extrémité du ventre est plus ou moins roussâtre.

La tête et le prothorax sont d'un vert bronzé, cuivreux, azuré ou pourpré. La taille varie beaucoup. La massue des antennes est parfois un

(1) Ce caractère ne s'aperçoit bien que de dessus et quand les élytres sont entr'ouvertes.

peu rembrunie. Les élytres, rarement sans taches, offrent ordinairement 2 points noirs : l'un sur le milieu du 7^e interstrie, l'autre plus en arrière, sur le 3^e, souvent lié à la suture.

Parfois, elles ont, sur la suture, une teinte métallique verdâtre, tantôt réduite, tantôt étendue jusque sur le 2^e interstrie ou, même, reparaissant sur quelques alternes. D'autres fois, elles sont presque entièrement d'un gris obscur.

Les variétés méridionales ont les stries des élytres plus fortement ponctuées, à interstries alternes plus régulièrement relevés. Entre autres, j'en citerai une à forme un peu plus convexe et un peu plus atténuée en avant, avec les côtés du prothorax d'un roux livide et les élytres à stries un peu plus profondes et à interstries alternes encore plus relevés (1). Elle est des eaux saumâtres (*H. maritimus*, R.). — Aiguesmortes.

J'ai vu un échantillon à prothorax nébuleux, à côtés et bord antérieur un peu roussâtres, avec chaque arceau ventral maculé de roux latéralement. Ce même individu montre accidentellement 8 articles aux antennes au lieu de 9.

Schioedte (Nat. Tidss. 1862, t. I, p. 212, pl. VII, fig. 4-11) a donné les métamorphoses et les dessins de la larve de l'*Helophorus aquaticus* L. sous le nom de *H. grandis*, Duft.

3. *Helophorus aequalis*, THOMSON.

Oblong, subparallèle, subconvexe, d'un testacé brunâtre, submétallique et brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé obscur, le dessous du corps noir et mat (2), les élytres marquées de 2 points noirs et de taches nébuleuses, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium rembruni. Tête à peine pubescente, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine crénelé et à peine cilié sur les côtés, à sillons internes flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués et sublamenteux, les intermédiaires à granulation érasée. Élytres oblongues, à peine ciliées sur les côtés, à peine pubescentes, assez

(1) Dans tous les cas, dans cette espèce, les côtes, lorsqu'elles existent, ne sont jamais visiblement prolongées jusqu'au sommet des élytres comme chez *intermedius*. Les séries de petits points paraissent parfois géminées.

(2) Il est généralement revêtu d'une fine pubescence duveteuse, plus ou moins apparente et plus ou moins pâle. J'omettrai souvent d'en parler.

fortement striées-punctuées avec une strie scutellaire, à interstries presque plans, marqués d'une série de très petits points, les alternes un peu relevés en côte à leur extrémité, le marginal relevé en côte distincte jusqu'au sommet. Le 3^e article des tarsi postérieurs non ou à peine plus long que le 4^e. Repli du prothorax très étroit. Ventre simple et mutique au sommet.

Helophorus aequalis, THOMSON, 1868, Skand. Col. X, 300, 5, b.

Long. 0.0045 ; — larg. 0.0022.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, fréquente les mares des régions boisées ou montagneuses : le bassin de la Seine, les environs de Lyon, les montagnes du Beaujolais, le Bugey, les Vosges, la Grande-Chartreuse, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Elle se distingue à peine de l'*H. aquaticus*. Elle est de la taille des plus petits exemplaires de ce dernier. Les élytres sont un peu plus convexes, un peu moins allongées et surtout plus obscures. La granulation des reliefs dorsaux du prothorax est plus écrasée ; le 3^e article des tarsi postérieurs n'est pas visiblement plus long que le 4^e, et, enfin, le sommet du ventre paraît simple et mutique, au lieu d'être finement crénelé, etc.

Elle varie un peu pour la taille et pour la couleur. Les élytres, rarement claires, sont le plus souvent obscures, avec les 2 points noirs ordinaires et, de plus, quelques taches nébuleuses indéterminées. Parfois tout le dessus du corps est obscur ou presque noir. — Belgique (abbé Carret).

Les interstries alternes sont un peu relevés en arrière, et le posthuméral est souvent costiforme à sa base.

Les pieds sont souvent d'un testacé de poix, avec la base des cuisses parfois un peu rembrunie.

Comme dans l'*aquaticus*, la pointe métasternale antérieure, la lame mésosternale et, plus rarement, la pointe extrême du prosternum sont subcarinulées.

Somme toute, l'*H. aequalis* me paraît une faible espèce (1).

(1) L'*H. frigidus* Graëlls (1847, Ann. Fr. p. 303, pl. IV, fig. 4) se distingue à peine de l'*H. aequalis* par son prothorax à granulation encore plus écrasée et réduite sur les reliefs dorsaux, surtout en leur milieu, à une simple et fine ponctuation au lieu de points ombiliqués ; par les stries des élytres un peu moins fortement ponctuées et leurs interstries moins relevés en côte en arrière, etc. — Escorial (Espagne). — C'est encore là une très faible espèce.

- aa. *Elytres* sans commencement de strie entre la suturale et la 2^e.
Taille moindre.
- d. *Antennes* et surtout *palpes* plus ou moins obscurs : ceux-ci assez courts et assez épais. *Corps* bronzé ou brunâtre.
- e. *Reliefs dorsaux du prothorax* surélevés ; les *sillons internes* très flexueux, le médian profond, fovéolé. *Interstries externes des élytres* convexes. *Pieds* d'un roux de poix, à tarses plus foncés. *Taille* moyenne. 4. NIVALIS.
- ee. *Reliefs dorsaux du prothorax* subdéprimés ; les *sillons internes* peu flexueux, le médian peu profond, non ou à peine fovéolé. *Interstries des élytres* presque tous plans. *Pieds* d'un brun ou noir bronzé. *Taille* un peu moindre. 5. GLACIALIS.
- dd. *Antennes, palpes* et *pieds* roux ou testacés.
- f. *Reliefs dorsaux du prothorax* plus ou moins granuleux.
- g. *Prothorax* peu convexe, ou surélevé sur le dos à marge latérale explanée. *Forme* plus ou moins allongée ou oblongue.
- h. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus ou moins allongé, subfusiforme, à côté interne presque rectiligne : le pénultième oblong.
- i. *Sillon du vertex* non ou à peine évasé en avant. *Elytres* à *interstries* tous ou en partie subconvexes.
- k. *Prothorax* presque aussi large que les *élytres* : celles-ci suballongées, subparallèles, fortement striées-punctuées-crênelées, non visiblement ensellées derrière l'écusson, d'un bronzé plus ou moins obscur. *Taille* assez grande. 6. CRENATUS.
- kk. *Prothorax* moins large que les *élytres* : celles-ci oblongues ou ovales-oblongues, visiblement ensellées derrière l'écusson, d'un brun ou roux châtain. *Taille* moyenne.
- l. *Prothorax* régulièrement arqué sur les côtés, à *reliefs dorsaux* faiblement granuleux, à *sillons internes* légèrement flexueux. *Elytres* ovales-oblongues, non subparallèles antérieurement. Le *dernier article des palpes maxillaires* assez épais. 7. ARCUATUS.
- ll. *Prothorax* subsinué en arrière sur les côtés, à *reliefs dorsaux* sensiblement granuleux, à *sillons internes* assez fortement flexueux. *Elytres* oblongues, subparallèles antérieurement. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus allongé. 8. ASPERATUS.
- ii. *Sillon du vertex* plus ou moins évasé en avant.
- m. *Elytres* très fortement striées-punctuées, à *interstries* subconvexes, les *alternes* un peu plus relevés. *Taille* moyenne.
- n. *Elytres* oblongues, subparallèles dans leurs deux premiers tiers, à points des stries profonds et serrés. *Prothorax* plus ou moins surélevé et fovéolé sur le milieu du dos.

- o. *Prothorax* à peine moins large en avant que les élytres, sensiblement surélevé et fortement fovéolé sur le milieu du dos. *Elytres* à tache pâle subsuturale bien distincte. Le dernier article des palpes maxillaires allongé, subelliptique. 9. DORSALIS.
- oo. *Prothorax* évidemment moins large en avant que les élytres, à peine surélevé et à peine fovéolé sur son milieu. *Elytres* à tache pâle subsuturale peu distincte. Le dernier article des palpes maxillaires très allongé, subfusiforme. 10. FULGIDICOLLIS.
- nn. *Elytres* ovales-oblongues, subarquées sur leurs côtés dès après les épaules, à points des stries très grossiers et peu serrés. *Prothorax* subdéprimé et non fovéolé sur le milieu du dos. *Elytres* avec 2 taches fauves. 11. QUADRISIGNATUS.
- mm. *Elytres* assez fortement ou assez finement striées-ponctuées, à *interstries alternes* non plus relevés que les autres.
- p. *Elytres* à reflet métallique sensible au moins sur la région suturale, plus ou moins ensellées derrière l'écusson, à *interstries* peu convexes, assez larges. *Sillons internes du prothorax* flexueux-angulés. *Taille* moyenne. 12. OBSCURUS.
- pp. *Elytres* sans reflet métallique sensible, non visiblement ensellées derrière l'écusson. *Sillons internes du prothorax* légèrement flexueux. *Taille* petite.
- q. *Elytres* assez finement striées-ponctuées, à *interstries* plans, plus larges que les points excepté dans leur dernier cinquième; d'un gris testacé avec 2 taches noires ou nébuleuses. 13. MINUTUS.
- qq. *Elytres* assez fortement striées-ponctuées, à *interstries* subconvexes ou en partie.
- r. *Elytres* d'un testacé ferrugineux avec une tache noire, à *interstries* non ou à peine plus larges que les points. *Tête* et *prothorax* d'un bronzé souvent verdâtre. *Taille* petite. 14. DISCREPANS.
- rr. *Elytres* d'un testacé obscur avec 2 taches nébuleuses, à *interstries* étroits, à peine plus larges que les points. *Tête* et *prothorax* d'un bronzé souvent cuivreux ou empourpré. *Taille* très petite. 15. GRANULARIS.
- hh. Le dernier article des palpes maxillaires plus ou moins renflé, ovalaire-oblong : le pénultième court. *Taille* petite. 16. GRISEUS.
- gg. *Prothorax* régulièrement bombé à marge latérale déclinée. *Interstries des élytres* étroits. *Forme générale* assez trapue.

- s. *Prothorax* fortement granuleux, à côtés sinués en arrière, à sillons internes assez larges et flexueux. Élytres très fortement striées-punctuées, à interstries finement ciliées-frisés, les alternes plus relevés. Le dernier article des palpes maxillaires subovalairement renflé, le pénultième court. 17. ARVERNICUS.
- ss. *Prothorax* assez fortement granuleux, à côtés régulièrement arqués, à sillons internes fins et presque droits. Élytres fortement striées-punctuées, à interstries glabres, également convexes. Le dernier article des palpes maxillaires allongé, subfusiforme, le pénultième oblong. 18. PUMILIO.
- ff. Reliefs dorsaux du prothorax comme laminés et presque lisses, à sillons internes étroits et presque droits. Élytres fortement striées-punctuées-subcrénelées, à interstries étroits et subconvexes. Sillon du vertex net, profond, non évasé en avant. Taille petite. 19. NANUS.

4. *Helophorus nivalis*, GIRAUD.

Ovale-oblong, peu parallèle, subconvexe, d'un brun de poix submétallique assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronze verdâtre obscur, le dessous du corps fuligineux, la base et le sommet des élytres un peu roussâtres, les palpes et les antennes rembrunis, celles-ci à base plus claire, et les pieds d'un roux de poix à tarse plus foncés. Tête à peine pubescente, faiblement granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, à sillons internes très flexueux, le médian profond et dilaté en fossette oblongue, à reliefs dorsaux surélevés et à granulation écrasée. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, ensellées vers leur 1^{er} tiers, assez fortement striées-punctuées-crénelées, à interstries marqués d'une série de très petits points, les internes presque plans, les externes surélevés et convexes. Palpes assez épais.

Helophorus nivalis, GIRAUD, Verh. Zool. Wien. I, 1881, 92. — MILLER, loc. cit. 109.

Helophorus tristis, ULRICH, inédit.

Long. 0,0035 ; — larg. 0,0017.

PATRIE. Cette espèce, particulière à l'Autriche et à la Styrie, se rencontre également en Suisse. Peut-être se trouvera-t-elle un jour dans les Alpes françaises. — (R).

Obs. Elle se distingue des précédentes par les élytres sans strie scutellaire entre la suturale et la 2^e; de *l'aequalis* par sa taille moindre, ses palpes, ses antennes et ses pieds d'une couleur plus sombre.

Les palpes sont presque entièrement d'un noir ou brun de poix, avec leur dernier article sensiblement et subovairement épaissi.

Les antennes sont brunâtres, à 2 premiers articles testacés.

Le sillon médian du prothorax est plus ou moins élargi en fossette oblongue, avec les reliefs dorsaux un peu relevés, mais à granulation écrasée, subombiliquée en avant et en arrière, réduite à des points au milieu.

Les élytres, assez obscures, ont souvent, à la base et au sommet, une transparence livide, et quelques linéoles semblables, sur les côtés. Elles sont évidemment ensellées derrière la région scutellaire.

Les pointes prosternale et mésosternale sont subcarinulées, ainsi que la pointe mésosternale antérieure.

Les échantillons provenant de l'Autriche, ont les élytres ordinairement d'un roux châtain, parfois subimpressionnées vers les côtés, avec les interstries 5^e et 7^e subcostiformes sur la majeure partie de leur longueur. La base des palpes et les pieds sont d'un roux plus clair, à sommet de l'onychium seul noir. On prendrait aisément cette variété pour une espèce distincte (*H. semicostatus*. R), et c'est elle qui répond le mieux à la description.

5. *Helophorus glactalis*, VILLA.

Oblong, peu parallèle, peu convexe, d'un bronzé obscur ou brunâtre, brillant, avec la tête et le prothorax d'un noir verdâtre, le dessous du corps fuligineux, les palpes, les antennes et les pieds rembrunis, ceux-ci un peu bronzés. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, à sillons internes assez flexueux, le médian peu profond, non ou peu dilaté en fossette; à reliefs dorsaux subdéprimés ou peu surélevés et à granulation écrasée. Élytres oblongues, presque glabres, ensellées vers leur

1^{er} tiers, assez finement striées-ponctuées-subcrénelées, à interstries presque tous plans, marqués d'une série de très petits points. Palpes assez épais.

Helophorus glacialis. VILLA, Col. Eur. Dupl. 1833, 34. — HEER, Faun. Helv. I, 475, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 238, 10.
Helophorus nivalis, THOMSON, Skand. Col. II, 82, 12.

Long. 0,0033; — larg. 0,0015.

PATRIE. Cette espèce, commune en Suisse, se trouve également à une certaine altitude, en Savoie, dans les Alpes et les Pyrénées. Je l'ai capturée moi-même à la Grande-Chartreuse, près des neiges. — (A. C.).

Obs. Elle est un peu moindre, moins ovale et plus obscure dans toutes ses parties, et surtout aux pieds, que l'*H. nivalis*, auquel elle ressemble beaucoup. Le sillon médian du prothorax est moins profond, moins élargi; les internes sont un peu moins flexueux, et les reliefs dorsaux moins surélevés. Les interstries des élytres sont presque tous plans. La forme générale est un peu moins convexe, avec les côtés du prothorax, vus de dessus, un peu moins arqués antérieurement. Les pointes prosternale, mésosternale et métasternale antérieure sont plus obsolètement carinulées, etc.

Les élytres sont tantôt d'un bronzé obscur uniforme, tantôt avec des transparences ou linéoles moins foncées, parfois avec 2 taches notamment plus pâles, l'une sur le milieu du 1^{er} tiers, l'autre, plus rapprochée de la suture, vers le dernier quart; plus rarement d'un testacé grisâtre à reflet bronzé avec quelques taches brunes indécises. Elles sont ensellées vers leur 1^{er} tiers.

Mulsant paraît n'avoir pas connu cette espèce.

Elle varie pour la taille.

Les *H. nivalis* et *glacialis* se distinguent, au premier abord, de tous leurs congénères par leur teinte générale d'un bronzé obscur et puis par leurs palpes, antennes et pieds plus rembrunis. Le sillon du vertex est étroit mais subimpressionné en avant. Le dernier article des palpes n'est pas allongé, au contraire assez court et renflé (1).

(1) Près de là viendrait l'*H. insularis* de Reiche (Ann. Ent. Fr, 1861, I, p. 204), espèce d'un aspect un peu plus lisse et comme vernissé; à tête faiblement granuleuse-ponctuée; à reliefs dorsaux du prothorax comme sublaminés et à granulation souvent réduite à des points, les

L'histoire de la larve de *H. glacialis*, Heer, a été présentée par de Heyden (Jahresb. Ges. Graub. 1863, 8, p. 32).

6. *Helophorus crenatus*, REY.

Suballongé, subparallèle, subconvexe, d'un bronzé obscur un peu brillant, avec le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembrunis. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, aussi large en avant que les élytres, un peu moins large en arrière que celles-ci, assez fortement arqué sur les côtés et subsinueusement rétréci postérieurement, presque glabre, à sillons internes sensiblement flexueux, à reliefs tous également et assez fortement granuleux-ombiliqués. Élytres suballongées, subparallèles jusqu'après leur milieu, non visiblement ensellées, fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes et distinctement crénelés, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex non évasé en avant. Le dernier article des palpes suballongé.

Helophorus crenatus, REY, Revue d'Entom t, III, 1884, p. 268.

Long. 0,0042; — larg. 0,0019.

PATRIE. Cette espèce, dont M. Pandellé m'a communiqué un échantillon provenant d'Angleterre, a été recueillie dans les eaux douces, à 5 kilomètres de la mer, aux environs de Morlaix, dans les premiers jours de mai, par M. E. Hervé, ancien notaire et l'un des fondateurs de la Société d'Études scientifiques de cette ville. J'en dois plusieurs exemplaires à sa générosité.

Obs. Elle diffère des *H. nivalis* et *glacialis* par sa taille plus grande et

sillons étroits, les internes légèrement flexueux; à élytres suballongées, ensellées derrière la base, modérément striées-ponctuées, à interstries assez larges, plans et distinctement pointillés en série. La tête et le prothorax sont d'un bronzé souvent empourpré, les élytres d'un gris brun ou roux bronzé à taches nébuleuses plus ou moins fondues. Les pieds sont comme chez *glacialis*. Le ♂ est d'une taille moindre, d'un bronzé plus obscur dans toutes ses parties, avec les élytres plus distinctement ensellées. — Corse, Monte Renoso (Revelière).

Obs. Cette espèce diffère de *H. glacialis* par sa taille un peu moindre, sa couleur plus métallique; les reliefs dorsaux du prothorax moins saillants et plus légèrement ponctués, etc. Malgré ces signes, elle pourrait bien en être une variété locale; en effet, comme lui, elle fréquente les lieux élevés, près des neiges.

sa forme plus parallèle; par ses palpes moins épais, plus allongés et moins obscurs; par ses élytres plus fortement striées-ponctuées et à interstries plus convexes, et surtout par le sillon du vertex plus linéaire, etc.

Ce dernier caractère la rapproche des *H. strigifrons* et *laticollis* de Thomson. Mais elle est plus grande et plus parallèle que le premier, avec le prothorax plus fortement arqué sur les côtés, à sillons intermédiaires plus flexueux et à reliefs dorsaux moins relevés et à granulation nullement écrasée, etc.

Elle se distingue du deuxième par son prosternum sans carène, son prothorax plus granuleux sur son disque et ses élytres plus sombres. La taille est un peu moindre, etc.

7. *Helophorus arcuatus*, MULSANT.

Ovale-oblong, peu convexe, brun ou d'un châtain foncé un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur un peu verdâtre, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes légèrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus faiblement. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, ensellées après l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex non ou à peine évase en avant. Le dernier article des palpes suballongé.

Helophorus granularis, var. *arcuatus*, MULSANT, Palp. p. 36.

Long. 0,0038; — larg. 0,0018.

PATRIE. Cette espèce, qui est très rare, a été capturée dans les environs d'Aix-les-Bains, en Savoie.

OBS. Elle se distingue de *H. nivalis* et *glacialis* par ses élytres moins foncées et moins métalliques, et surtout par ses palpes, antennes et pieds d'une couleur bien moins obscure.

Elle diffère de l'*H. crenatus* par sa taille moindre et sa forme un peu moins parallèle. Le prothorax, moins large antérieurement, n'est point subsinué en arrière sur ses côtés, avec les reliefs internes plus légèrement granuleux. Les élytres, moins obscures, sont distinctement ensellées et moins fortement striées-punctuées. Les palpes, les antennes et les pieds sont d'un roux moins foncé. Enfin, la pointe prosternale présente un rudiment de carène qu'on ne voit point chez *crenatus*, etc. (1).

8. *Helophorus asperatus*, REY.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un roux châtain un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre-obscur, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes et les antennes testacés, les pieds d'un roux testacé et le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, moins large que les élytres, sensiblement arqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux, à reliefs tous aspèremment et également granuleux-ombiliqués. Élytres oblongues, presque glabres, ensellées après l'écusson, fortement striées-punctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, parés d'une série de très petits points. Sillon du vertex non ou à peine évasé en avant. Le dernier article des palpes très allongé, subfusiforme.

Long. 0,0038; — larg. 0,0016.-

PATRIE. Cette espèce habite les Alpes fribourgeoises. Elle doit probablement se rencontrer également dans la Savoie et les Alpes françaises. J'en ai vu un exemplaire du Jura (Puton). — (T R).

OBS. Elle ressemble beaucoup à l'*H. arcuatus*. Mais les élytres sont moins ovalaires, un peu plus étroites et plus parallèles dans leur première moitié, avec leurs stries un peu plus fortement punctuées. Le prothorax, un peu moins régulièrement arqué, paraît un peu sinué en arrière

(1) L'*H. strigifrons* Thomson (Skand. Col. X. p. 308, 15) est un peu moindre et plus convexe, à sillon du vertex encore plus linéaire, à prothorax plus élevé et plus lisse sur le dos, à sillons intermédiaires plus flexueux, avec les interstries externes des élytres plus relevés et les épaules moins arrondies, etc. — Finlande (Puton).

sur les côtés, et, surtout, la granulation des reliefs est plus rugueuse, aussi forte sur les internes que sur les externes. Les palpes sont d'une couleur plus pâle, les maxillaires plus développés, à dernier article plus allongé, non ou moins rembruni au bout. Le dessous du corps est à peu près de même, etc.

On la prendrait volontiers pour une variété de l'*H. obscurus* décrit plus loin. Mais le prothorax est plus convexe, plus fortement granulé et à sillons internes plus flexueux. Les élytres, moins ensellées derrière l'écusson, n'offrent pas de reflet bronzé; leurs stries sont plus grossièrement ponctuées avec leurs intervalles plus étroits et plus convexes, etc.

Le prothorax est plus granuleusement ponctué que chez *laticollis*. Thomson (Skand. Col. II, p. 81, 11).

Le prothorax est parfois plus faiblement granulé. Les élytres offrent quelquefois 2 taches pâles assez distinctes.

9. *Helophorus dorsalis*, MARSHAM.

Suballongé, subparallèle, subconvexe, d'un gris testacé brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique plus ou moins cuivreux, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches noires, la subsuturale précédée d'une petite tache pâle sur le 3^e interstrie, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax à peine roussâtres, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium rembruni. Tête presque glabre, granuleusement ponctuée, à peine ombiliquée. Prothorax court, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large en avant que les élytres, presque glabre, sensiblement subélevé et fortement fovéolé sur son milieu, à sillons internes fortement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation sub-écrasée. Elytres suballongées, presque glabres, très fortement striées-ponctuées, à interstries assez étroits, subconvexes, marqués d'une série de très petits points : les alternes un peu plus relevés que les autres. Sillons du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires allongé, subelliptique.

Hydrophilus dorsalis, MARSHAM, 1802, Ent. Brit. I, p. 410, 25 (1).

(1) D'après 3 types anglais, provenant de Curtis, le *dorsalis* de Marsham est identique à celui de Mulsant.

Helophorus dorsalis, MULSANT, 1844, Palp. p. 40. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 236, 6.

Helophorus Mulsanti, RYE, 1867, Cat. — BEDEL, Faun. Col. Seine, 1881, I, p. 300 et 322, 5.

Long. 0,0040 ; — larg. 0,0018.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, dans les eaux saumâtres, dans la Provence, le Languedoc, le Roussillon et sur les côtes de la Manche.

Obs. Elle diffère des *H. arcuatus* et *asperatus* par le sillon du vertex plus évasé en avant, par sa tête et son prothorax moins obscurs, avec ce dernier plus large et plus arqué antérieurement sur les côtés, à milieu du dos plus relevé et fovéolé et à sillons internes plus flexueux. Les élytres sont plus pâles et plus brillantes, plus parallèles, à interstries alternes un peu plus relevés que les autres et la tache subsuturale noire, bien plus distincte, est toujours précédée d'une petite tache pâle, oblongue, située sur le 3^e interstrie, etc.

La tête et le prothorax sont d'un vert métallique avec le fond des sillons cuivreux, d'autres fois entièrement cuivreux ou empourprés. L'écusson est cuivreux, brillant (1). Les prosternum et mésosternum sont rugueux, parfois obsolètement carinulés à leur pointe, et la pointe mésosternale antérieure est simplement relevée en dos d'âne. Souvent le dernier arceau ventral est un peu roussâtre. Chez les immatures, les élytres sont pâles et le dessous du corps testacé, à métasternum un peu plus foncé.

Le dernier article des palpes maxillaires est allongé, un peu ou à peine renflé en ellipse subacuminée, à bord interne à peine arqué.

Les exemplaires des Pyrénées-Orientales, ont le prothorax encore plus relevé, plus profondément fovéolé et plus laminé sur son milieu, avec les côtés plus sinués en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont plus droits.

Outre la petite tache pâle du 3^e interstrie, les élytres présentent derrière la tache brune un espace carré plus clair, flanqué d'une petite tache pâle à ses angles postérieurs, sur le 4^e interstrie qu'elle déborde. Le calus huméral est aussi plus pâle, et l'on aperçoit souvent, près des

(1) En général, l'écusson affecte la couleur du prothorax, c'est-à-dire qu'il est d'un bronzé plus ou moins obscur, d'autres fois cuivreux ou doré. Je néglige souvent d'en parler, car il est presque toujours sans importance.

côtés, une étroite bande oblique, formée de linéoles pâles, étendue du 5° au 8° interstrie, mais interrompue sur le 6°.

On attribue à l'*H. dorsalis* le *Demoulini*, Mathieu (Ann. Soc. Belg. I, 1857)? (1).

10. *Helophorus fulgidicollis*, MOTSCHULSKY.

Oblong, subparallèle, subconvexe, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux éclatant, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres sans tache pâle ni point noir apparents, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, faiblement arqué sur les côtés, évidemment moins large en avant que les élytres, presque glabre, à peine subélevé et à peine fovéolé sur son milieu, à sillons internes modérément flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation non écrasée. Élytres oblongues, presque glabres, très fortement striées-punctuées, à interstries assez étroites, subconvexes, marqués d'une série de très petits points : les alternes un peu plus relevés que les autres. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires très allongé, subfusiforme.

Helophorus fulgidicollis, MOTSCHULSKY, Schrenck Reise, 1860. p. 105.—DE MARSEUL, l'Abeille, 1878, XVI, p. 66, 48.

Long. 0,0038 ; — larg. 0,0016.

PATRIE. Cette espèce se trouve avec la précédente, en Languedoc, en Provence, aux environs d'Hyères et de Fréjus, etc. ; mais elle est moins commune. M. Grouvelle l'a capturée au bord de la Siagne.

OBS. Elle en est très voisine. Toutefois, je ferai remarquer que le prothorax est moins fortement arqué sur les côtés, où il est évidemment moins large que les élytres ; il est plus déprimé et bien moins distincte-

(1) L'*H. puncticollis*, Baudi (Coll. Perris) est bien voisin, avec la tête et le prothorax plus obscurs, celle-là plus obsolètement granulée-ombiliquée, simplement ponctuée sur son milieu, celui-ci plus déprimé, cylindracé et comme finement pointillé, et les élytres moins fortement striées-punctuées et à interstries plus larges, plans ou presque plans. Pour le reste et surtout pour la forme des palpes, il se rapproche des *H. glacialis* et *insularis*. — M. Renoso en Corse (Revièrre,) — J'en ai vu un exemplaire indiqué des Alpes, sans doute par erreur.

ment fovéolé sur son milieu, avec les reliefs dorsaux à granulation moins écrasée, à sillons internes moins flexueux, à bords antérieur et latéraux plus visiblement entourés de pâle. Les élytres, de couleur moins claire, sont ordinairement dénuées de tache pâle en avant de la tache noire. Surtout, le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, plus fusiforme, à bord inférieur plus rectiligne (1). Enfin, la tête et le prothorax sont constamment d'une couleur métallique plus éclatante, le fond des sillons cuivreux, les reliefs latéraux dorés ou empourprés, les dorsaux ordinairement d'un vert brillant, etc.

Le dernier arceau ventral est souvent roussâtre. La pointe prosternale est tantôt simple, tantôt finement carinulée. La lame mésosternale et la pointe métasternale antérieure sont obsolètement carinulées ou simplement relevées en dos d'âne.

J'ai vu dans la collection Guillebeau plusieurs échantillons identiques à élytres d'un roux ferrugineux plus clair, avec une tache subsuturale brune assez apparente, vers le tiers postérieur. — Le Havre.

Les stries des élytres varient quant à la force de leur ponctuation. La couleur en est parfois assez pâle.

La structure des palpes maxillaires est à peu près celle de l'*H. asperatus*, mais l'avant-corps est moins obscur; les sillons internes du prothorax sont moins flexueux et les élytres plus grossièrement crénelées-striées et à interstries plus costiformes (2).

11. *Helophorus 4-signatus*, BACH.

Oblong, peu convexe, d'un bronzé obscur assez brillant, avec la tête et

(1) Comme on pourra le constater, le dernier article des palpes maxillaires varie souvent de grandeur suivant les espèces et quelquefois même un peu dans la même espèce.

(2) L'*H. angustatus*, Motsch. (Schrenck, 1860, 103) est plus allongé, avec les côtés du prothorax sensiblement sinués en arrière et ses angles antérieurs plus avancés, et les interstries des élytres un peu moins costiformes. La couleur générale est d'un testacé assez clair, avec un faible reflet métallique au prothorax et quelques taches nébuleuses obsolètes aux élytres. — Le Caire (Coll. Revelière).

L'*H. cognatus*, Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 268) est en quelque sorte intermédiaire entre *dorsalis* et *obscurus*. Le prothorax est un peu moins surélevé et moins fortement fovéolé sur son milieu que dans le premier, avec les stries moins fortement ponctuées et à interstries moins convexes. Ces mêmes stries sont un peu plus fortement ponctuées que chez *obscurus*, avec les élytres moins bronzées et les côtés du prothorax plus arrondis. — Bône (Coll. Puton), mousses humides.

le prothorax un peu violâtres, le dessous du corps d'un noir mat et duvetueux, les élytres parées chacune de 2 ou 3 grandes taches plus pâles, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, la massue des antennes grisâtre et le bout de l'onychium rembruni. Tête presque glabre, légèrement granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, subélevé mais non fovéolé sur son milieu, à sillons internes sensiblement flexueux et non subangulés, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus faiblement. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, non ou à peine ensellées derrière la base, grossièrement striées-ponctuées, à points peu serrés, à interstries à peine convexes, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus quadrisignatus, BACH. Kaef. Faun. Deut. I, 2, p. 389.

Long. 0,0031; — larg. 0,0015.

PATRIE. Alpes fribourgeoises (Guillebeau), Bâle (Puton), Carpathes (C. Brisout).

Obs. Cette espèce lie l'*H. dorsalis* à l'*H. obscurus*. Les élytres sont un peu moins oblongues, moins parallèles et plus ovalaires que dans l'un et l'autre, avec les points des stries évidemment plus grossiers, moins serrés et partant moins nombreux. La taille est un peu moindre que dans *H. dorsalis*, le prothorax, un peu moins arqué sur les côtés et plus rétréci en arrière, moins surélevé sur son milieu et à sillon médian non fovéolé, avec les interstries alternes des élytres moins élevés, etc. Le prothorax et les élytres sont un peu plus convexes que chez *obscurus*, bien moins visiblement ensellées derrière la base, parées chacune, sur un fond d'un brun bronzé, de 2 taches fauves assez grandes, l'une vers le premier quart sur le milieu du disque, l'autre avant l'extrémité près de la suture, avec parfois une 3^e tache intermédiaire plus indécise.

Ces taches envahissent parfois la majeure partie de la surface, moins la suture, une bande transversale avant l'extrémité de celle-ci et 2 taches latérales nébuleuses.

12. *Helophorus obscurus*, MULSANT.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un testacé obscur, grisâtre et assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre foncé, le dessous

du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres parées d'un reflet métallique souvent verdâtre sur la région suturale et notées de 2 petites taches noires, les palpes, antennes et pieds d'un roux testacé, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux-subangulés, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus obsolètement. Élytres oblongues, presque glabres, ensellées après l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries presque plans, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus aquaticus, HEER, Faun. Helv. I, 474, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 237, 7.

Helophorus granularis, var. *obscurus*, MULSANT, Palp. 1844, p. 36.

Helophorus aeneipennis, THOMSON, Skand. Col. 1860, p. 81, 10 — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 300, et 323, 7. — DE MARSEUL, l'Abeille, XX, Palp. 165, 65.

Var. *a*. Sillons internes du prothorax légèrement flexueux. Élytres uniformément d'un roux brunâtre, sans reflet métallique prononcé.

Var. *b*. Élytres plus finement striées-ponctuées, non ou à peine ensellées après l'écusson. Taille moindre.

Var. *c*. Élytres plus fortement striées-ponctuées, subcrénelées, à interstries plus étroits. Le dernier article des palpes maxillaires plus émoussé et plus rembruni au bout. Taille moindre.

Long. 0,0022 à 0,0034; — larg. 0,0012 à 0,0016.

PATRIE. Cette espèce est très commune, dans toute la France et à toutes les altitudes.

Obs. Elle diffère des *nivalis* et *glacialis* par ses palpes, antennes et pieds de couleur moins sombre et par ses élytres moins ovalaires, un peu plus parallèles antérieurement; des *arcuatus* et *asperatus* par le sillon du vertex plus évasé en avant et par ses élytres plus métalliques et à interstries moins convexes, etc.

Elle varie beaucoup de taille, de couleur, de sculpture et de ponctuation. Outre le type, je réduis ses nombreuses variétés à 3 principales, dont on fera, peut-être, plus tard, des espèces distinctes.

La variété *u* (*monticola*, R.) a le prothorax un peu plus régulièrement arqué sur les côtés, avec les sillons internes moins flexueux. Les élytres

sont uniformément d'un roux brunâtre et parfois subtestacé, sans reflet métallique prononcé. — Mont Dore, montagnes du Beaujolais.

La variété *b* est de taille moindre. Les élytres sont plus finement striées-punctuées, à impression postscutellaire nulle ou à peine sensible (*simplex*, R.). — Nérès, Villié-Morgon.

La variété *c* (*subcrenatus*, R.) a les sillons internes du prothorax très flexueux, les élytres plus fortement striées-punctuées et les stries subcrénelant les interstries qui sont plus étroites. Le dernier article des palpes maxillaires est plus obtus et plus rembruni au sommet. La taille est moindre. — Saint-Raphaël (Provence).

Le prothorax est plus ou moins subsinué en arrière sur les côtés, d'autres fois régulièrement subarqué, avec les reliefs dorsaux à granulation souvent subécrasée, et les marges latérales ordinairement un peu roussâtres par transparence.

La pointe métasternale antérieure, la lame mésosternale et parfois l'extrême pointe prosternale sont carinulées. Le métasternum et le ventre sont couverts d'un duvet blanchâtre et soyeux, bien apparent.

La synonymie de cette espèce est presque inextricable. J'ai suivi en cela Thomson, le catalogue de Munich et M. Bedel (1).

On lui attribue les *granularis* de Gyllenhal (Ins. Suec. I, 127, 2) et *aquaticus* d'Erichson (Col. March. I, 195, 3).

J'ai vu 4 exemplaires, du Bugey, à stries subcrénelées comme chez *subcrenatus*, mais parées d'une grande tache apicale pâle, plus ou moins tranchée (*apicatus*, R.).

Les exemplaires de la Corse et parfois aussi ceux de la France méridionale ont souvent le prothorax fovéolé sur le milieu du sillon médian, mais non d'une manière aussi sensible que chez *H. dorsalis*, avec les côtés généralement non sinués en arrière, et les élytres un peu plus finement striées-punctuées, parfois sans reflet métallique prononcé, d'autres fois entièrement d'un brun bronzé (*H. subarcuatus*, R.). Cette variété qui pourrait bien être une espèce distincte, a, rarement, tout le dessus du corps d'un bronzé plus ou moins empourpré, avec une taille moindre (*H. purpuratus*, R.). (2).

(1) Bien que Mulsant n'ait indiqué son *obscurus* que comme une variété, celle-ci est suffisamment décrite pour que le nom qu'il lui a imposé, soit adopté plutôt que celui d'*aeneipennis* peu et depuis peu connu. Du reste, Stein et Weise l'ont jugé ainsi.

(2) L'*H. planicollis* Thomson (Op. Ent. 1870, III, p. 327) ressemble à l'*H. obscurus*. La

La larve dont Schioedte (Nat. Tidss. 1862, pl. VII, fig. 12-13) a donné la description et la figure, sous le nom de *H. granularis*, Muls., appartient peut-être à la variété *obscurus*, du même auteur, et dont je fais une espèce.

13. *Helophorus minutus*, OLIVIER.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux à sillons dorés ou pourprés, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 points noirs, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits et légèrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation subécrasée. Élytres suballongées, presque glabres, assez finement striées-punctuées, à interstries plans, assez larges, marqués d'une série de très petits points à peine visibles. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus minutus, OLIVIER, Ent. III, n. 38, p. 7, 8, pl. I, fig. 6, a, b.

Helophorus granularis, var. D, MULSANT, Palp. 37.

Helophorus granularis, var. B, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun. Fr. I, p. 237.

Helophorus Erichsoni, BACH, Verz. Kaef. Deuts. XI. — DE MARSEUL, l'Abeille, XX, Palp. p. 163, 64.

Helophorus affinis, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, p. 300 et 323, 6.

Long. 0,0030; — larg. 0,0013.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, dans les petits ruisseaux, dans presque toute la France, jusque dans la région méditerranéenne.

Obs. Elle est de la taille des plus petits exemplaires de *l'obscurus* dont elle diffère par ses élytres plus allongées et d'une couleur plus pâle, sans impression postscutellaire bien sensible, à taches brunes des 3^e et 7^e

granulation des reliefs dorsaux du prothorax est moins écrasée; les élytres sont plus profondément striées-punctuées, presque entièrement bronzées avec à peine une transparence plus claire vers l'extrémité. Il est distinct du *crenatus* R. par le sillon du vertex bien plus évasé en avant. Les pieds sont roux à base des cuisses un peu rembrunie. — Suède (Puton).

interstries petites mais bien tranchées, surtout la subsuturale qui est dilatée en chevron. Elles sont sans reflet métallique, plus finement striées-punctuées, avec les stries plus profondes et non moins finement punctuées en arrière, et leurs interstries sont assez larges, plans ou presque plans.

La tête est souvent d'un vert gai, avec le sillon du vertex empourpré. Le prothorax, ordinairement bordé de pâle en avant et sur les côtés, est généralement d'un vert métallique, avec le fond des sillons et parfois les reliefs externes d'un cuivreux doré, rougeâtre et plus ou moins éclatant, et la granulation des internes à peine affaiblie. D'autres fois, il est entièrement doré ou d'un rouge de feu, ainsi que la tête. Ses côtés sont à peine arqués en avant, subrectilinéairement ou à peine sinuusement rétrécis en arrière.

La massue des antennes est parfois grisâtre ou même un peu rembrunie.

Les exemplaires de la Provence et du Roussillon ont les élytres un peu plus fortement striées-punctuées, d'où les interstries paraissent un peu moins larges. Ceux du nord de la France et de l'Angleterre ont souvent une taille plus avantageuse.

On rapporte avec raison à cette espèce l'*Hydrophilus affinis* de Mars-ham (Ent. Brit. 1802, I, p. 409, 24), le *dorsalis* d'Erichson (Col. March. I, 196) et *griseus* de Thomson (Skand. Col. II, 80, 8).

J'ai vu dans la collection Pandellé plusieurs exemplaires identiques d'une variété remarquable, qui pourrait bien constituer une espèce distincte (*H. semifulgens*, R.). La tête et le prothorax sont d'un cuivreux doré plus ou moins éclatant, plus finement et plus densément pointillé que dans *H. minutus* type, avec la ponctuation subruguleuse et nullement ombiliquée sur la tête, à peine ombiliquée sur les côtés du prothorax, fine et comme cylindracée sur les reliefs dorsaux. Les stries des élytres sont les mêmes; toutefois les externes paraissent plus grossièrement punctuées de noir, les internes seulement avant leur extrémité. Elles sont d'un gris testacé, avec une bande transversale arquée, située vers leur dernier tiers et formée de 3 taches nébuleuses isolées, dont la médiane suturale et en forme de chevron, avec, en arrière, une lune pâle, entourée d'un cercle obscur, sur chaque élytre. — Tarbes (Hautes-Pyrénées).

J'ai pris, dans les collines des environs de Nîmes, un individu qui semble faire passage.

14. *Helophorus discrepans*, PANDELLÉ.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un testacé ferrugineux assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé souvent verdâtre, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées d'une tache suturale noire, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout des palpes à peine, celui de l'onychium plus distinctement rembrunis. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée, à grains déprimés. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits, médiocrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation écrasée. Élytres suballongées, presque glabres, assez fortement striées-punctuées, à interstries assez étroits, subconvexes ou au moins les alternes, plus fortement en arrière et à l'extrême base, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus discrepans, PANDELLÉ *in litteris*.

Long. 0,0028; — larg. 0,0012.

PATRIE, Tarbes (Hautes-Pyrénées); Collioure (Pyrénées-Orientales).

Obs. Cette espèce, qui m'a été communiquée par M. Pandellé, est assez distincte de l'*H. minutus* par sa taille généralement un peu moindre et son aspect plus obscur: La tête et le prothorax sont d'un bronzé souvent verdâtre, avec ce dernier un peu plus arqué sur les côtés qui n'offrent de testacé que le fin rebord marginal, et le bord antérieur est toujours concolore. Les élytres, d'un gris plus sombre ou ferrugineux, ont la tache suturale en chevron bien marquée, mais sans vestige de tache discale bien apparente. Les stries, plus profondes, sont un peu plus fortement ponctuées, subsulciformes en arrière, avec leurs interstries subconvexes, assez étroits, non ou à peine plus larges que les points, etc.

Elle varie peu pour la couleur. Toutefois, la tête et le prothorax sont parfois sans reflet verdâtre.

Les exemplaires des Pyrénées-Orientales ont généralement les élytres d'un testacé moins ferrugineux, le prothorax à granulation un peu plus aplatie et à sillons intermédiaires un peu moins flexueux, avec le dernier article des palpes maxillaires paraissant un peu plus long. Il en est à peu près de même des échantillons de Corse.

15. *Helophorus granularis*, LINNÉ.

Oblong, subsemicylindrique, subconvexe, d'un testacé grisâtre plus ou moins obscur et assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé un peu cuivreux, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 points nébuleux, les palpes, les antennes et les pieds testacés, la massue des antennes et le bout de l'onychium et des palpes rembrunis. Tête presque glabre, obsolètement granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits et faiblement flexueux, à reliefs subégalement granuleux-subombiliqués, à granulation un peu épatée. Élytres oblongues, presque glabres, assez fortement striées-punctuées, à interstries subconvexes, étroits, marqués d'une série de très petits points à peine visibles et espacés. Sillon du vertex évasé en avant.

Buprestis granularis, LINNÉ, Faun. Suec. p. 214, 763.

Helophorus flavipes, OLIVIER, Ent. III, n. 38, p. 7, 4, pl. I, fig. 3, a, b. —

STURM, Deut. Faun. X, p. 37, 3. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. t. II, p. 46, 2.

Helophorus granularis, ERICHSON, Col. March. I. 193 4. — HEER, Faun. Helv.

I, 474, 3. — Mulsant, Palp. 37, var. C. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr.

I, 237, 8. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, p. 300 et 323. — DE MARSEUL, l'Abeille, XX, Palp. p. 167, 68.

Helophorus brevicollis, THOMSON, Skand. Col. X, 307, 14, b.

Variété a. Élytres plus pâles, à points nébuleux plus tranchés, noirs.

Helophorus griseus, HERBST, Nat. V, p. 143, 7, pl. 49, fig. 12.

Long. 0,0028; — larg. 0,0012.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France. Elle est moins répandue dans la zone méditerranéenne. Toutefois, j'en ai capturé un exemplaire dans les environs de Collioure.

Obs. Elle est la plus petite du genre. Elle est bien distincte des *H. obscurus* et *minutus* par sa forme subsemicylindrique et un peu plus convexe, et par les interstries des élytres moins larges et plus surélevés; du premier, par sa taille bien moindre, par son prothorax plus court, à sillons internes moins flexueux, à reliefs dorsaux à granulation moins

écrasée, et par ses élytres moins métalliques et sans impression postscutellaire apparente ; du deuxième, par sa tête et son prothorax d'un bronzé plus obscur et moins éclatant, avec ce dernier non ou moins visiblement bordé de pâle et les élytres moins pâles, moins allongées et moins finement striées-punctuées, etc.

La massue des antennes est souvent un peu rembrunie et le bout des palpes l'est sensiblement. La pointe prosternale est parfois subcarinulée, la lame mésosternale et la pointe métasternale antérieure le sont presque toujours, bien que d'une manière obsolète.

Les sillons et les reliefs latéraux sont quelquefois un peu cuivreux. Dans les exemplaires à élytres plus pâles (*griseus*), les taches latérales, et surtout la suturale, ressortent davantage, au lieu qu'elles sont nébuleuses dans le type.

16. *Helophorus griseus*, ERICHSON.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique à sillons cuivreux, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 points noirs, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax légèrement pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux, à reliefs subégalement granuleux-ombiliqués. Élytres oblongues, presque glabres, fortement striées-punctuées, à interstries subconvexes, étroits, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes plus ou moins renflé.

Helophorus griseus, ERICHSON, Col. March. I, 196, 5 (1).

Helophorus granularis, THOMSON, Skand. Col. II, 81, 9.

Helophorus brevipalpis, BEDEL, Faun. Col. Seine, 1, 301 et 323, 9.

Long. 0,0030 ; — larg. 0,0014.

(1) Les *H. griseus* de Herbst et de Thomson tombant en synonymes d'autres espèces, doivent être regardés comme non avenus. Il n'y a donc pas d'inconvénient à admettre celui d'Erichson avec la même dénomination.

PATRIE. Cette espèce se rencontre communément, dans presque toute la France et à toutes les altitudes, depuis les Alpes jusqu'à la Provence.

Obs. Les palpes maxillaires sont ici moins développés que dans les espèces précédentes, avec leur dernier article plus renflé dans son milieu, pyriforme ou ovulaire-oblong, et le pénultième court et à peine plus long que large. Elle diffère du *minutus* par ses élytres un peu moins longues, un peu moins pâles, plus fortement striées-punctuées et à interstries plus convexes et plus étroites ; du *granularis*, par sa taille un peu plus forte, sa couleur moins obscure, son prothorax d'un bronzé plus vert ou plus cuivreux, et par les points des stries plus gros et à interstries un peu moins étroits, etc.

Les pointes prosternale, mésosternale et métasternale antérieure sont obsolètement carinulées.

Le prothorax est plus ou moins convexe, plus ou moins arqué sur les côtés.

Les élytres, grises ou d'un testacé grisâtre, présentent leurs taches ordinaires assez tranchées, avec parfois quelques linéoles nébuleuses derrière les épaules et avant le sommet. La tache suturale noire est souvent précédée, sur le 3^e interstrie, d'une petite tache pâle.

La tête et le prothorax sont ordinairement d'un vert bronzé avec le fond des sillons cuivreux ou doré et plus éclatant, d'autres fois presque entièrement d'un rouge de feu.

Une variété un peu plus forte, à prothorax plus arqué et plus élargi en avant, à élytres un peu plus sombres et à linéoles pâles, rappelle un peu le *dorsalis*. Le prothorax est à peine moins large que les élytres (*H. mixtus*, R.). — Provence.

Une autre variété a les élytres pâles comme chez *minutus*, moins finement striées-punctuées que dans celui-ci et moins fortement que dans *griseus* type, dont elle a la structure des palpes. La tête et le prothorax sont d'un cuivreux empourpré et éclatant, avec les sillons internes de celui-ci plus sinueux-angulés (*H. insignis*, R.). — Provence.

J'ai vu, dans la collection Mayet, un échantillon à taille moindre, à reliefs prothoraciques plus lisses et à interstries alternes des élytres évidemment plus relevés. Je la regarde comme une simple variété locale (*H. pusillus*, R.). — Alger.

Les immatures ont parfois les élytres d'un testacé mat, avec les points des stries affaiblis en arrière.

17. *Helophorus Arvernicus*, Mulsant.

Ovale-oblong assez trapu, subconvexe, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur ou pourpré, le dessous du corps brunâtre, les élytres notées de 2 taches noires, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large en arrière que les élytres, sensiblement sinué postérieurement sur les côtés, presque glabre, assez fortement convexe ou bombé, à sillons internes assez larges et flexueux, à reliefs fortement granuleux-ombiliqués. Élytres ovales-sub-oblongues, très fortement striées-punctuées, à interstries très étroites, convexes, très finement ciliés-frisés, les alternes plus relevés en forme de côtes. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires subovalairement renflé, mousse au bout, le pénultième court.

Helophorus Arvernicus, Mulsant, 1846, Sulc. et Sécur., suppl. aux Palp. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 236, 5. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 301 et 324, 11.

Long. 0,0031 ; — larg. 0,0018.

PATRIE. Cette espèce habite les eaux vives, dans les régions élevées. Je l'ai capturée dans les eaux de la Dore, en Auvergne, et au Mont-Pilat, dans les ruisseaux, près des scieries. Elle est très rare dans le bassin de la Seine. M. Guillebeau l'a capturée en Suisse.

Obs. C'est une espèce des plus tranchées par sa forme trapue, par son prothorax bombé et fortement granulé, plus sensiblement sinué en arrière sur les côtés que dans toute autre, par ses élytres très fortement striées-punctuées et à interstries très étroites, avec les alternes plus relevés ; par le dernier article des palpes maxillaires émoussé au bout et encore plus renflé que chez *H. griseus*, et le pénultième court, à peine plus long que large, etc.

Les élytres sont d'un roux ferrugineux parfois assez obscur, avec les taches sublatérale et suturale ordinaires assez grandes, la suturale formant avec sa similaire un chevron prononcé et offrant souvent en devant une transparence transversale oblique pâle. D'autres fois, toutes ces taches sont peu apparentes.

La massue des antennes est souvent un peu rembrunie. La pointe

prosternale paraît subcarinulée ; la lame mésosternale et la pointe antérieure du métasternum sont simplement relevées en faite.

Cette espèce rappelle un peu l'aspect des *Empleurus nubilus* et *Alpinus*.

Comme dans les premières espèces (*intermedius*, *aquaticus* et *frigidus*), les interstries des élytres sont finement ciliés-frisés, bien que parfois d'une manière obsolète.

18. *Helophorus pumilio*, ERICHSOHN.

Ovale-oblong, assez trapu, subconvexe, d'un roux brunâtre et métallique un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur ou empourpré, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les antennes et les palpes d'un roux testacé et le bout de ceux-ci un peu rembruni, les pieds d'un roux de poix à onychium obscur au sommet. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, à peine moins large que les élytres, régulièrement subarqué sur les côtés, presque glabre, assez fortement convexe ou bombé, à sillons internes fins et presque droits, à reliefs assez fortement granuleux-ombiliqués. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, fortement striées-punctuées, à interstries étroits et convexes. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires allongé, subfusiforme, le pénultième oblong.

Helophorus pumilio, ERICHSOHN, Col. March. I, 197, 7. — HEER, Faun. Helv. I, 475, 6. — MULSANT, Palp. 41, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 237. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 323 et 354.

Long. 0,0030 ; — larg. 0,0017.

PATRIE. Cette espèce fréquente les eaux vives, surtout des régions boisées ou montagneuses. Elle est commune en Suisse. Je l'ai rencontrée en France, aux environs de Cluny, dans les eaux de la Grosne ; dans le Beaujolais, dans celles de l'Ardière. Elle est très rare dans le bassin de la Seine. On la trouve aussi en Bresse.

Obs. Elle a le port de l'*H. Arvernicus*, mais elle en est très distincte. Elle est un peu moindre. La tête et le prothorax sont un peu moins granuleux, avec ce dernier plus régulièrement arqué sur les côtés qui ne sont pas sinués en arrière, à sillons internes plus fins et presque droits. Les élytres, plus obscures et plus métalliques, sont moins fortement

striées-punctuées, à interstries moins étroits et simplement et subégalement convexes. Surtout, le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, bien moins renflé, subfusiforme et moins émoussé au bout, avec le pénultième plus oblong et évidemment plus long que large, etc.

La pointe prosternale est souvent très finement carinulée, les pointes mésosternale et métasternale antérieure le sont plus distinctement.

Les élytres, ordinairement brunes, sont quelquefois d'un roux submétallique.

19. *Helophorus nanus*, STURM.

Ovale-oblong, subconvexe, d'un gris brunâtre assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur parfois un peu verdâtre, le dessous du corps noirâtre et duveteux, les palpes, les antennes et les pieds d'un fauve testacé et le bout de l'onychium rembruni. Tête presque glabre, obsoletement granuleuse-ombiliquée sur les côtés, presque lisse sur son milieu. Prothorax court, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, glabre, médiocrement convexe ou bombé, à sillons internes étroits et presque droits, à reliefs à peine granuleux et comme laminés. Élytres oblongues, presque glabres, fortement striées-punctuées-subcrénées, à interstries étroits et subconvexes. Sillon du vertex net, également étroit.

Helophorus nanus, STURM, Deut. Faun. X, p. 40, 5 (1). — ERICHSON, Col. March. I, 197, 8. — HEER, Faun. Helv. I, 475, 7. — MULSANT, Palp. 42, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 237, 9. — THOMSON, Skand. Col. II, 82, 12. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 300 et 324, 10 (2). — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. 170, 73.

Long. 0,0030 ; — larg. 0,0015.

PATRIE. Cette espèce est très rare. Elle se trouve dans les environs de Paris et sur d'autres points du bassin de la Seine. Elle paraît commune aux environs de Lille, d'où je l'ai reçue de M. Lethierry.

(1) La figure donnée par Sturm n'est pas d'accord avec le texte, elle se rapporte plutôt au *granularis*.

(2) Dans la Faune du bassin de la Seine, l'*H. nanus* porte le n° 11 dans le tableau, et l'*Arvernicus* le n° 10, au lieu que, dans le catalogue, c'est le contraire.

Obs. Elle est bien distincte de tous ses congénères par les reliefs dorsaux du prothorax comme laminés et presque lisses, avec les sillons internes étroits et presque droits.

Le sillon du vertex est net, profond, non évasé en avant, et le front, de chaque côté, est surélevé, presque lisse, avec une petite fossette irrégulière.

Les élytres sont parfois d'un gris testacé. Les interstries qui sont étroits et subconvexes, sont assez sensiblement crénelés par les gros points des stries.

Je donne ici la phrase diagnostique d'une espèce affine qui pourra un jour se rencontrer en France :

***Helophorus pallidulus*, THOMSON.**

Oblong. obscur en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé, le sillon médian de celle-là non dilaté en avant : celui-ci presque de la largeur des élytres, à sillons extérieurs légèrement flexueux, à interstries externes rugueusement ponctués. Élytres profondément striées-ponctuées, à interstries étroits et subcarénés ; d'un gris testacé ainsi que les pieds.

Helophorus pallidulus, THOMSON, Skand. Col. X, 304, 11. b.

Long. 0,0032 ; — larg. 0,0015.

PATRIE. Laponie.

Obs. Un peu plus grande et plus allongée que *nanus*, cette espèce paraît s'en distinguer par son prothorax plus rugueux sur les côtés et à sillons intermédiaires plus flexueux, etc. Peut-être n'en est-elle qu'une simple variété ?